

# LE RETOUR DE L'INFLATION

**Véronique Devisé**

La crise doit nous amener à renforcer nos liens avec les plus pauvres

**Bruno Le Maire**

Mon combat contre l'inflation

**Larry Randall Wray**

Du bon usage des déficits publics

**Jean-Claude Trichet**

Plutôt qu'une crise, des transformations structurelles de long terme

Gérald Bekerman  
Joachim Bitterlich  
Jean-René Cazeneuve  
Cathy Collart Geiger  
Jean-Marc Daniel  
Nathalie Hanet  
Stéphane Layani

Bruno Le Maire  
Luc Mathieu  
Mathieu Plane  
Larry Randall Wray  
Dominique Restino  
Jean-Luc Tavernier



Larry Randall Wray



Jean-Claude Trichet



Bruno Le Maire



Véronique Devisé



# COMITÉ ÉDITORIAL

**Paul Allibert,**  
Directeur général de l'Institut de l'Entreprise

**Gilles Bahda,**  
Directeur de l'EFAP

**Aude de Castet,**  
Directrice de Sociétal

**Emmanuel Cugny,**  
Président de l'AJEF, éditorialiste à FranceInfo

**Jean-Marc Daniel,**  
Président de Sociétal

**Fanny Guinochet,**  
Journaliste à FranceInfo

**Sylvain Henry,**  
Rédacteur en chef d'*Acteurs Publics*

**Louis Lalanne,**  
Président de Newpolis

**Emmanuel Lechypre,**  
Éditorialiste à BFM TV

**Laurent Morestain,**  
Strategic Advisor chez Cayambe

**Michel Pébereau,**  
Président d'honneur de l'Institut de l'Entreprise et membre de l'Académie des sciences morales et politiques

**Jean-Robert Pitte,**  
Secrétaire général de l'Académie des sciences morales et politiques

**Jean-Luc Placet,**  
Administrateur indépendant

**Philippe Plassart,**  
Vice-président de l'AJEF, Rédacteur en chef au *Nouvel économiste*

**Bernard Sananès,**  
Président de l'institut Elabe

**Blanche Segrestin,**  
Professeure en sciences du Management, Mines ParisTech, PSL Research University

**Florence Tondou-Mélique,**  
PDG de Zurich Insurance Plc pour la France

**Jean-Marc Vittori,**  
Éditorialiste, *Les Echos*

---

Création graphique : Auri. Consulting  
Imprimerie : Korus

[www.societal.fr](http://www.societal.fr) / [societal@idep.net](mailto:societal@idep.net)  
29, rue de Lisbonne – 75008 Paris - 01 53 23 05 40



© Ateliers Lion Associés

## L'Institut national des langues et civilisations orientales, un institut professionnalisant

Héritier de L'École Spéciale des Langues Orientales créée en 1795, l'Institut National des Langues et Civilisations Orientales (Inalco) a pour vocation de former les étudiants non seulement aux langues d'Europe Centrale et Orientale, du Proche et Moyen Orient, d'Asie, d'Océanie, d'Afrique et des populations de l'Amérique, mais aussi à la géographie, l'histoire, aux institutions et à la vie politique, économique et sociale des pays concernés. 9000 étudiants se forment chaque année en 103 langues, organisées en 11 départements et 5 filières professionnalisantes.

### ZOOM SUR LA FILIÈRE COMMUNICATION ET FORMATION INTERCULTURELLES

Créée en 1989, la filière Communication et formation interculturelles propose une formation très poussée sur la communication des organisations – publiques, privées, territoriales, d'enseignement et de recherche, patrimoniales, etc. –, sur les écosystèmes numériques de communication ainsi que sur les approches et méthodologies pour la mise en place de projets de communication.

Les étudiants se voient ainsi offrir un cadre pédagogique général et cohérent, au plus près des évolutions et des enjeux à la fois scientifiques, culturels, professionnels et sociétaux de la communication et des nouveaux médias, plus particulièrement dans les aires géographiques, linguistiques et culturelles non-occidentales enseignées à l'Inalco.

#### Les compétences de nos diplômés :

- Compétences **linguistiques et culturelles** avancées dans une langue ou une aire géographique donnée.
- Connaissance des **recherches théoriques et appliquées** dans le domaine des aires culturelles, de la diversité culturelle et de l'interculturalité.
- - Connaissance des grandes questions de recherche sur les (nouveaux) **écosystèmes de communication au niveau global et local et dans un contexte multilingue et multiculturel**.
- Maîtrise de la **communication des organisations** : systèmes spécialisés de communication (marque, interne, externe, etc.) ; techniques de communication médias et hors-médias ; communication numérique (web, médias sociaux, mobile, IoT, etc.) ; **conception et conduite de projets de communication, intelligence économique et culturelle ; audits et évaluation de campagnes de communication**.
- Conception et conduite de projets internationaux et interculturels.

#### Selon les besoins de votre administration, entreprise ou organisation, faites appel à nos étudiants :

- Stages obligatoires conventionnés au niveau licence 3ème année et en master
- Stages non obligatoires conventionnés au niveau licence
- Stages courts, emplois à temps partiel, CDD, jobs étudiants



[www.inalco.fr](http://www.inalco.fr) - [secretariat.cfi@inalco.fr](mailto:secretariat.cfi@inalco.fr)



## Aude de Castet

Directrice de *Sociétal*

**PARCE QUE C'EST NOTRE COMBAT !**

On croyait avoir tout vu, tout supporté, analysé le monde d'avant, et repensé celui d'après... C'était sans compter sur l'inflation qui fait son grand retour : est-ce la mondialisation qui se venge ou nos économies qui sont à bout de souffle ?

En tout cas, le sujet de préoccupation n°1 des Français, leur pouvoir d'achat, en est percuté de plein fouet. *Sociétal* - qui entend offrir une hauteur de vue par la publication de ses dossiers thématiques croisant les expertises des meilleurs académiques à celles des praticiens de l'entreprise -, a pourtant, à la demande de son comité éditorial, tôt dans l'année, souhaité traiter ce sujet d'actualité « chaude » en profondeur. Les contributeurs et les contributrices, d'abord réticents à analyser le phénomène en cours, ont finalement répondu présents et de belle manière !

Surprises en rafale : si tous s'accordent sur le constat de la manifestation inflationniste mondiale, certains la décrivent en avance par rapport aux autres avec les premiers symptômes ou prémices ressentis sur le terrain aux côtés des travailleurs, avec le décryptage du secrétaire national de la CFDT, Luc Mathieu et celui, depuis Rungis au cœur du premier marché mondial du Frais, de son charismatique président, Stéphane Layani.

Ce qui surprend le lecteur, ce sont les approches très contrastées, voire parfois orthogonales, sur le diagnostic et ses remèdes : est-ce une crise fugace ou un changement de monde ? L'inflation, est-elle conjoncturelle ou a-t-elle vocation à perdurer, à se transformer - à l'instar de la vision de notre grand témoin, Jean-Claude Trichet, qui intervient à l'Institut de France pour notre

conférence *Sociétal* sur le même thème - ou enfin, pire encore, l'inflation est-elle amenée à se conjuguer avec une récession et même une déflation comme le redoute le chef de file de la *Modern Monetary Theory*, Randy Wray ?

Au gré des contributions, des distinctions apparaissent entre les continents, notamment entre les États-Unis et l'Europe. On comprend mieux l'ampleur de la crise avec le recul et l'expérience d'acteurs majeurs de périodes passées traversées elles-aussi par l'inflation, ou grâce à l'analyse au regard de l'histoire comme nous le propose l'économiste, Jean-Marc Daniel, président de la revue.

On mesure mieux ses conséquences et on palpe les effets concrets dévastateurs de la hausse des prix sur les plus fragiles et les plus précaires d'entre nous avec Florence Hanet, présidente de Nouvelles Solidarités face au Chômage, et de Véronique Devise, présidente du Secours Catholique qui nous enjoint, à nos niveaux respectifs, toutes et tous, entreprises et citoyens, à devenir les membres actifs d'une « *révolution fraternelle* ».

La chance de ce numéro, c'est d'avoir convoqué des paroles libérées avec des acteurs qui furent aux manettes du pouvoir, au verbe parfois particulièrement cash, mais aussi, avec celles et ceux qui y sont actuellement et en première ligne comme nos PDG ou le président de la CCI Paris Île-de-France, Dominique Restino, et enfin, par l'expression de notre ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, Bruno Le Maire avec un magistral éditorial : *Mon combat contre l'inflation !*

Bonne lecture ! ■

# Notre différence vous donne le choix.



Nous sommes un groupe international, aux origines européennes, spécialisé dans l'audit, la fiscalité et le conseil. Nos racines et notre organisation multiculturelle et intégrée, nous distinguent. Pour nos clients, c'est la promesse d'une même exigence de qualité partout dans le monde. Et l'expérience d'un point de vue différent.

**Experience a different perspective.\***

\*Changez de regard.

[www.mazars.fr](http://www.mazars.fr)

**mazars**

# SOMMAIRE



ÉDITO

**Aude de Castet**  
Directrice de *Sociétal*  
**PARCE QUE C'EST NOTRE COMBAT !**

3



L'ÉDITORIAL DE...

**Bruno Le Maire**  
Ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté  
industrielle et numérique  
**MON COMBAT CONTRE L'INFLATION**

8-11



LE GRAND TÉMOIN

**Jean-Claude Trichet**  
Gouverneur honoraire de la Banque de France et ancien  
Président de la BCE  
**PLUTOT QU'UNE CRISE, DES TRANSFORMATIONS  
STRUCTURELLES DE LONG TERME**

12-19



ÉCONOMIE

**Jean-Marc Daniel**  
Économiste, président de *Sociétal*  
**RETOUR DE L'INFLATION**

20-23

**Mathieu Plane**  
Économiste, directeur adjoint - département Analyse et  
prévision à l'OFCE  
**LE CHOC ÉNERGÉTIQUE OBLIGE À ACCÉLÉRER SUR LA  
TRANSITION ET LA RÉINDUSTRIALISATION**

24-33

## SOMMAIRE (suite)



ÉCONOMIE

**Larry Randall Wray**

Économiste, professeur à l'Université de Willamette  
**DU BON USAGE DES DÉFICITS PUBLICS**

— 34-43

**Jean-Luc Tavernier**

Directeur général de l'Insee  
**DE L'EXCÈS DE DEMANDE MONDIALE DE BIENS À UN MONDE EN TENSION SUR L'OFFRE**

— 44-51



DÉBATS

**Joachim Bitterlinch**

Ex-conseiller du Chancelier Helmut Kohl  
**ASSURER LA SURVIE DE NOTRE SYSTÈME EUROPÉEN POLITIQUE ET ÉCONOMIQUE À LONG TERME**

— 52-59

**Jean-René Cazeneuve**

Député du Gers - rapporteur du Budget à l'Assemblée nationale  
**L'AMPLEUR DE LA CRISE ÉNERGÉTIQUE FORCE À RÉAGIR EN EUROPÉENS**

— 60-65

**Véronique Devise**

Présidente du Secours Catholique - Caritas France  
**LA CRISE DOIT NOUS AMENER À RENFORCER NOS LIENS AVEC LES PLUS PAUVRES**

— 66-69

**Nathalie Hanet**

Présidente de Solidarités Nouvelles face au Chômage  
**AVEC L'INFLATION, LES CHERCHEURS D'EMPLOI SUBISSENT NON PAS UNE DOUBLE, MAIS UNE TRIPLE PEINE !**

— 70-75



ENTREPRISES



- Gérard Bekerman** — 76-81  
Président de l'Afer  
**UNE RUPTURE DANS LE BON DOSAGE ENTRE POLITIQUE MONÉTAIRE ET POLITIQUE BUDGÉTAIRE**
- Cathy Collart Geiger** — 82-85  
PDG de PICARD  
**LES SURGELÉS SONT UNE RÉPONSE À LA CRISE**
- Stéphane Layani** — 86-93  
PDG de la SEMMARIS (Rungis)  
**C'EST LE « QUOI QU'IL ARRIVE » QUI COMPTE**
- Luc Mathieu** — 94-101  
Secrétaire national de la CFDT  
**LOIN DES MOYENNES, AU PLUS PRÈS DES BRANCHES PROFESSIONNELLES ET DES RÉALITÉS TERRITORIALES**
- Dominique Restino** — 102-105  
Président de la CCI Paris Île-de-France  
**LES ENTREPRISES, PRÉVOYANTES ET LUCIDES**

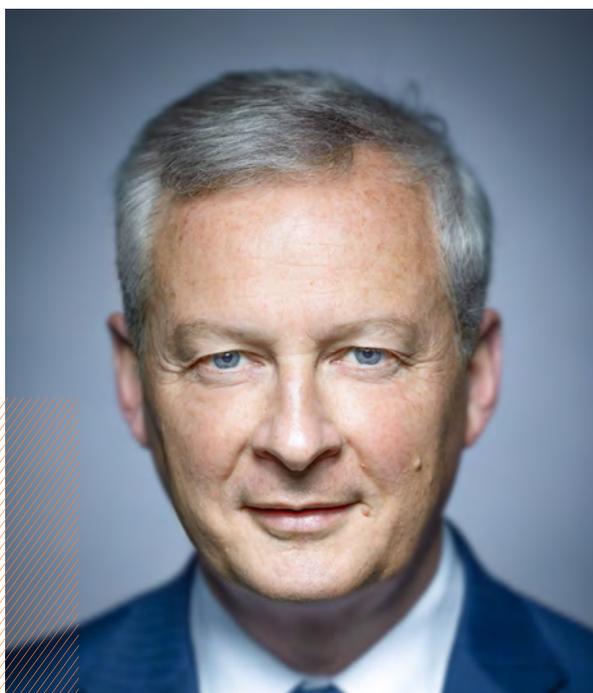


L'ÉDITORIAL DE...

## Bruno Le Maire

Ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique

### MON COMBAT CONTRE L'INFLATION



© Hmlilton de Oliveira624

**A**u moment où le budget 2023 est en cours d'examen par le Parlement, je souhaitais vous en dire quelques mots et faire un point sur la situation économique française. Le budget que nous avons présenté avec Gabriel Attal, ministre délégué chargé des Comptes publics, n'est pas un budget de facilité, c'est un budget responsable et protecteur, dans des temps de grandes incertitudes. C'est un budget qui tient ferme la ligne économique qui a toujours été la nôtre avec le président de la République depuis 2017, et qui a donné les résultats que vous connaissez sur la croissance, sur l'emploi, avec 1,5 million d'emplois créés au cours des cinq années passées, et sur l'investissement.

Cette ligne économique, je vous la rappelle : le travail, toujours le travail, encore le travail. La valorisation du travail, la défense des entreprises, doivent permettre la transformation économique en profondeur du modèle français avec un objectif, le plein emploi, et une ambition, concilier croissance et climat. Les incertitudes économiques, - je le disais -, n'ont jamais été aussi grandes. C'est vrai pour la France, c'est vrai pour toutes les nations européennes. La poursuite de la guerre en Ukraine a un impact majeur sur les prix de l'énergie, c'est-à-

dire sur le carburant de l'économie. Les difficultés économiques de certains de nos principaux partenaires - les États-Unis, la Chine, l'Allemagne - pèsent également sur les perspectives économiques de la France. Enfin, les mouvements politiques en Europe peuvent également avoir une incidence sur la situation économique de la zone euro.

Dans ce contexte, je rappelle les faits. Notre économie résiste, et elle résiste mieux que la plupart des économies de la zone euro. Nous avons révisé notre prévision de croissance à 2,7% en 2022, contre les avis et les prévisions de ceux qui estimaient que nous ne dépasserions pas les 2,3%. La consommation des ménages a rebondi, l'investissement des entreprises se maintient. Tout cela nous conduit à maintenir notre prévision de croissance positive pour 2023.

Le défi le plus important pour la France comme pour les nations européennes, c'est de faire retomber la pression inflationniste. Nous devons faire retomber la pression inflationniste le plus rapidement possible pour poursuivre dans la voie de la croissance durable, de l'innovation et de l'emploi. Faire reculer l'inflation est donc la priorité absolue et immédiate de la France comme de toutes les nations européennes.

Selon nos estimations, l'inflation restera en effet à un niveau élevé dans les mois qui viennent, de l'ordre de 6%, avant de revenir autour de 4% dans le courant de l'année 2023. Mais cela suppose de tenir bon sur nos politiques économiques, et la politique monétaire de la Banque centrale européenne.

Comment est-ce que nous combattons cette inflation ? En maintenant la politique qui a été définie par le président de la République depuis l'automne 2021, et qui a donné les résultats que vous connaissez. Nous avons le niveau d'inflation le plus faible de tous les pays de la zone euro. À l'automne 2021, nous avons anticipé, nous avons adopté un bouclier énergétique qui a maintenu les prix de l'électricité et du gaz à des niveaux raisonnables, alors même qu'ils s'envolaient dans les mois qui ont suivi. Nous maintiendrons donc le bouclier énergétique dans le budget 2023. Les prix du gaz et de l'électricité augmenteront de 15% au début de l'année prochaine, comme l'a annoncé la Première ministre, alors que les factures de gaz, comme les factures d'électricité, auraient dû doubler.

Nous ne voulons pas d'impôts nouveaux, mais nous refusons les rentes. Et nous faisons en sorte que tous ceux qui bénéficient mécaniquement de la forte augmentation des prix énergétiques reversent mécaniquement leurs gains pour la protection de nos compatriotes et de nos entreprises. Nous n'allons pas laisser des entreprises bénéficier de ces prix de l'électricité et du gaz qui flambent alors même qu'ils n'ont pas consenti d'investissements particuliers ou pris des risques particuliers pour bénéficier de ces résultats. Et je me réjouis que la Commission européenne ait repris à son compte ce mécanisme national qui est un mécanisme juste, vertueux et efficace.

S'agissant des entreprises, nous voulons également les protéger. C'est notre outil de production, c'est ce qui crée la croissance, c'est ce qui crée la prospérité, c'est ce qui crée l'emploi, c'est ce qui crée l'activité sur les territoires. Donc, je veux dire aujourd'hui à toutes les entreprises qui s'inquiètent : nous vous protégeons, nous ne vous laisserons pas tomber.

Mais je le dis sans détour : notre tissu industriel est directement menacé par la flambée des prix de l'énergie. Certaines entreprises réduisent déjà leur production. D'autres sont tentées de délocaliser leurs activités vers des pays où l'énergie est moins chère, comme le Canada ou les États-Unis. Il n'est pas question que nous laissons en

difficulté des sites industriels que nous avons su protéger durant la crise du Covid. Depuis 2017, nous avons amorcé la reconquête industrielle en France. Nous ne laisserons pas la crise inflationniste remettre en cause 5 années d'efforts des salariés, des ingénieurs, des chefs d'entreprise, des formateurs de CFA, des apprentis, pour redonner à la France sa puissance industrielle.

Il n'est pas question que nous laissions le conflit en Ukraine se solder par une domination économique américaine et un affaiblissement européen. Nous ne pouvons pas accepter que notre partenaire américain nous vende son GNL quatre fois le prix auquel il le vend à ses autres partenaires. Un affaiblissement économique de l'Europe n'est dans l'intérêt de personne.



**Nous avons le niveau d'inflation le plus faible de tous les pays de la zone euro.**

Pour répondre à ces défis, nous allons continuer à nous battre sur plusieurs fronts.

Nous avons mobilisé les fournisseurs, qui ont signé une charte de bonne conduite avec leurs clients. Ils se sont engagés à offrir à chacun de leur client une offre raisonnable, dans des délais raisonnables, à des conditions raisonnables. Nous veillerons au respect de ces engagements.

L'État se portera garant pour la bonne exécution des contrats.

Nous apporterons aussi des aides directes, dont nous avons demandé le doublement à la Commission européenne. Elles passeront de 2 / 25 / 50 à 4 / 50 / 100 millions d'euros. Nous simplifierons le guichet unique. Il sera ouvert le 1<sup>er</sup> novembre.

Avec le président de la République, nous poursuivrons nos négociations avec nos partenaires européens pour découpler le prix du gaz et le prix de l'électricité. L'enjeu est stratégique : nous devons faire baisser les prix de l'électricité en subventionnant les centrales à gaz.

Sinon, nous allons nous retrouver très vite face à un dilemme insoluble : fragiliser nos industries en les laissant face à des factures



## Nous sommes sortis du « quoi qu'il en coûte » Ce n'est pas pour y revenir.

énergétiques exorbitantes, ou fragiliser nos finances publiques, en subventionnant ces factures à tout va. Cela se traduirait soit par une perte de compétitivité, soit par une fragmentation de la zone euro.

Aucun de ces risques n'est acceptable.

Dans ce contexte, je tiens à redire à quel point il est essentiel de poursuivre la baisse des impôts de production engagée depuis cinq ans. Nous proposons donc de supprimer la Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) en deux fois, en 2023 et 2024.

Pourquoi la CVAE ? Parce qu'elle bénéficie en priorité à notre industrie et aux PME.

Pourquoi cette politique de l'offre ? Parce qu'elle nous a permis de créer 1,5 million d'emplois en cinq ans, de redresser notre industrie, de redevenir un territoire attractif, d'ouvrir de nouvelles usines.

L'autre volet de cette stratégie, ce sont les réformes : nous tiendrons nos engagements en matière de réformes structurelles. Nos engagements vis-à-vis de nos compatriotes, et nos engagements vis-à-vis de nos partenaires européens.

Je cite les deux réformes les plus emblématiques. D'abord, la réforme de l'assurance chômage - elle a été annoncée - je veux juste rappeler que lorsqu'on a 360 000 emplois non pourvus en France, et que vous avez tant d'entreprises qui cherchent désespérément de la main d'œuvre, dans la restauration, dans l'hôtellerie, dans l'industrie mécanique, dans l'agroalimentaire, c'est un vrai paradoxe que de maintenir inchangé le système d'assurance chômage. C'est bien pour cela qu'avec la Première ministre et avec Olivier Dussopt, ministre du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion, nous portons des transformations en profondeur de l'assurance chômage, tout simplement pour rendre cette assurance plus incitative pour la reprise de l'emploi.

La deuxième réforme, c'est la réforme des retraites. Le président de la République a été clair : la réforme des retraites doit

entrer en vigueur à l'été 2023. Je vais vous dire ma conviction, ma conviction de ministre, et ma conviction de citoyen. Nous pouvons porter une réforme juste et une réforme efficace dans des délais raisonnables. Le président de la République, faut-il le rappeler, a reçu un mandat du peuple français pour engager la réforme des retraites. Nous réformons les retraites parce que c'est la condition du financement de notre modèle de protection sociale. C'est la condition de la solidarité, et c'est la condition de la prospérité collective pour les générations à venir.

Enfin, le dernier volet de cette stratégie, après la croissance et les réformes de structure, c'est la réduction des dépenses publiques. Là aussi, je ne veux faire planer aucune ambiguïté : nous sommes sortis du « quoi qu'il en coûte » Ce n'est pas pour y revenir. Le « quoi qu'il en coûte » était la bonne réponse face à la crise du Covid ; quand le produit national brut (PNB) s'effondre, il faut sortir les armes massives. C'est ce que nous avons fait avec le président de la République, avec le « quoi qu'il en coûte ». C'était la réponse appropriée qui nous a permis de protéger notre outil de production, de protéger nos emplois et d'éviter des dépenses publiques de réparation qui auraient été beaucoup plus importantes.

Mais autant le « quoi qu'il en coûte » était approprié face au Covid, autant ce serait une faute économique face à l'inflation. Le « quoi qu'il en coûte » face à l'inflation ne ferait qu'alimenter davantage la flambée des prix.

Voilà les quelques points sur lesquels je voulais revenir. Nous avons tout pour réussir. Nous avons tout pour rester une grande puissance économique, respectée par ses partenaires, prête à investir, capable de protéger ses compatriotes. ■

## Biographie

### Bruno Le Maire

Né le 15 avril 1969, à Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine)

#### Formation universitaire

Normalien, agrégé de lettres modernes, diplômé de l'institut d'études politiques (IEP) de Paris et de l'École nationale d'administration (ENA)

#### Cursus professionnel

- Haut-fonctionnaire au sein du ministère des Affaires étrangères
- Membre du secrétariat général de la présidence de la République
- Conseiller pour les Affaires étrangères au sein du cabinet de Dominique de Villepin au ministère des Affaires étrangères, puis au ministère de l'Intérieur
- Conseiller politique puis directeur de cabinet du Premier ministre, Dominique de Villepin

#### Mandats électoraux et fonctions ministérielles

- Depuis le 20 mai 2022 : ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique
- 16 mai 2017-19 mai 2022 : ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance
- Depuis 2007 : député de l'Eure
- 2008-2009 : secrétaire d'État aux Affaires européennes
- 2009-2012 : ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du territoire
- 2010-2016 : conseiller régional de Haute-Normandie



LE GRAND TÉMOIN

## Jean-Claude Trichet

Gouverneur honoraire de la Banque de France et ancien Président de la BCE

### PLUTOT QU'UNE CRISE, DES TRANSFORMATIONS STRUCTURELLES DE LONG TERME

Jean-Claude Trichet, Gouverneur honoraire de la Banque de France et ancien Président de la BCE, sera le grand témoin le 14 novembre 2022 de la conférence Sociétal à l'Institut de France organisée en partenariat avec l'Académie des sciences morales et politiques, dont il est membre depuis 2010, sur la thématique du grand retour de l'inflation et de ses conséquences.

L'ex-président de la BCE analyse en avant-première pour les lecteurs de Sociétal, les différentes racines de l'inflation et les raisons du retard à la prise de conscience de ce phénomène par le monde économique et financier. Concernant la France, en raison de ses problèmes budgétaires et de compétitivité, il recommande de tout faire pour éviter le déclenchement d'une spirale prix-salaires. Appelant dans cette période les banques centrales à reprendre la main, l'ex-président de la BCE juge leurs politiques encore accommodantes et estime essentiel de conserver une définition de la stabilité des prix, soit la cible des 2%. Au-delà, Jean-Claude Trichet pointe notre entrée dans un nouveau paysage marqué par trois transitions : écologique, numérique et dans la cohésion de la société.

Propos recueillis par Aude de Castet et Philippe Reiller



**SOCIÉTAL.-** **Connaissons-nous vraiment une période d'inflation au sens habituel du terme ? Les caractéristiques du phénomène sont-elles réunies ?**

**Jean-Claude Trichet.-** Nous avons changé d'univers. Nous avons connu pendant plus d'une dizaine d'années une longue période d'inflation extrêmement basse. Cela vaut pour l'ensemble des pays avancés, ce qui s'est passé des deux côtés de l'Atlantique, aux États-Unis et dans la zone euro, mais également au Japon.

Nous avons donc connu une période de hausse des prix extrêmement limitée au point que les banques centrales ont considéré que leur responsabilité principale était d'éviter la matérialisation du risque de déflation qui pouvait conduire à une implosion à la fois des investissements, de la consommation et donc au drame.

C'est pour écarter ce risque que les différentes banques centrales ont mené des politiques très accommodantes pendant dix ans. Nous sommes entrés dans un autre univers avec une hausse des prix substantielle depuis la reprise post-



Nous avons changé d'univers.

Covid. Cette période se distingue par la combinaison d'une reprise d'une demande forte après une longue séquence où elle était inhibée et une difficulté sérieuse de l'offre due à l'héritage du Covid pour faire face à cette demande.

Ce phénomène est apparu des deux côtés de l'Atlantique, dans les deux grandes économies avancées mais avec toutefois une différence non négligeable. Du côté des États-Unis, la hausse de la demande post-Covid a été considérablement amplifiée par des politiques budgétaires très accommodantes de relance, y compris les premières décisions de la nouvelle administration Biden, critiquées en temps réel par d'éminents responsables démocrates, par exemple Larry Summers, l'ancien Secrétaire d'État au Trésor américain.

De notre côté de l'Atlantique, on observe que la reprise de l'inflation post-Covid est due plus à des problèmes d'offre que de demande.

Nonobstant ces différences, on se trouve, dans les deux cas, devant une hausse

des prix considérable, la plus élevée depuis quarante ans, non-compatible avec les engagements pris devant les citoyens par les banques centrales. Cet engagement consiste à donner cette stabilité aussi bien aux États-Unis qu'à la zone euro dans une perspective de moyen-long terme en stabilisant l'inflation autour de 2%. Oui, il y a bien inflation, c'est-à-dire une hausse des prix mesurée par la hausse générale des prix qui inclut les prix de l'énergie et des productions agricoles, aujourd'hui de 10% en Europe et de 8,3% aux États-Unis, mais il y a aussi une hausse des prix substantielle lorsque vous observez l'inflation sous-jacente (inflation moins les prix de l'énergie et des produits agricoles 6,1% en Europe et 6,3% aux États-Unis). On peut dire que la prise en compte de cette donnée signale une hausse des prix persistante au-delà de celle qui serait seulement liée aux prix des matières premières.

**Avez-vous été surpris par la vitesse de propagation du phénomène comme l'ont été beaucoup d'économistes ?**

Les banques centrales ont été surprises comme une large partie des agents économiques, des consommateurs, des épargnants et des participants des marchés. Mais il y a toujours eu des voix pour dire attention et prévenir de se méfier des modes. Ce n'est pas parce que nous avons observé pendant une dizaine d'années cette situation de très faible inflation qu'elle devenait éternelle. Quant à moi, je me situerai plutôt dans la catégorie de ceux qui ont toujours dit : attention, nous sommes dans une période qui n'a aucune raison de rester éternelle, il faut rester alerte et vigilant.

À cet égard, méfions-nous des modes ! Lorsque je présidais la BCE, j'ai connu la crise des *subprimes* et de Lehman Brothers, qui fut un énorme coup de tonnerre dans le ciel serein de ce que l'on avait appelé la « grande modération ». On connaissait alors un large consensus qui ressemblait beaucoup à celui que nous

avons eu récemment sur le fait que l'inflation zéro ou faible était éternelle.

À l'époque,

le consensus était que nous avons trouvé les moyens d'avoir une croissance régulière, raisonnable et une inflation signalant une stabilité des prix raisonnable. On appelait cela la « grande modération » et on se disait que rien de dramatique ne pouvait arriver. Bien entendu, on a pris de plein fouet Lehman Brothers qui révélait une énorme fragilité cachée. C'est la même chose qui vient de se passer. On sort d'une période qui n'avait rien d'éternelle et on est entré depuis fin 2021, plus exactement depuis la reprise post-Covid, dans une période radicalement nouvelle.

**Mais à côté de l'impact de la reprise post-Covid, quelles sont les autres racines de l'inflation ?**

En premier lieu, la cause immédiate est, à mon avis, la reprise post-Covid dans les pays avancés. Elle a joué un rôle important de déclenchement. En second lieu, les politiques budgétaires expansionnistes ont eu un impact inflationniste potentiel, qui ne s'est pas manifesté immédiatement mais qui était virtuel. En troisième lieu,



## Il faut donc s'attendre à une transition verte contribuant à l'inflation mondiale et à des taux d'intérêt mondiaux réels et nominaux nettement plus élevés qu'auparavant.

les politiques monétaires très accommodantes poursuivies pendant dix ans, qui étaient justifiées par la lutte contre les risques de déflation, représentaient aussi un impact potentiel inflationniste.

D'autres facteurs ont joué. En quatrième lieu, le Covid en lui-même a provoqué un sentiment de méfiance à l'égard des chaînes de valeur mondiales : ce début de « *déglobalisation* » était naturellement un problème pour l'offre en général et constitue donc une des dimensions permettant d'expliquer la montée de la hausse des prix.

En cinquième lieu, je pointerais une autre explication particulièrement visible aux États-Unis. Sur une longue période, on a connu une diminution très importante de la capacité de négociation, du *bargaining power*, des syndicats et des salariés. Il y a eu une stagnation très importante des salaires aux États-Unis et dans un certain nombre de pays avancés.

Et d'une certaine manière, la séquence « Trump suivi de Biden » peut être interprétée comme une révolte aux États-Unis d'une certaine classe moyenne qui avait été laissée de côté et où l'arrivée de Trump a marqué une certaine exaspération de ces catégories-là.

En sixième lieu, la « *transition verte* » peut aussi être à terme l'une des causes de l'inflation. Cette transition signale que nous ne serons à l'avenir plus dans un monde qui connaît un excès d'épargne et un défaut d'investissement, un contexte qui expliquait à la fois qu'il n'y avait pas de poussée inflationniste au niveau mondial en raison de l'insuffisance de la demande et que les taux d'intérêt réels au niveau mondial pouvaient être très bas en raison de cet excès d'épargne.

On entre dans une période où les investissements mondiaux de la transition verte vont être colossaux, où les remplacements d'investissements obsolètes vont être aussi énormes, et où, par conséquent, la probabilité qu'on ait au niveau mondial comme auparavant un excès d'épargne me paraît assez faible. Il faut donc s'attendre à une transition verte contribuant à l'inflation mondiale et à des taux d'intérêt mondiaux réels et nominaux nettement plus élevés qu'auparavant.

Je ne prétends pas être exhaustif sur toutes les causes de l'inflation. On le voit, le phénomène est très multidimensionnel. Bien entendu, il faut rester très prudent. Ma thèse est qu'il faut rester alerte et vigilant. Mais je vois beaucoup d'éléments qui me conduisent à penser qu'effectivement, il est improbable que nous retrouvions l'inflation très basse ces dix dernières années.

### Pourquoi y-a-t-il eu ce retard collectif dans la prise de conscience de l'inflation ?



**Ce début de « déglobalisation » était naturellement un problème pour l'offre en général et constitue donc une des dimensions permettant d'expliquer la montée de la hausse des prix.**

Ce phénomène a été observé dans l'ensemble de l'économie mondiale, mais singulièrement dans les grands pays avancés,

États-Unis et Europe. Là aussi, c'est un phénomène multidimensionnel. Première cause, les décideurs, banques centrales, gouvernements et participants du marché, ont été sous influence d'un consensus puissant autour de cette idée que l'inflation très basse avec des taux d'intérêt très faibles seraient éternels, un discours qui a poussé à la dépense publique et encouragé le déficit. Toute une armée éloquente d'économistes s'est employée à accréditer ce discours. Cette coagulation d'un sentiment de très grande tranquillité permanente sur le front de l'inflation peut expliquer qu'il ait fallu du temps pour

reprendre le contrôle de la situation. Je relèverai une deuxième cause importante. Les outils économiques dont disposent les économistes, les institutions économiques et financières et les banques centrales, reposent largement sur des modèles dominants, les *Dynamic stochastic general equilibrium* (DSGE) qui sont très utiles en période normale mais qui présentent l'inconvénient en période de changement très rapide, aussi bien de crise de l'économie réelle ou de phénomènes inflationnistes rapides, de très mal anticiper les évolutions. C'est pour cette raison que je m'explique qu'il était possible pour Jérôme Powell, le président de la Fed, d'expliquer encore à la fin de l'année dernière qu'il était confiant dans le fait que la hausse des prix aux États-Unis allait redescendre autour de 2% dans le courant de 2022. Je pense que cela a été affirmé sur la base de conclusions qui venait du staff de la Fed issues des travaux effectués à partir des outils économiques dont elle disposait.



**Les modèles traditionnels deviennent très inappropriés dans ces périodes de transformation rapide.**

C'est la même chose en Europe. Quand on voit qu'en trois mois seulement, de juin à septembre 2022, la prévision d'inflation de l'année 2023 par le staff de la BCE passe de 3,5% à 5,5% pour 2023, on constate qu'on traverse une période fébrile en termes de dynamisme de la hausse des prix. Les modèles traditionnels deviennent très inappropriés dans ces périodes de transformation rapide.

Troisième cause : il est exact que cela demande du courage de rompre avec certaines habitudes de raisonnement et de comportement. Même lorsque l'inflation est visiblement en train de repartir, c'est un fait que le passage d'une politique monétaire accommodante à une politique monétaire restrictive déplaît à un très grand nombre de parties prenantes dans l'économie. Il déplaît évidemment aux pouvoirs exécutifs qui redoutent des problèmes liés au freinage de l'économie réelle, mais aussi aux participants du marché en général, qui craignent l'impact

d'un environnement financier restrictif. Sans qu'il y ait de pressions politiques flagrantes ni de nonchalance ou d'absence de courage des banques centrales, un tel environnement amplifie encore ce sentiment général de retour rapide à une faible inflation.

Une quatrième cause a joué un rôle fâcheux. Je veux évoquer ici le guidage des anticipations données par les banques centrales sur leur politique monétaire future (« *forward guidance* ») pendant la période d'inflation extrêmement faible, consistant à dire qu'elles resteraient très accommodantes pendant une longue période quoi qu'il arrive de manière à prévenir la matérialisation du risque de déflation. Quand on connaît un changement aussi radical, on reste prisonnier de ce *forward guidance*.

Ce problème est encore accru parce que les banques centrales des pays avancés ont joué sur deux instruments principaux : l'instrument taux d'intérêt et l'instrument quantitatif (acquisitions sur le marché de valeurs négociables). Au total et de façon très contreproductive, des deux côtés de

l'Atlantique, le guidage a, *a priori*, intégré l'idée qu'on ne hausserait les taux d'intérêt qu'après avoir achevé les acquisitions nettes de valeurs négociables. Et comme celles-ci ont une certaine inertie, on s'est retrouvé avec un sérieux décalage en matière de hausses

des taux. On aurait pu penser que les banques centrales allaient augmenter leurs taux d'intérêt immédiatement, mais elles ne l'ont pas fait parce qu'elles s'étaient engagées à ne le faire qu'après avoir achevé les acquisitions nettes de titres négociables.

**Avez-vous repéré des expressions publiques de banques centrales et de dirigeants qui auraient mieux anticipé que d'autres les choses pendant cette période ?**

Je ne souhaite ni flatter ni accabler. Parmi les décideurs, tout le monde a été en retard. Chez les hommes politiques importants qui ont alerté sur le thème : « *attention, nous allons dans une très mauvaise direction !* », je pourrais citer le nom de Larry Summers, ancien Secrétaire d'État au Trésor américain. Il s'est exprimé clairement en ce sens et a alerté l'opinion quant aux premières décisions du président Biden sur le plan budgétaire.



## Qu'il y avait de bonnes raisons pour que la BCE ne soit pas exactement corrélée à la politique monétaire américaine.

Observons malgré tout que beaucoup de voix ont assuré qu'il ne fallait pas croire que l'inflation zéro serait éternelle. J'en étais, avec de nombreux anciens responsables. Je ne peux pas identifier à ce stade parmi les grandes banques centrales des grands pays avancés l'une qui aurait mieux fait que l'autre. C'est vrai que la Fed a haussé les taux avant la BCE, ce qui pourrait suggérer que la BCE a peut-être pris du retard. Mais je crois qu'il y avait de bonnes raisons pour que la BCE ne soit pas exactement corrélée à la politique monétaire américaine. D'abord, le choc de prix européen vient plus de l'offre que de la demande à l'encontre des États-Unis. Ensuite, la croissance européenne était plus médiocre et les effets dépressifs associés à la guerre en Ukraine, particulièrement flagrants en Europe.

### Comment évaluez-vous l'impact sur l'inflation de la guerre en Ukraine ?

On peut affirmer de manière très ferme que son impact sur l'économie européenne, sur l'inflation et la croissance dans le continent, est supérieur à son impact sur les États-Unis, ne serait-ce que parce que l'Europe était très dépendante des livraisons russes d'énergie fossile et parce que le conflit se déroule en Europe. En sus des conséquences directes, dépressives et inflationnistes, des hausses spectaculaires des prix de l'énergie et des produits alimentaires, une partie substantielle de ces deniers venant d'Ukraine et de Russie, il faut noter les conséquences de la perte de confiance. Nous sommes sur un continent qui connaît une vraie guerre dont chacun craint qu'elle puisse s'étendre à d'autres théâtres d'opération.

### En dépit du contexte ukrainien, l'Europe semble connaître aussi une inflation sous-jacente équivalente à celle des États-Unis. Qu'en pensez-vous ?

C'est l'une des raisons pour lesquelles je suis très vigilant. Souvent, en effet, on se contente d'évoquer l'inflation totale, y compris des prix du gaz et des produits agricoles. À cet égard, compte tenu des

dépenses budgétaires que nous faisons pour atténuer cette hausse des prix, on affiche en France une inflation nettement inférieure à l'inflation moyenne européenne. Au total, au niveau de la zone euro, les derniers chiffres connus sont assez alarmants : l'inflation, tout compris, est supérieure en Europe à ce qu'elle est aux États-Unis (10% en Europe en septembre 2022, contre 8,3% aux États-Unis). Et l'inflation sous-jacente, lorsqu'on lui retire les prix de l'énergie et des productions agricoles, est presque la même des deux côtés de l'Atlantique (6,1% en Europe, 6,3% aux États-Unis). Il y a donc déjà une large diffusion des hausses de prix dans les deux grandes économies avancées au-delà de l'impact des prix de l'énergie...

### Les politiques économiques en France nous ont-elles efficacement protégés avec notamment le « quoi qu'il en coûte » et le bouclier tarifaire ou nous mettent-elles en situation de fragilité avec un possible effet-boomerang ?

Dans un pays qui a déjà des problèmes budgétaires et des encours de dettes très importants par rapport à d'autres pays comparables, nous devons faire très attention. Bien entendu, le fait de consacrer des dépenses publiques importantes pour protéger les consommateurs français d'une hausse des prix en réalité incontournable parce qu'elle nous vient de l'extérieur et touche tout le monde, pose le problème de la nécessité de payer un jour tout cela. Est-il vraiment optimal de faire des dépenses supplémentaires par rapport aux autres pays comparables compte tenu de notre propre vulnérabilité potentielle ?

Deuxième observation, qui nuance la précédente, je comprends qu'un gouvernement puisse vouloir faire en sorte qu'il y ait le moins d'effets secondaires possibles, c'est-à-dire de hausse de salaires, de hausse générale de coûts dans l'économie. Le gouvernement atténue alors l'inflation apparente et, ce faisant, il aura moins de mal à convaincre l'opinion qu'il ne

faut surtout pas augmenter massivement les traitements et salaires, et l'ensemble des coûts pour éviter l'enclenchement d'une spirale prix-salaires.

Le problème principal dans tous les pays, et singulièrement en France, qui a des problèmes budgétaires mais aussi de compétitivité/coût, c'est d'éviter les effets de second tour, l'enclenchement d'une spirale prix-salaires. C'est là le problème majeur. Tout ce qui permet d'éviter cette spirale, par exemple le fait d'accorder des primes au lieu d'augmenter les salaires de manière récurrente, va dans le bon sens. J'espère ardemment que notre pays va éviter au maximum, mieux que les autres à cause de nos retards en termes de compétitivité, l'enclenchement de la spirale prix-salaires.

### **Les banques centrales qui ont des attitudes diverses depuis le début de l'année peuvent-elles casser l'inflation ?**

Les banques centrales doivent reprendre la main. Elles se sont engagées vis-à-vis de l'ensemble de leurs concitoyens à leur donner, dans une perspective de moyen-long terme, une hausse des prix autour de 2%. Cela est réaffirmé régulièrement et encore tout récemment solennellement par Jérôme Powell à la réunion de Jackson Hole en août dernier. Même chose en Europe où Christine Lagarde a réaffirmé cela récemment avec beaucoup de force et même chose dans les autres pays avancés.

Certaines voix se sont élevées dans le passé pour juger qu'il n'était pas bon qu'on ait un objectif, une définition de la stabilité des prix à 2% et qu'on devrait avoir plutôt 4%. D'autres, plus récemment, ont demandé 1%, voire 0%. Mais ce n'est pas comme cela que l'on doit traiter un problème aussi important que celui de l'ancrage des anticipations dans l'ensemble de l'économie internationale dans une perspective de moyen-terme.

Il y a eu un effet extrêmement positif après la dernière très grande crise, celle de Lehman Brothers. Toutes les banques centrales des grands pays avancés ont retenu la même définition de la stabilité des prix, 2%, qui apparaît comme un *optimum* raisonnable pour éviter à la fois une inflation déstabilisatrice et une déflation dangereuse. Ce n'était le cas avant Lehman Brothers que

de la BCE et la Banque d'Angleterre. Les Américains ont affirmé en 2012 leur objectif de stabilité des prix à 2%, les Japonais l'ont fait en 2013. Conséquence : aux États-Unis, au Japon, dans la zone euro et en Angleterre, toutes les banques centrales ont le même objectif de stabilité des prix. Il faut noter que ce sont les quatre banques centrales des pays avancés qui émettent les devises qui sont dans le panier des droits de tirages spéciaux (DTS) du FMI. C'est un élément de stabilisation de l'économie internationale considérable. Même si ce n'est pas le fruit d'un traité international ni même d'une décision collégiale des grandes banques centrales, je considère que c'est la réforme « de facto » du système monétaire international, de loin la plus importante depuis l'explosion du système de Bretton Woods.

Un ancrage solide des anticipations au niveau national, continental et mondial, est d'une importance capitale dans les périodes turbulentes de changement rapide de toute nature, dans les périodes dangereuses, y compris sur le plan géostratégique.

### **Le durcissement de la politique monétaire des banques centrales ne risque-t-il pas d'entraîner une stagflation ?**

L'expérience de la Fed des années 1970 est éclairante. Faute d'avoir lutté en temps utile contre l'inflation, celle-ci s'est installée et la reprise en mains a été d'autant plus coûteuse et difficile. C'est Paul Volcker, le Chairman de la Fed qui a la charge de redresser la situation. Lorsqu'il arrive en responsabilité, il trouve une inflation à 14% persistante, il doit hausser les taux d'intérêt à 20%, et doit faire face à une récession terrible, en sus du début de la crise des pays émergents, plusieurs États d'Amérique latine et d'Afrique se retrouvant alors en dépôt de bilan. C'est bien la démonstration que lorsqu'on n'est pas vigilant à temps, le prix à payer est très élevé.

Réjouissons-nous que les banques centrales, des deux côtés de l'Atlantique, se montrent aujourd'hui responsables dans les circonstances présentes. La thèse selon laquelle les banques centrales sont actuellement trop agressives ne me paraît pas fondée aujourd'hui.



**Le fait que l'Allemagne et la France aient eu dans un passé récent des politiques énergétiques totalement différentes, opposées, est quelque chose de profondément anormal.**

**Les prévisions de croissance pour 2023 ne cessent pourtant d'être révisées à la baisse...**

Des deux côtés de l'Atlantique, un ralentissement était prévisible, conséquence d'abord d'un choc pétrolier et de matières premières qui constitue toujours un phénomène à la fois inflationniste et dépressif. Si l'on considère les choses sur une durée trop courte, on peut se dire qu'il vaudrait mieux ne rien faire en raison de ce double impact inflationniste et dépressif, en pensant que cela va s'arranger tout seul. Ma réponse est non, on a vu que cela ne s'arrangeait pas tout seul. Car si les banques centrales ne font rien, alors on donne libre cours aux effets de second tour, aux augmentations générales des prix puisque les agents économiques ont le sentiment que l'on a perdu pour longtemps le contrôle de la stabilité des prix. Et donc, le prix d'une moindre vigilance des banques centrales, dans un premier temps, sera de considérables difficultés économiques et financières à venir.

**Faut-il construire un marché unique de l'énergie pour l'Europe ? Quels en seraient les contours ?**

Je vois encore des anomalies dans la construction de l'Europe à laquelle je suis tellement attaché. Nous n'avons toujours pas de marché unique des banques, une situation quand même singulière puisque la grande ambition des Européens était d'avoir un marché unique, des biens comme des services. Dans les services, le secteur financier revêt une importance considérable et, en particulier pour des raisons de résistances nationales, on n'a pas de vrai marché unique des services financiers, des banques ou des capitaux.

Sur le plan énergétique, c'est la même chose. L'énergie est évidemment un secteur-clé, massivement perturbé en ce moment. Les pays européens ont fait des choix très différents, les circonstances les obligent maintenant à converger vers une ligne commune. Mais on est très loin

de ce qui serait souhaitable, à savoir une politique énergétique commune sur la base des intérêts stratégiques supérieurs de l'Europe qui, en dernières analyses, correspondent aux intérêts nationaux à long terme de chaque pays.

Le fait que l'Allemagne et la France aient eu dans un passé récent des politiques énergétiques totalement différentes, opposées, est quelque chose de profondément anormal. Personne ne peut contester qu'à l'avenir il faudra créer cette possibilité de prendre en compte la question énergétique comme un élément-clé de géostratégie pour l'ensemble de l'UE. À mes yeux, de la même manière, dans une perspective stratégique de long terme, il nous faudra mettre en place une union politique et une défense commune.

**Vous nous avez expliqué que le retour de l'inflation était quelque part inévitable et vecteur de transformations. Qu'est-ce qui aura le plus changé selon vous pendant cette période ?**

Nous sommes à un point d'inflexion mondiale d'une importance historique. Tout change dans une perspective de moyen terme : menaces géostratégiques, inflation, taux d'intérêts réels et nominaux, etc. Tout change également dans une perspective de plus long terme. Nous avons d'abord la transition verte, qui impose une nouvelle gestion du vaisseau spatial de l'humanité : la Terre. Nous avons ensuite des bouleversements scientifiques et technologiques dont la transformation digitale est une illustration emblématique. Enfin, et surtout, une transformation profonde de toutes nos sociétés, qu'il s'agisse des pays avancés comme des pays émergents, pour en renforcer la cohésion et l'équité est un élément fondamental d'une transition structurelle de long terme. ■

## Biographie

### Jean-Claude Trichet

Né à Lyon, Jean-Claude Trichet est inspecteur général des finances honoraire et ingénieur civil des Mines. Diplômé de l'École nationale supérieure des Mines de Nancy et de l'École nationale d'administration (ENA), il est président honoraire du Groupe des 30 (Washington), président du Conseil d'administration de l'Institut Bruegel (Bruxelles), membre de l'Institut de France (Académie des sciences morales et politiques). Il préside la Commission Trilatérale pour l'Europe.

En 1978, Jean-Claude Trichet est nommé conseiller économique au cabinet du ministre de l'Économie puis, la même année, conseiller du Président de la République (Valéry Giscard d'Estaing). En 1986, il est directeur de cabinet du ministre de l'Économie, des finances et de la privatisation (Édouard Balladur).

Il est nommé gouverneur de la Banque de France en 1993 et renouvelé dans cette fonction pour un second mandat en 1999. Comme Directeur du Trésor et comme Gouverneur de la Banque de France, il a mis en œuvre la stratégie française de « désinflation compétitive » dans les années 1980 et 1990. À la fin des années 1990, il lance l'idée des « Principes pour des flux de capitaux stables et une restructuration équitable de la dette dans les pays émergents », qui seront adoptés par la Communauté internationale au début des années 2000.

Le 29 juin 2003, Jean-Claude Trichet est élu président des gouverneurs des banques centrales du Groupe des Dix (G-10). Il est également élu président des banquiers centraux de la Réunion de l'économie globale (*Global Economy meeting*) et président du groupe des gouverneurs et des responsables de la supervision bancaire (*Governors and Heads of Supervision* (GHOS)). Il est nommé président de la Banque centrale européenne le 16 octobre 2003, d'un commun accord, par les chefs d'État ou de gouvernement des États membres ayant adopté l'euro, pour une durée de huit ans. Sa nomination prend effet à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2003 et se termine le 1<sup>er</sup> novembre 2011. Depuis fin 2010 et jusqu'au 31 octobre 2011, M. Trichet est président du Comité européen du risque systémique (CERS).

Jean-Claude Trichet a été nommé « Personnalité de l'année » (*Person of the Year*) par le *Financial Times* en 2007 et désigné comme l'une des « Cinquante personnes ayant influencé la décennie » (*Fifty faces that shaped the decade*) du *Financial Times* en décembre 2009. Il a été nommé deux fois « Policy Maker of the Year » par la revue *International Economy* (1991 et 2007). Il a été nommé n°5 dans la liste des personnalités les plus influentes du monde (*World Most Powerful*) établie par *Newsweek* (2008) et n°5 également dans la liste des personnalités les plus influentes dans le domaine financier (*Most powerful figures in finance*) de la revue *Institutional Investors* (2008). Il est l'une des personnalités les plus importantes dans le monde de *Time Magazine* en 2011 (*Most influential people in the world*).

Il a reçu le prix Zerilli-Marimo de l'Académie des sciences morales et politiques (1999), le prix franco-allemand de la Culture (2006) et la médaille d'or « Ludwig-Erhard » (2007). Il a aussi été nommé « Banquier central de l'année » par la revue *The Banker* (2008) ; « Banquier européen de l'année 2007 » par le groupe « 20+1 » et « Banquier central de l'année 2008 » par « *Euromoney* ». Le Prix international Charlemagne 2011 d'Aix-la-Chapelle lui a été attribué pour son engagement en faveur de l'unité européenne. Il a également reçu le Prix de l'économie mondiale 2011 du *Kiel Institute*. Il a reçu le « Collier du Mérite Européen » à Luxembourg (2013). La « *Lifetime Achievement Award for Economic Policy* » de l'Association américaine des économistes d'entreprises (NABE) lui a été remise à Washington (2014) ainsi que le prix pour réalisations exceptionnelles dans le domaine monétaire de la « *Monetärer Workshop* », Francfort (2016).

Les universités de Liège, Stirling, Montréal, Tel Aviv, Bologne et Sofia lui ont conféré le titre de docteur honoris causa.



## Jean-Marc Daniel

Économiste et président de *Sociétal*

### RETOUR DE L'INFLATION

En s'appuyant sur les définitions de l'inflation et ses précédents historiques, le président de Sociétal, par ailleurs professeur émérite de l'ESCP Business School et de Mines ParisTech, revient aux fondamentaux de la théorie économique et nous livre ainsi des clefs de compréhension du phénomène actuel de l'inflation que nous traversons.



De 2010 à 2020, l'arlésienne de l'économie occidentale aura été incontestablement l'inflation. On en parlait sans cesse, faisant parfois mine de l'espérer, mais on ne la voyait jamais ! Ainsi, à la fin du mois d'août 2020, le taux en glissement annuel d'évolution des prix était de 1,2% pour l'ensemble des pays de l'OCDE, de -0,2 % pour la zone euro et de 1,3% pour les États-Unis. Et depuis la naissance de l'euro, le taux moyen d'inflation a été de 2,1% entre 2000 et 2011 et de 1,3% entre 2011 et 2020, à tel point que certains dénonçaient il y a encore deux ans une politique monétaire européenne excessivement rigoureuse.

Cependant, à compter de fin 2020/début 2021, la situation a radicalement changé. En glissement, l'indice des prix en zone euro a évolué de 2,95% entre août 2020 et août 2021 et de 9,1% entre août 2021 et août 2022.

Pour comprendre cette rupture, un retour aux sources s'impose. Il convient d'abord de rappeler ce qu'est l'inflation. Selon l'Insee : « *L'inflation est la perte du pouvoir d'achat de la monnaie qui se traduit par une augmentation générale et durable des prix (...). La perte de valeur de la monnaie est un phénomène qui frappe l'économie nationale dans son ensemble (ménages, entreprises, etc).* »

*Pour évaluer le taux d'inflation, on utilise l'indice des prix à la consommation (IPC) ».*

#### **Effet Ricardo, effet Cantillon**

Vu cette définition, toute hausse des prix doit-elle être considérée comme de l'inflation ? Il faut en fait analyser précisément son origine. Les économistes font la différence entre l'inflation « au sens de Cantillon » (du nom d'un économiste franco-irlandais du XVIII<sup>ème</sup> siècle) et l'inflation « au sens de Ricardo » (du nom du célèbre économiste du début du XIX<sup>ème</sup> siècle). Dans le premier type d'inflation, seuls certains prix augmentent. En pratique, ce sont ceux des secteurs peu concurrentiels si bien que le bon outil pour la faire disparaître est d'accroître la concurrence. Dans le second cas, tous les prix augmentent pratiquement au même rythme, y compris le prix du travail que représentent les salaires.

Et donc, l'inflation telle que définie par l'Insee correspond plutôt à « l'inflation au sens de Ricardo ».

#### **Rappels historiques**

Si on étend le champ historique, on constate que l'inflation en tant que hausse « générale et durable » des prix est relativement rare. Par exemple, en France, dans la

période récente, les XIX<sup>ème</sup> et XX<sup>ème</sup> siècles ont eu des destins totalement contraires. Au XIX<sup>ème</sup> siècle, l'indice des prix, sur une base 100 en 1820, était descendu à 76 en 1913. Voilà donc un siècle qui a connu une croissance économique soutenue et une modification en profondeur des conditions de vie et qui, placé sous le régime monétaire de l'étalon-or, a accru la valeur de la monnaie. En revanche, le XX<sup>ème</sup> siècle, qui a amplifié la croissance du XIX<sup>ème</sup> siècle mais s'est défilé en 1976 de l'or comme référence monétaire, a connu une inflation phénoménale. Un franc de 1913 avait le pouvoir d'achat de 4 euros d'aujourd'hui. C'est-à-dire que, compte tenu du passage au nouveau franc dans les années 1960 et à l'euro dans les années 2000, les prix ont été multipliés en un siècle par... 2 540 !

En 1913, le franc français et le franc suisse étaient équivalents. Aujourd'hui, la monnaie française et la monnaie suisse sont de nouveau à parité. Mais pour arriver à un tel

résultat, il a fallu, insistons là-dessus, changer deux fois la

monnaie française, en 1960 puis en 1999, la divisant d'abord par 100, puis par 6,56. Cela représente une dévaluation relative par rapport au franc suisse de 99,8% !

Cette incroyable dérive de la monnaie française depuis 1913 correspond pleinement à la définition de l'inflation telle qu'énoncée par l'Insee. Celui qui a probablement le mieux analysé les tenants et les aboutissants de cette situation est René Mayer. Nommé ministre des Finances en 1947, il procède en janvier 1948 à une dévaluation du franc de 80% par rapport à l'or et au dollar. Pour lui, cette dévaluation doit être comprise comme la sanction inéluctable du « *dirigisme inflationniste* » qui fonde la politique économique du pays. Par cette expression, il caractérise une politique qui assoit l'évolution du pouvoir d'achat sur le déficit budgétaire et l'endettement public, qui prétend garantir une forte croissance grâce à des investissements publics qui se révèlent en pratique inutiles et dispendieux, et qui

accepte le sacrifice de la monnaie et de l'épargne pour corriger les déséquilibres induits.

### Équation quantitative de la monnaie et effet Cantillon

Pour tirer pleinement les leçons de cette histoire, il faut revenir aux fondamentaux de la théorie économique. Dans les années 1970, époque où l'inflation s'emballait, il était de bon ton de dire qu'à défaut d'élaborer une théorie convaincante de l'inflation, les économistes avaient produit, à son sujet, une inflation de théories. Pour mettre de l'ordre dans cette profusion, on commençait par écartier l'inflation au sens de Cantillon, inflation réclamant avant tout un renforcement de la concurrence ; puis on distinguait dans l'inflation au sens de Ricardo deux formes d'inflation : l'une par la demande, l'autre par l'offre, c'est-à-dire par les coûts.

À cette approche qui garde ses mérites, on doit ajouter une analyse monétaire qui justifie l'introduction des banques centrales dans le processus. Cette analyse repose

sur l'équation quantitative de la monnaie telle qu'elle a été formalisée, notamment, par l'économiste américain Irving Fischer. Cette équation s'écrit :  $MV = PT$ , où M désigne la masse monétaire, c'est-à-dire la quantité de monnaie, V sa vitesse de circulation, c'est-à-dire le nombre fois sur une période donnée où un titre monétaire change de mains, T le volume des transactions à prix fixes et P l'évolution du niveau général des prix de ces transactions. L'inflation se traduit par une valeur de P supérieure à 1. On voit bien selon cette équation, que l'inflation suppose que M augmente, pourvu que V reste constante. En revanche, une augmentation de M débouche soit sur l'inflation, soit sur une hausse des transactions, hausse des transactions qui peut elle-même se porter soit vers les produits nationaux, soit vers les importations, soit enfin sur une baisse de V. Quoi qu'il en soit, comme M dépend du crédit, la Banque centrale est un acteur privilégié dans la lutte contre l'inflation du



**La Banque centrale est un acteur privilégié dans la lutte contre l'inflation du fait de son action sur les taux d'intérêt. Pourtant, il serait hasardeux et réducteur d'en rester là.**



## L'inflation doit être perçue comme la double sanction d'un déficit budgétaire hors de contrôle et d'une faible croissance de la productivité.

fait de son action sur les taux d'intérêt. Pourtant, il serait hasardeux et réducteur d'en rester là. Les « *10 principes de l'économiste* » de Nicolas Mankiw, qui résumait les fondements de la science économique, permettent d'aller plus loin et de revenir sur la distinction inflation par la demande/ inflation par les coûts. Les deux derniers principes portent sur le cas de l'inflation.

Le 9<sup>ème</sup> principe affirme : « *Les prix augmentent quand le gouvernement imprime trop de monnaie* ». C'est-à-dire que la première source d'inflation est la création de monnaie servant à financer le déficit budgétaire. Il est complété par le 10<sup>ème</sup> : « *À court-terme il existe un arbitrage entre inflation et chômage* ». C'est-à-dire qu'en cas de plein emploi, les entreprises tendent à verser des salaires supérieurs à la productivité du travail, ce qu'elles compensent en augmentant leurs prix et qu'elles financent en faisant créer par les banques la monnaie nécessaire.

Retenir ces deux principes de Mankiw permet donc de considérer que l'inflation par la demande provient, *grosso modo*, d'une demande publique excessive entretenue par le déficit budgétaire, l'inflation par les coûts étant issue d'augmentations de salaires déconnectées de l'évolution de l'efficacité du travail.

Dès lors, l'inflation doit être perçue comme la double sanction d'un déficit budgétaire hors de contrôle et d'une faible croissance de la productivité.

Sommes-nous dans cette situation ?

Pas immédiatement, car ce que nous vivons en ce moment est une inflation au sens de Cantillon. La hausse des prix est portée par ceux de l'énergie. En août 2022, la hausse des prix sur un an en zone euro a été de 9,1% mais celle de l'énergie a été de 38,9%.

Quant à l'évolution de la masse monétaire, pourrait-elle expliquer cette poussée

d'inflation même si celle-ci doit être prise au sens de Cantillon ? La masse monétaire s'est de fait fortement accrue ces dernières années. Or, cette augmentation avait été jusqu'à présent sans conséquence immédiate sur les prix.

Cela signifie comptablement que la vitesse de circulation de la monnaie n'a cessé de reculer. D'après le FMI, pour l'ensemble des pays de l'OCDE, sur une base 100 en 1960, elle était 54 en 2000 et de 45 en 2019. En fait, au gré des crises, la population s'est mise à thésauriser, accumulant les billets et laissant dormir des sommes de plus en plus importantes sur ses comptes courants. Le risque inflationniste est que soudain, perdant confiance en la monnaie, les ménages se ruent vers des achats massifs de biens de toutes sortes, enclenchant un brutal retour de flamme inflationniste.

### Conclusion

Dès lors on pourrait penser que, comme le disaient les principaux banquiers centraux il y a encore un an, la hausse des prix est « temporaire ». Comme elle dépend assez grandement du prix de l'énergie et donc implicitement de l'évolution de la guerre en Ukraine, cette opinion ne manque pas de pertinence. Mais il faut raisonner à plus long terme. Les banques centrales ont engagé une nouvelle phase de leur action. La hausse des taux d'intérêt qu'elles mènent vise à limiter l'augmentation du crédit et donc à contenir celle du « M » de l'équation quantitative de la monnaie. Mais force est de constater que cela atteint ses limites.

En fait, il faut retrouver l'esprit de René Mayer quand il dénonçait le « dirigisme inflationniste ». Il préconisait alors un « *triple ajustement libéral* » favorisant une évolution des prix et des salaires conforme à celle de la productivité, s'appuyant sur l'équilibre budgétaire et assumant une politique monétaire de défense du taux de change pour contenir l'inflation importée. ■

### Biographie

#### Jean-Marc Daniel

Économiste français, professeur émérite à l'ESCP Business School et Président du média économique de l'Institut de l'Entreprise, Sociétal. Il se décrit comme étant un libéral classique. Jean-Marc Daniel est chevalier de la Légion d'honneur et titulaire du prix Zerilli-Marimo de l'Académie des sciences morales et politiques.

### Dernières publications

- *La Politique économique*, coll. « Que sais-je ? », PUF, 2008 et 5<sup>ème</sup> édition ; 2017
- *Histoire vivante de la pensée économique*, des crises et des hommes, Peamon, 2010
- *Le Socialisme de l'excellence. Combattre les rentes et promouvoir les talents*, François Bourin, 2011,
- Avec Henri Sterdyniak, *Présidence Sarkozy : quel bilan ?*, édition Prométhée, 2012
- *Huit leçons d'histoire économique*, Odile Jacob,
- *Ricardo reviens ! Ils sont restés keynésiens*, Les Pérégrines, 2012
- *L'État de connivence - en finir avec les rentes*, Odile Jacob, 2014
- *Le Gâchis Mançais : histoire de quarante ans de mensonges économiques*, Tallandier, 2015
- *Petite histoire iconoclaste des idées économiques*, coll. Agoa, Le cherche-midi éditeur, 2016
- *Valls, Macron : le socialisme de l'excellence à la française*, Les Pérégrines, 2016
- *Les Impôts. Histoire d'une folle de Jupiter*, L'Archipel, 2018
- *Il était une fois... l'argent magique - Conte et mécomptes pour adultes*, Le cherche-midi éditeur, 2021
- *Histoire de l'économie mondiale*, Tallandier, 2021.



## Mathieu Plane

Économiste, Directeur adjoint - département Analyse et prévision à l'OFCE

### LE CHOC ÉNERGÉTIQUE OBLIGE À ACCÉLÉRER SUR LA TRANSITION ET LA RÉINDUSTRIALISATION

Le directeur adjoint du département analyse et prévision de l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE) explique pourquoi l'inflation devrait s'inscrire durablement dans les économies. Face au mur énergétique, Mathieu Plane analyse comment les gouvernements sont contraints à des arbitrages pour en amortir le choc tandis que les banques centrales ajustent leurs stratégies. Pour l'économiste de l'OFCE, le défi pour la France est de réconcilier les objectifs climatiques, macroéconomiques et de réindustrialisation. Soulignant l'intérêt économique des boucliers tarifaires, il plaide aussi pour des mesures d'incitation à la sobriété énergétique.

Propos recueillis par Aude de Castet et Philippe Reiller



#### **SOCIÉTAL.- La vague inflationniste que nous connaissons est-elle un phénomène temporaire ou durable ? S'agit-il d'une crise de plus ou des prémices de profondes transformations ?**

**Mathieu Plane.-** Je note d'abord un basculement rapide. Il y a encore quelques trimestres, on parlait plutôt de risques de déflation - à la japonaise -, que d'un risque d'inflation. La bascule est allée très vite avec des facteurs potentiellement transitoires et d'autres, plus durables et d'ordre structurel. On vit une mutation globale consécutive à une séquence de plusieurs crises, qui peuvent avoir des impacts durables.

On constate d'abord une forme de robustesse de cette inflation. Fin 2021, on pensait que l'inflation était due à des goulots d'étranglement liés à la reprise post-Covid qui a généré une demande très vigoureuse avec des contraintes d'offre, des chaînes de production perturbées. On pensait que cet épisode ne serait que passer et que l'on reviendrait relativement vite à une inflation autour de 2%.

Mais la guerre en Ukraine a modifié la perspective, évidemment sur la question des matières premières et de l'énergie. Ce qui était déjà transitoire l'est moins, puisque le scénario d'un prix de l'énergie bon marché s'est évanoui à cause de la guerre. Laquelle augure d'une énergie chère durablement, pour l'Europe, en tout cas sur le gaz et possiblement sur l'électricité et peut-être un peu moins pour le pétrole.

Le niveau très élevé des prix de l'énergie modifie donc la trajectoire de l'inflation étant donné que notre pays est importateur d'hydrocarbures. Le premier choc réside donc dans la robustesse de cette inflation, y compris pour 2023, mais qui est en



**La bascule est allée très vite avec des facteurs potentiellement transitoires et d'autres, plus durables et d'ordre structurel.**

grande partie liée aux prix de l'énergie et à leurs effets de diffusion sur l'économie.

Mais ce contexte fait aussi apparaître un choc plus durable qui est lié à la réduction rapide de notre dépendance aux énergies fossiles, que ce soit pour des raisons géostratégiques ou environnementales. Cela nécessite d'opérer un changement rapide de modèle de production et nous oblige à accélérer la transition. Outre la nécessité de répondre à des engagements écologiques pour atteindre la neutralité carbone en 2050, la nouvelle situation exige d'aller plus vite avec des investissements importants et une transition rapide. Cette accélération, cette « grande bascule » est donc d'abord corrélée à ce mur d'énergie lié à la fois à la flambée, des prix, mais aussi, au risque de ruptures d'approvisionnement qui nous oblige à trouver des alternatives.

Ce qui signifie, avoir plus d'autonomie dans nos énergies, être moins dépendant des hydrocarbures auparavant bon marché, ce qui coûte cher et sera de fait plus inflationniste !

**Cette transition demande de gros investissements alors qu'avec le « quoi qu'il en coûte » la France a sans doute épuisé sa capacité à alourdir sa dette. N'est-on pas entré dans un cercle vicieux inflationniste ?**

L'inflation va rester élevée en 2023, le pic interviendra probablement au début de l'année. À plus long terme, ces crises de l'énergie, géopolitique et des chaînes de production, vont conduire de toute façon à une forme de fragmentation et de relocalisation régionale des échanges, à une transformation des modèles économiques en raison de la hausse des prix de l'énergie et l'impérative nécessité de réduire rapidement nos émissions de carbone.

La conséquence est que nous allons entrer dans un monde avec plus d'inflation en raison de coûts de production plus élevés.

### Alors comment financer tout cela ?

Les besoins d'investissement sont colossaux avec, rien que pour la France, quelque 30 milliards d'euros supplémentaires qu'il faudrait consacrer chaque année pour assurer les transformations. Il faut aussi réconcilier la problématique de la transition écologique avec celle des fins de mois, c'est-à-dire accompagner ceux qui sont perdants de cette transformation.

Les dispositifs, type bouclier tarifaire et remise carburant, sont clairement des mesures d'urgence pour accompagner ce choc, mais ont des limites. À plus long terme, la seule façon de rendre compatible la croissance avec la transition c'est d'accroître massivement notre production d'énergie décarbonnée qui doit se substituer à l'énergie carbonée que

l'on importe. Rappelons au passage que notre facture énergétique cette année pourrait atteindre 100 milliards d'euros, 4 points de PIB

c'est colossal ! Cela coûte évidemment cher de modifier en profondeur notre système productif, donc cela signifie des investissements importants qu'il va falloir financer pour se passer de ces énergies fossiles, et cela est assez peu compatible à court terme avec des gains de pouvoir d'achat et la réduction des dettes. En tout cas nous sommes face à un choc négatif qu'il va falloir absorber.

### Quels rôles ont joué les politiques budgétaires et les politiques monétaires dans cette montée inexorable de l'inflation ?

De part et d'autre de l'Atlantique, les situations ont été bien différentes. Les plans américains de relance (Trump puis Biden) ont été « XXL » et surcalibrés par rapport au choc économique et ils ont évidemment entretenu l'inflation. Une demande très forte notamment pour les biens de consommation, des chaînes de production perturbées, tout cela a généré de l'inflation avec le soutien des politiques monétaires pratiquant des taux bas. Du côté de la zone euro, cela



**Nous allons entrer dans un monde avec plus d'inflation en raison de coûts de production plus élevés.**



## Les banques centrales n'avaient pas le choix si l'on voulait éviter un crise systémique majeure.

a été un peu différent. On a essayé de calibrer une réponse budgétaire (chômage partiel, mesures d'aides aux entreprises et de solidarité pour les ménages etc.) à la hauteur du choc. Dans la zone euro, c'est plutôt le fait que l'on ait eu des chocs très forts sur l'activité avec une baisse historique du PIB, puis une forte remontée post-Covid, qui a eu des effets inflationnistes liés aux matières premières et à certains composants industriels.

La reprise s'est faite partout en même temps, en créant des goulots d'étranglement avec des capacités de production s'ajustant tardivement (semi-conducteurs, fret maritime, etc.). C'est donc plutôt la crise Covid puis la reprise post Covid qui ont fabriqué de l'inflation dans la zone euro, davantage que le sur-calibrage des plans de relance.

Les États ont joué le rôle d'assureur pendant cette période-là pour préserver les économies et le tissu productif, en créant de la dette. Le seul moyen de passer le cap a été d'avoir une politique de taux zéro des banques centrales avec des rachats de dette, ce qui a permis aux États de s'endetter à un coût nul ou très faible. Les banques centrales n'avaient pas le choix si l'on voulait éviter une crise systémique majeure.

**Maintien de taux d'intérêt bas au Japon permettant à l'État de compenser la baisse du pouvoir d'achat des ménages en creusant les déficits, durcissement monétaire vigoureux de la Fed, prudence de la BCE. Les banques centrales n'ont-elles pas tardé à réagir ?**

La nature de l'inflation n'est pas la même aux États-Unis et en Europe. Il était normal que la Fed réagisse plus vite et plus fort en raison d'une inflation sous-jacente élevée - si l'on retire les prix de l'énergie -, et robuste avec des pénuries importantes et une surchauffe marquée par des tensions importantes dans de

nombreux secteurs de production.

Du côté européen, le choc inflationniste est surtout lié à l'énergie, aux produits alimentaires, aux prix importés. La BCE répond à cette inflation en augmentant les taux d'intérêt mais une incertitude demeure concernant les effets sur l'inflation. Si l'inflation est liée à un choc d'offre négatif dû à des problèmes d'énergie ou des difficultés d'approvisionnement sur les chaînes de production mondiales, la hausse des taux ne changera pas grand-chose à l'inflation. On risque d'avoir la double peine, peu d'effet sur l'inflation mais des hausses de taux qui augmentent le coût des dettes et pénalisent la croissance.

L'enjeu pour la BCE est donc très délicat. Il lui faut répondre à plusieurs objectifs en même temps : son mandat étant la lutte contre l'inflation, ne rien faire c'est laisser aller des anticipations qui dérivent sur l'inflation, et se retrouver en situation compliquée si elle agit trop tard ; en même temps, si elle agit trop vite et trop fort, cela peut conduire la zone euro dans une récession. À quoi s'ajoute le problème de fragmentation de la zone euro, une remontée des taux expose les pays les plus fragiles, notamment l'Italie, avec le risque d'une crise financière au sein de la zone euro.

Mais aussi, ne rien faire, c'est courir le risque d'une dépréciation de l'euro vis-à-vis du dollar. En somme, il n'y a presque pas de bonne solution. La BCE se retrouve face à la quadrature du cercle, confrontée à des objectifs qui sont totalement opposés.

**Faut-il conserver la cible des 2% pour les banques centrales ?**

À long terme, ce chiffre peut se discuter en fonction de la transformation des modèles économiques, avec aussi la transition énergétique qui peut être inflationniste. Quelque part, les banques centrales adaptent d'ores et déjà cet objectif,

y compris dans la lecture qui peut être faite de ces 2% (moyenne sur plusieurs années, possibilité de dépasser dans le temps et horizon de cette cible). Les banques centrales veulent surtout éviter une dérive inflationniste avec l'enclenchement d'une spirale prix-salaires. Un scénario qu'il est possible d'écarter car les salaires n'augmentent pas autant que l'inflation.

D'abord si l'on prend le cas de la France, les salaires ne sont plus indexés sur l'inflation, excepté le Smic, ce qui n'était pas le cas dans les années 1970. C'était alors le cas dans beaucoup de pays. Deuxièmement, les pays sont partenaires mais aussi en compétition. Si vous avez beaucoup d'inflation, vous perdez des parts de marché sur vos voisins. L'ouverture au commerce, et à la concurrence pèse sur la spirale inflationniste, globalement les salaires augmenteront moins vite. Enfin l'indépendance des banques centrales, qui n'existait pas dans les années 1970, a pour conséquence qu'elles seront vigilantes là-dessus.



**Je ne crois pas que l'on soit dans ce scénario de connexion inflation-salaires**

Donc je ne crois pas que l'on soit dans ce scénario de connexion inflation-salaires pour ces trois raisons : fin du mécanisme d'indexation, concurrence et commerce mondial, et indépendance des banques centrales. L'inflation sera globalement plus élevée pour des raisons autres que la spirale prix-salaires des années 1970 mais c'est vrai que ce sont les salariés qui paient le choc même si à plus long terme, il est difficile d'imaginer des salaires réels en baisse.

**Les banques centrales ne réussiront donc pas à casser l'inflation...**

Je pense que leur action ne règlera pas le problème à court terme, au moins dans la zone euro. Cela se situe au niveau des anticipations. Elles feront en sorte que

ces anticipations restent bien crantées sur le fait qu'il y a une crédibilité des banques centrales à maintenir leur objectif d'inflation autour de 2%.

La demande est certes importante mais on voit bien, au moins dans la zone euro, que l'inflation n'est pas tirée par une inflation sous-jacente, sinon les salaires augmenteraient beaucoup plus.

Je pense que la BCE envoie des signaux sur sa crédibilité pour tenir son mandat de stabilité des prix.

Mais je ne vois pas par quels canaux cela limiterait beaucoup l'inflation à court terme puisque nous sommes d'abord dans un choc d'offre avec essentiellement une hausse des prix de l'énergie. C'est plus un pari du moyen-long terme qui passe par les anticipations des agents.

**Comment cette situation peut-elle se réguler ? À quel atterrissage vous attendez-vous ?**

La guerre en Ukraine va créer un choc négatif car on va payer plus cher notre énergie. Seul aspect positif, cela peut accélérer la transition énergétique et réduire notre dépendance énergétique. Mais d'un point de vue purement économique, on va alourdir de 60 à 70 milliards notre facture énergétique pour les hydrocarbures qu'on importe, ce qui dégrade fortement notre balance commerciale. La question est de savoir qui paye cette facture-là.

On peut regarder dans trois directions. Il peut s'agir des salariés qui ne verraient pas alors leurs salaires augmenter avec un effet négatif sur le pouvoir d'achat des ménages, ou bien l'État peut compenser une partie de ce choc avec une panoplie de mesures (bouclier tarifaire, chèques carburants, remises, etc.), ce qui pose la question du financement public, donc du déficit et de la dette. Autre possibilité : les entreprises, qui encaisseraient le choc en augmentant les salaires et en baissant leurs marges mais avec un problème de compétitivité à la clé.

Nous évaluons l'impact sur l'économie du choc énergie à une perte de PIB de plus de 3 points en 2023 mais qui serait limité



## La question n'est donc pas uniquement le SMIC et on doit s'inquiéter du sujet de la dynamique salariale tout au long de la carrière

à 1,8 point de PIB grâce aux mesures budgétaires prises.

### **Voyez-vous des marges de manœuvre pour accompagner les salariés quant à leur pouvoir d'achat ?**

Il y aura des arbitrages là-dessus. Des marges de manœuvres existent certainement, y compris en raison des tensions sur le marché du travail. Les entreprises ont besoin d'être plus attractives et la question des salaires fait partie de l'attractivité. Le point crucial est donc de savoir qui encaisse le choc et de comprendre qu'au sein des ménages, la répartition n'est pas identique.

Par exemple, les retraites sont indexées et ont logiquement fait l'objet d'une revalorisation accélérée de 4% cet été pour préserver le pouvoir d'achat des retraités. Mais ce n'est pas le cas des salaires à l'exception du SMIC.

Prenons le cas du Smic. Le Smic est indexé et, en moins d'un an, il a augmenté de 8%, ce qui permet de maintenir le pouvoir d'achat des personnes payées au Smic. En revanche, le problème est pour les personnes au-dessus du Smic. D'abord, la personne embauchée 10, 20 ou 30% au-dessus du Smic n'a aucune garantie de revalorisation de son salaire. Par ailleurs, le poids de l'énergie dans le revenu des ménages avec des bas salaires est importante, ce qui les expose particulièrement au choc inflationniste, d'autant plus si ces personnes vivent dans des zones rurales ou péri-urbaines. Les plus gros perdants pourraient donc être la catégorie des salariés juste au-dessus du Smic. C'est pour ça qu'il est particulièrement délicat de cibler les aides liées à l'énergie car cela risquerait d'exclure une grande partie des travailleurs de la classe moyenne.

Si on prend le niveau du Smic en France, y compris avec la prime d'activité, on est plutôt en bonne position par rapport aux

autres pays. Le problème est plus sur le salaire médian : les salaires sont très concentrés en France, 50% des salariés gagnent entre le SMIC et 1 800 euros nets et le risque de trappe à bas salaire existe. La question de la concentration des revenus est encore plus forte si vous tenez compte des compléments de revenu liés à certaines prestations, comme la prime d'activité par exemple, qui sont fonction de votre salaire et qui sont en général dégressives au-delà du SMIC. La question n'est donc pas uniquement le SMIC et on doit s'inquiéter du sujet de la dynamique salariale tout au long de la carrière de façon à ce que les salariés ayant de l'expérience décollent des bas salaires et aient des espoirs de progression salariale.

### **Quelle va être l'évolution du pouvoir d'achat des ménages en 2023 ?**

On a connu un choc historique au premier semestre 2022 avec une contraction de 3% du pouvoir d'achat. Ce n'est jamais arrivé depuis plus de quarante ans sauf lors du premier confinement de 2020.

En revanche, le gouvernement a pris des mesures pour parer à ce choc négatif par des revalorisations importantes cet été (augmentation des prestations sociales, de l'indice de la fonction publique, etc.). Le second semestre 2022 devrait à peu près compenser le premier. Mais 2023 devrait s'inscrire en légère baisse. Au regard de la crise, on ne s'en sort pas si mal même si on devrait quand même connaître une baisse du pouvoir d'achat de plus de 1% sur deux ans, ramenant le niveau de vie des ménages en 2023 à celui de 2019. Et une stagnation sur 4 ans est un vrai choc en soi car historiquement il augmente de l'ordre de 1% par an.

Le problème pour les pouvoirs publics concerne l'hétérogénéité des situations autour des pertes de pouvoir d'achat. On observe des expositions à l'inflation très différentes selon les situations sociales. Les classes modestes et moyennes vont être particulièrement impactées par les

hausse des prix de l'énergie et des produits alimentaires, en particulier dans les zones périurbaines et rurales. De plus, l'évolution des revenus pour faire face à cette inflation peut être aussi très différente selon le type d'entreprise, de secteur... Le choc le plus négatif étant pour le salarié du bas de la classe moyenne vivant en zone rurale travaillant dans une PME qui n'augmente pas son salaire, il est perdant de tous les côtés.

### Peut-on comparer les catégories les plus touchées aujourd'hui avec les « Gilets jaunes » ?

On retombe effectivement un peu sur la même population. Mais les causes étaient différentes en 2018, avec le détonateur de la hausse de la taxe carbone et des mesures fiscales contestées comme la baisse de l'ISF. Mais la grande différence est qu'aujourd'hui le gouvernement essaie d'amortir le choc avec une batterie de mesures. La France fait partie des pays qui dépensent le plus pour absorber le choc. Et d'ailleurs pour le pouvoir d'achat, on s'en sort bien en position relative. On fait partie des bons élèves au niveau de l'inflation parce qu'on a gelé une partie des prix de l'énergie. Ce qui nous permet de limiter ces effets de second tour. Avec moins d'inflation, vous êtes moins obligé d'augmenter les salaires et les prestations et vous entretenez moins le risque inflationniste. Par ailleurs, vous gagnez en compétitivité : si les prix augmentent moins qu'en Allemagne ou aux Pays-Bas, vous gagnez en prix relatifs, c'est une forme de CICE. C'est une des rares fois où la compétitivité-prix de la France vis-à-vis de ses partenaires européens s'améliore aussi vite.

### La hausse du dollar et la dépréciation de l'euro ne vont-elles pas renforcer l'inflation et, en même temps, pénaliser la compétitivité ?

Je serai nuancé sur ce point. Le problème est le décrochage rapide qu'on a connu, avec l'accumulation des incertitudes dans la zone euro, beaucoup plus exposée à la guerre, au risque de fragmentation de la zone, au risque de récession. Tous ces éléments ont entraîné la dépréciation de

l'euro et obligé la BCE à réagir. C'est bien sûr mal venu aujourd'hui parce que le prix du pétrole et de nombreuses matières premières est fixé en dollar, ce qui alimente l'inflation. En revanche, les effets sont plus complexes sur la compétitivité. Hors zone euro, une monnaie plus compétitive signifie des gains de part de marché, par exemple pour l'aéronautique, le luxe, le tourisme, et pour un certain nombre de produits *made in France* en compétition sur le marché mondial.

À court terme, l'effet est négatif. Mais à moyen terme, cela est plus discutable. Il est certain que la faiblesse de l'euro

renchérit l'inflation. Mais un euro un peu plus compétitif est aussi favorable. C'est une question

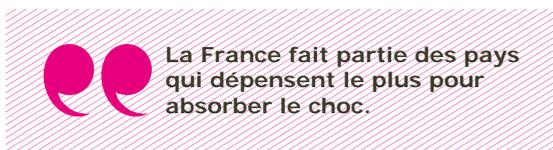
d'arbitrage court terme-moyen terme. Mais la situation actuelle reflète surtout la fragilité aujourd'hui de la zone euro.

### Que pensez-vous des dispositifs de bouclier tarifaire ? Faut-il une politique européenne de l'énergie, ou en tout cas, aller vers davantage d'harmonisation ?

Les choix stratégiques sur l'énergie ont été différents, pays par pays, et ils se construisent sur des décennies. Il faut apprendre des erreurs qui ont parfois été commises, mais rebasculer sur un autre modèle demande du temps. L'inertie de ces politiques est très forte. Néanmoins il faut aller vers plus de coordination.

Quant aux boucliers, en France mais aussi dans d'autres pays, ils ont permis de limiter la casse mais la question va aussi porter sur comment compenser ou pas pour les industries électro et gazo-intensives qui voient leurs factures exploser avec le risque de dépôts de bilan. On a pourtant besoin de ce type d'industries en vue de la transition. Le risque est qu'elles se délocalisent dans des endroits où l'énergie est moins chère.

Il est important de protéger ces entreprises, quitte à accepter un coût élevé, face à un choc difficile à absorber. C'est le choix vers lequel le gouvernement semble s'orienter. Le choc du prix de





## **Le choc du prix de l'énergie va mettre l'industrie en première ligne et donc avant de réindustrialiser, il faut essayer de maintenir l'outil de production.**

l'énergie va mettre l'industrie en première ligne et donc avant de réindustrialiser, il faut essayer de maintenir l'outil de production.

### **Faut-il aider de façon globale ou flécher certains secteurs en particulier ? Quel genre de dispositifs introduire face à la crise énergétique pour pouvoir soutenir l'industrie et empêcher les délocalisations ?**

Il faut flécher les dispositifs vers les secteurs des industries très consommatrices d'énergie. Moins d'une centaine d'entreprises (chimie, sidérurgie, ciment, verre, papier-carton, automobile, etc.) font 70% de la consommation d'énergie de l'industrie en France. Celles-là vont se trouver en première ligne car l'énergie peut représenter jusqu'à 50% du prix de revient de leurs produits. Il va falloir trouver des dispositifs pour compenser les surcoûts en totalité ou en partie car la question du dépôt de bilans de ces entreprises ou de leur délocalisation va forcément se poser. Mais on ne peut pas effectivement aider tout le monde de la même façon.

Pendant la crise Covid, le secteur des services a été principalement aidé. Cette fois, c'est le secteur industriel qui va être le plus touché. Il va falloir éviter des fermetures de ces usines qui sont pourtant importantes pour la réindustrialisation, les relocalisations en France, y compris pour la transition.

### **Pensez-vous qu'il faudrait également cibler le bouclier énergétique des citoyens, par exemple aux cinq premiers déciles inférieurs, au lieu d'aider tout le monde, afin de contenir la charge budgétaire ?**

Sur le bouclier tarifaire, on a deux difficultés : son coût budgétaire et son ciblage et quelle définition retenir (critères de revenu, de localisation, prise en compte de la structure familiale). Plus on veut cibler, plus cela devient complexe dans

le choix du bon niveau entre tarification préférentielle de l'énergie et paiement du prix du marché. Les effets de seuil sont très compliqués, surtout avec des critères qui ne sont pas seulement liés au revenu. Je crois qu'on aurait pu tenter aussi une autre voie. Puisqu'on a des objectifs de réduction de consommation d'énergie, notamment une baisse de 10% de notre consommation d'énergie, on aurait pu avoir un dispositif comportant un prix préférentiel avec le bouclier tarifaire sur 90% de notre consommation. Cela nous aurait poussé à réduire notre consommation. On aurait ainsi donné une incitation à la sobriété. Aujourd'hui, tous les ménages bénéficient du bouclier, y compris les ménages aisés. Mais on incite peu à la sobriété. On la réintroduit si on tient ce discours : « on vous couvre à 90% mais sur les 10% restants, vous devrez faire des efforts sur vos factures énergie », en essayant bien sûr de tenir compte de ceux qui font déjà des efforts sur leur consommation d'énergie et qui ont des petits revenus pour pas que l'objectif sanctionne ces personnes-là. Cela pose aussi la question des ménages qui vivent dans les passoires thermiques qui représentent 17% des résidences principales. La mesure essentielle pour ceux-là est la rénovation thermique car réduire sa consommation est quasiment impossible.

Je pense que ce système serait préférable aux seuls critères du revenu, on s'adresse pratiquement à tout le monde sans créer de fracture entre ceux qui sont aidés ou pas et sans créer d'usine à gaz (sans faire de mauvais jeu de mots). Cela correspondait à l'idée d'accélérer notre réduction de la consommation par des incitations, notamment via le calibrage de ce bouclier. C'est à mon avis un manque, qui sera peut-être comblé plus tard dans le cadre de la discussion parlementaire.

Quant au bouclier tarifaire, ajoutons enfin que, selon les chiffres de l'Insee, il nous a permis d'économiser 3 points d'inflation,

dont deux d'effet direct et un indirect lié au fait que de moindre prix de l'énergie conduit à moins augmenter les prix des fournisseurs et limite la diffusion sur la chaîne de production jusqu'au prix final.

C'est quand même conséquent. Si l'on enlevait le bouclier tarifaire, les gens récupéreraiient l'inflation qu'ils n'ont pas eue, et il y aurait à nouveau un choc très négatif sur le pouvoir d'achat.

### **Quelle nouvelle forme pourrait prendre la mondialisation ? Quid des nouveaux rapports de force ?**

Ces différentes crises - géopolitique, énergétique, sanitaire, sur les chaînes de production - ont des interactions entre elles. Et on assiste à un basculement qui redistribue les cartes mondiales. Que va devenir le commerce avec la Russie dans les dix prochaines années ? Avec la Chine compte tenu des risques qui pèsent sur Taiwan ? On a vu la question de notre dépendance à certains composants industriels, comme les semi-conducteurs, les batteries ou les principes actifs pharmaceutiques, à laquelle s'ajoute désormais les problèmes d'approvisionnement énergétique. Cela va certainement renforcer des mouvements de relocalisation et pousser à une forme de démondialisation à marche forcée, mouvement qui va s'accélérer également pour des raisons écologiques et par la possible mise en place de la contribution climatique au frontière de l'Europe.

### **Avec l'affirmation partout de plus de souveraineté ?**

Certainement. Tous les pays sont un peu sur ce schéma-là. Ils n'auront pas le choix en fait. L'optimisation des chaînes de production ne peut plus fonctionner comme avant. Produire à bas coût et le plus rentable possible, on ne peut plus s'en contenter avec les enjeux géopolitiques et climatiques qui sont devant nous.

Cela prendra du temps et cela conduit à une économie plus indépendante. Ce qui ne veut pas dire qu'elle sera souverainiste sur tout et sur de nombreuses productions industrielles, la taille critique n'est pas la France mais l'Europe. Mais il est assez évident que sur un certain nombre d'actifs

stratégiques et de produits industriels (production d'énergie décarbonnée, stockage de l'énergie et batteries semi-conducteurs, biotechnologies et industrie pharmaceutique, numérique, transports etc.), enjeux des prochaines décennies, on doit s'interroger sur leurs localisations. On a vu sur ce point les erreurs stratégiques de l'Allemagne avec la construction de Nord Stream 2. Cette réconciliation écologique, de réindustrialisation et des enjeux géostratégiques ouvre la voie à une forme de relocalisation et réindustrialisation qui prendra du temps et où la souveraineté deviendra très importante.



**Cela va certainement renforcer des mouvements de relocalisation et pousser à une forme de démondialisation à marche forcée**

### **La colossale dette publique italienne inquiète les marchés avec la crainte que l'Italie entraîne la zone euro dans une crise des dettes comparable à celle de 2010-2012. Estimez-vous ce risque bien réel ?**

La situation italienne reste une grosse épine. Premier pays bénéficiaire du plan de relance européen, l'Italie, pour le moment, ne s'en tire pas mal, de la crise Covid et de la crise énergétique -du moins, jusqu'ici. En revanche, les facteurs structurels sont inquiétants, sur le long terme : question démographique, croissance et productivité faibles, dette très élevée qui dépasse les 150% du PIB. Les taux italiens sont à plus de 4% quand ceux en Allemagne sont à 2%, et donc le coût de refinancement italien est plus de 2 points supplémentaire, ce qui est conséquent. Le risque est donc qu'avec le choc macroéconomique, la croissance italienne se retrouve inférieure au taux d'intérêt. La charge de la dette augmentant plus vite que les recettes fiscales risquent de rendre la dette italienne difficilement soutenable. La BCE est ainsi obligée de se doter d'un outil anti-fragmentation pour accompagner la hausse des taux. Rappelons que cette arme anti-fragmentation consiste en des achats des dettes d'un État dont les coûts



## **Il ne faudrait pas rajouter une crise de l'euro à l'ensemble des crises existantes.**

d'emprunt s'envolent et ainsi couper court à toute flambée spéculative.

L'Italie reste à cet égard en première ligne, à quoi s'ajoute le risque politique. Si des affrontements se font jour au sein de la nouvelle coalition au pouvoir à Rome sur certains choix économiques, l'Italie, mais aussi la zone euro, peuvent se retrouver en difficulté. Quelle serait la contrepartie demain pour Rome à l'utilisation par la BCE de cette arme anti-fragmentation ? Les pares-feux de la BCE ne peuvent être déployés que si Rome suit les règles du jeu européen, s'agissant notamment sur les réformes et les engagements budgétaires.

Il ne faudrait pas rajouter une crise de l'euro à l'ensemble des crises existantes. On constate en tout cas qu'on reste confronté dans la zone euro à la difficulté de mener une politique monétaire pour 19 pays membres en raison des situations différentes des pays et donc de l'Italie, qui, même si elle se porte un peu mieux globalement en termes relatifs, demeure très fragile sur la dette.

### **Est-ce qu'on a tout essayé face à ces crises multiples ? Existe-t-il encore des pistes à tenter ?**

Reconnaissons que la tâche est immense pour les gouvernements et les banquiers centraux. On est percuté de crises, majeures, mais, pour le moment, on est plutôt bien protégés. Face à ces chocs macroéconomiques colossaux, le Covid et l'énergie notamment, on voit malgré tout que les économies arrivent à tenir. Mais jusqu'où peuvent-elles tenir ? Quelle est leur résilience là-dessus ? Il faut surtout préparer cette résilience à l'avenir et donc accélérer sur les enjeux climatiques et industriels.

### **Qui doit donner le tempo sur ces questions : les pouvoirs publics, les entreprises ?**

On doit avancer tous ensemble. L'industrie apparaît comme une faiblesse de la France. Notre pays peut se renforcer mais on a beaucoup payé la désindustrialisation. Je me pose particulièrement cette question actuellement : peut-on juste réindustrialiser uniquement en baissant les impôts ? On a accompli des efforts assez importants du côté des politiques fiscales pour être plus attractif mais on constate qu'on n'a pas renversé la tendance côté industriel, notre déficit commercial n'a jamais été aussi élevé et on continue à détruire de l'emploi industriel.

Il faut aussi avancer sur la formation, y compris au sein de système éducatif, sur le financement de l'innovation et le fléchage de l'épargne, sur la R&D, sur les écosystèmes, sur les salaires des chercheurs et les partenariats avec l'industrie, des sujets en dehors de la fiscalité et du prix. Il faudrait aussi déterminer ce qui est stratégique dans notre économie, ce qu'on doit produire, y compris avec des financements publics.

### **Que pensez-vous du Plan pour piloter ces sujets ? Est-il utile ?**

Oui, bien sûr. Jamais on n'a eu autant le besoin de planifier. La question du nucléaire, avec les renversements importants de tendance sur le sujet, est typique à cet égard : la construction par exemple des trois paires d'EPR de nouvelle génération est prévue de s'étaler sur 25 ans avec un objectif à 2050. On va avoir une stratégie énergétique qui risque d'arriver tardivement et qui ne résout pas le problème des prochaines années qui est celui d'augmenter rapidement notre production d'énergie décarbonnée. *Idem* pour les composants industriels, les batteries, le transport et le *cloud* qui sont les enjeux de demain. Le plan d'investissement « France 2030 » va dans le bon sens sur ce point.

La taille critique est évidemment aussi l'Europe et on doit s'assurer que l'Europe devienne une zone de coopération, de coordination et moins un espace de mise en concurrence. C'est le moment de mettre le paquet sur ces sujets. On n'a pas le choix ! Et ce sont ceux qui accéléreront le plus vite qui s'en sortiront le mieux au final.

**N'y-a-t-il pas un manque général de pédagogie pour embarquer l'opinion sur ces questions ?**

Oui, mais la réconciliation des objectifs est difficile à opérer. Les questions du quotidien sont importantes, le pouvoir d'achat, la fin de mois, et, en même temps, on parle d'enjeux de dix, vingt, trente ans. Comment emmène-t-on les gens là-dessus ?

Par exemple, sur l'énergie, afin d'aider les gens à amortir leurs factures, on est bien obligé à court terme de subventionner les énergies fossiles, et, d'un autre côté, il faut s'en sortir le plus rapidement possible. Je trouve que, dans ce domaine, Emmanuel Macron a manqué un peu son « en même temps » habituel. Pour passer cet hiver et affronter les pics de consommation, mais aussi pour des questions écologiques, il va falloir réduire notre consommation d'énergies fossiles. Je pense qu'il aurait fallu introduire une contrepartie à toutes ces aides sur nos engagements en termes de consommation, en tout cas sur ceux qui le peuvent. On aurait pu proposer une incitation dans nos comportements de façon à sortir de la seule incantation sur la sobriété. ■

**Biographie  
Mathieu Plane**

Mathieu Plane est économiste depuis 2000 et Directeur adjoint du département analyse et prévision à l'Observatoire Français des Conjonctures Économiques (OFCE où il dirige l'équipe France. Il est responsable des prévisions pour l'économie française et en charge de questions de politique économique. Il enseigne l'économie à Sciences-Po Paris, à l'Université de la Sorbonne et à l'Aurep.

De 2013 à 2014, il a été conseiller économique du ministre de l'Économie, du Redressement productif et du Numérique.

Il participe à de nombreuses conférences, auditions et intervient régulièrement dans les médias. Il a écrit de nombreux articles dans des revues académiques et a participé à plusieurs rapports pour des institutions publiques. Et chaque année, il participe à la publication du « Repères » sur l'économie française aux éditions « La Découverte ».

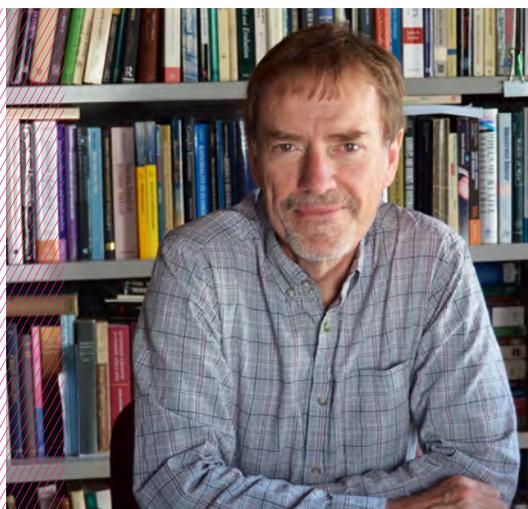


## Larry Randall Wray - Version française

Économiste, professeur à l'Université de Willamette  
**DU BON USAGE DES DÉFICITS PUBLICS.**

Le professeur L. Randall Wray nous offre, par cette contribution exceptionnelle, que nous avons souhaité traduire en Français et proposer également dans sa version originale, une vision critique des différents acteurs responsables de la situation inflationniste mondiale. Cette figure de la théorie monétaire moderne, aborde notamment le rôle des banques centrales et explique pourquoi il est préférable de mettre en place des aides ciblées en faveur du retour à l'emploi. L. Randy Wray, économiste et professeur à l'université de Willamette, souligne l'importance des stabilisateurs automatiques face aux politiques publiques aléatoires.

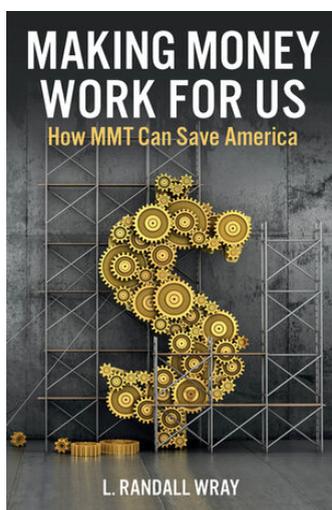
Entretien mené par Aude de Castet et traduit de l'Anglais avec l'aide précieuse de Paul Allibert et de Margaux Terranova.



**SOCIÉTAL.- Par le passé, nous avons entendu parler de la théorie monétaire moderne (*Modern Monetary Theory – MMT*) qui prétendait que le déficit et la dette n'étaient pas un problème. Or depuis, l'inflation s'est installée dans nos économies mondiales. Maintenez-vous votre position ?**

**Larry Randall Wray.-** La théorie monétaire moderne concentre son analyse sur les gouvernements qui émettent leur propre monnaie. Nous utilisons le terme « monnaie souveraine » pour désigner une situation dans laquelle le gouvernement a) choisit la monnaie de compte nationale, b) émet une monnaie libellée dans cette monnaie de compte, c) impose des obligations (aujourd'hui, principalement des impôts, des contributions et des amendes) en monnaie de compte et payables en monnaie, d) émet ses propres obligations (cette effets et obligations) libellées en monnaie de compte et payables dans sa propre monnaie, et e) ne s'engage pas à convertir sa monnaie à un taux fixe de change contre d'autres devises (ou, comme par le passé, contre des métaux précieux). Cela s'appliquerait à des pays comme les États-Unis, le Royaume-Uni, le Japon et la Chine. Cela s'appliquerait à de nombreux pays européens avant qu'ils n'adoptent l'euro, mais l'analyse doit être quelque peu modifiée pour s'appliquer aux pays utilisant l'euro (où la BCE, et non le gouvernement national, est l'émetteur de la monnaie).

La MMT soutient que l'accessibilité financière n'est pas un problème pour un pays qui fonctionne avec une monnaie entièrement souveraine. Il peut effectuer tous les paiements à leur échéance et ne peut être forcé à manquer involontairement à ses engagements de payer dans sa propre monnaie. Cela est vrai quels que soient les ratios de déficit et d'endettement. La MMT a soigneusement examiné comment le



gouvernement dépense, et a détaillé les opérations coordonnées entre les banques centrales et les trésoreries pour en faire la démonstration. Les analyses de la MMT sur les dépenses de ces gouvernements souverains n'ont jamais été contredites. D'ailleurs, de nombreux responsables experts des Trésors et des banques centrales ont confirmé nos conclusions.

La MMT est même allée plus loin et a démontré que les conséquences souvent associées aux déficits et aux dettes importantes sont erronées. Par exemple, on prétend souvent que les gros déficits font monter les taux d'intérêt et l'inflation. En fait, il n'y a pas de corrélation constante entre les déficits et les taux d'intérêt, ni entre les déficits et l'inflation. L'analyse réalisée par la MMT de la coordination des opérations entre le Trésor et la banque centrale démontre, en effet, pourquoi il n'existe pas une telle relation causale. Les déficits exercent en fait une pression à la baisse sur les taux d'intérêt au jour le jour. Cette pression est régulièrement atténuée par les opérations

des banques centrales parce que ces dernières opèrent avec des objectifs de taux d'intérêt au jour le jour. Les données empiriques montrent que les taux du marché suivent de près les objectifs de la banque centrale. En d'autres termes, les banques centrales déterminent les taux d'intérêt et ces derniers n'augmenteront en proportion des déficits que si la banque centrale relève son objectif. En outre, les preuves empiriques sur la période allant de 1990 à la pandémie de Covid démontrent que la hausse des déficits et des ratios d'endettement dans un certain nombre de pays riches et développés (y compris les États-Unis et le Japon) était associée à une baisse des taux d'inflation, puis à leur maintien à un niveau bas.

Seulement, je tiens à préciser que la MMT n'a pas soutenu que les déficits et la dette « ne sont jamais un problème ». La MMT a seulement fait valoir qu'ils ne faisaient pas surgir le spectre de l'insolvabilité pour un émetteur de devises souveraines. Les

déficits et la dette peuvent causer plusieurs problèmes. Premièrement, ils peuvent représenter un problème politique, - en grande partie parce que de nombreux politiciens et la plupart des économistes font une confusion et croient à tort que les déficits posent un problème de solvabilité. Deuxièmement, trop de dépenses publiques par rapport aux impôts pourraient déplacer trop de ressources du secteur privé vers le secteur public. La division appropriée entre l'intérêt public et l'intérêt privé est en grande partie une question politique, mais au-delà d'un certain point, la performance économique globale pourrait se détériorer si des ressources insuffisantes étaient laissées à l'usage du secteur privé. Au-delà d'un certain point, il pourrait y avoir des impacts sur l'inflation ainsi que sur les taux de change. Les pays développés riches ne sont généralement pas confrontés à de tels problèmes car il y a suffisamment de marge de manœuvre pour permettre au gouvernement de dépenser davantage sans réduire l'activité du secteur privé. Cependant, dans les pays à revenu intermédiaire et en développement, l'augmentation des dépenses publiques pourrait signifier moins de ressources à usage privé, avec des impacts plus importants sur l'inflation, la croissance et les taux de change.



**En fait, il n'y a pas de corrélation constante entre les déficits et les taux d'intérêt, ni entre les déficits et l'inflation**

**Quelles sont les caractéristiques de cette inflation ? Qu'est-ce qui cause l'accélération de l'inflation ? Est-ce qu'elle va durer ? A-t-on atteint le pic de l'inflation ?**

Il est évident que la pandémie de Covid a provoqué une récession parce que l'offre s'est effondrée en raison des confinements imposés aux employeurs. Cela a, par la suite, créé un problème du côté de la demande car les salaires et autres revenus ont chuté en raison de la hausse du chômage et de l'activité partielle. La longueur et la complexité des chaînes d'approvisionnement ont aggravé le problème, tandis que la politique chinoise « zéro Covid » a encore retardé la pleine reprise complète mondiale. Les impacts météorologiques sur la production



## **Je m'attends à ce que nous souffrions (à nouveau) de stagflation (chômage en hausse avec inflation)**

(en particulier de nourriture) liés au changement climatique mondial sont également importants, bien que dans une moindre mesure.

En outre, la baisse de la demande au début de la pandémie a entraîné des arrêts temporaires de production (en particulier de raffineries de pétrole) ; à mesure que la demande reprenait, la production tardait à répondre pleinement. Le recul de la pandémie aux États-Unis et dans certains autres pays a contribué à rétablir la demande, bien que les habitudes de dépenses ne correspondaient plus aux standards - plus de biens, moins de services (car les consommateurs évitaient tout contact). Les fermetures d'écoles, ainsi que les injonctions croissantes imposées aux familles à s'occuper des enfants et des personnes âgées ont obligé de nombreux travailleurs à quitter le marché du travail. La réticence à reprendre les emplois les plus dangereux (qui nécessitent des contacts humains étroits) maintient encore certains travailleurs hors de la population active. La guerre en Ukraine affecte les approvisionnements énergétiques et alimentaires.

La récession de Covid a donc été très inhabituelle - provoquée par un effondrement de l'offre qui a entraîné une baisse de la demande. Alors que la demande s'est largement redressée, cela n'a pas été le cas de l'offre. Les pressions inflationnistes continuent toujours de provenir principalement du côté de l'offre, ce qui est usuel, du moins pour les États-Unis. Toutes nos périodes d'inflation élevée depuis 1970 ont été dues à des pressions du côté de l'offre, en grande partie à cause de trois composantes : le pétrole, la nourriture et le logement (principalement les loyers et les loyers estimés des logements occupés par leur propriétaire). Ainsi, alors que le déclencheur de la récession était inédit, l'inflation à laquelle nous sommes confrontés n'est pas du tout inhabituelle - les mêmes coupables sont à l'origine de l'inflation aux États-Unis aujourd'hui.

Aux États-Unis, il paraît maintenant évident que l'inflation n'accélère pas, mieux, elle est susceptible de diminuer progressivement.

Les salaires ne suivent pas l'inflation, de sorte que le danger d'une spirale salaires-prix ne semble pas majeur (pour le moment). Les dépenses du gouvernement fédéral avaient déjà considérablement diminué avant que la Fed ne commence à relever les taux d'intérêt. Le déficit avait chuté précipitamment et le budget s'acheminait vers un excédent. En d'autres termes, nous avons été confrontés à de forts vents contraires sur le plan budgétaire qui ont aspiré la demande hors de l'économie. Je pense que nous nous étions déjà en route vers une récession avant que la Fed n'augmente ses taux. Les hausses de taux rendent la récession encore plus probable. Cependant, il faudra davantage de temps pour que l'inflation revienne à l'objectif de 2% de la Fed. Je m'attends à ce que nous souffrions (à nouveau) de stagflation (chômage en hausse avec inflation), comme nous l'avons fait lorsque le président Volcker a fortement augmenté les taux au début des années 1980.

L'Europe se trouve dans une situation quelque peu différente en raison des graves perturbations de la guerre en Ukraine. Les pressions inflationnistes pourraient être plus fortes en Europe qu'aux États-Unis. Il est vraisemblable que l'hiver soit froid avec une pénurie d'énergie, et que la production en souffre également - ce qui signifie des problèmes persistants du côté de l'offre. Une grande partie du monde semble prête pour la récession alors que les hausses des taux de la Fed ont fait chuter les devises par rapport au dollar. Les banques centrales du monde entier ont dû augmenter leurs propres taux d'intérêt. Les nations endettées en dollars sont déjà frappées par des problèmes d'endettement. La Grande-Bretagne a déjà connu des difficultés dans son secteur financier alors que les marchés exigent des taux d'intérêt plus élevés. Des corrélations complexes et même étranges apparaissent lorsque les problèmes d'une classe d'actifs génèrent une vente et un effondrement des prix d'une autre classe d'actifs.

Une autre crise financière mondiale comme celle de 2007-2009 est possible tandis que les institutions financières surendettées tentent de dénouer les positions risquées.

Certains prétendent à tort que la MMT a inspiré les politiques budgétaires d'urgence durant le Covid aux États-Unis et ailleurs. Le Congrès américain a répondu par deux programmes de dépenses totalisant 5 000 milliards de dollars, sans « rémunération », c'est-à-dire sans augmentation des impôts. Une grande partie a pris la forme d'envois de chèques à chaque foyer. On a dit que c'était la politique de la MMT. En vérité, les partisans de la MMT se sont opposés à une telle politique. La MMT a proposé à la place des dépenses ciblées - des dépenses destinées à soutenir ceux qui avaient perdu leur emploi, à ceux qui étaient en retard dans leurs factures (loyer, services publics) et à s'attaquer aux problèmes créés par la pandémie de Covid.

La MMT aurait préféré mettre en place un programme permanent de garantie d'emploi, pour employer ceux qui ont perdu leur emploi. Ces travailleurs auraient pu

aider à répondre à l'urgence sanitaire immédiate, puis à contribuer à la transition de l'économie afin de répondre à l'urgence climatique. Le point important est que l'aide aurait dû être axée sur une politique de restauration et d'amélioration de l'offre de l'économie plutôt que sur la restauration de la demande face aux pénuries de l'offre. Cela aurait pu réduire les pressions inflationnistes et éliminer la pression exercée sur la Fed pour qu'elle relève ses objectifs de taux d'intérêt, réduisant ainsi la probabilité d'entrer dans une période de stagflation avec la possibilité imminente d'une autre crise financière mondiale.

**Dans votre dernière publication *Making Money Work for Us*, vous dites que « les seules véritables contraintes pesant sur les politiques publiques sont les ressources physiques, la capacité**

***technologique et la volonté politique : mais jamais l'argent ». Pouvez-vous nous expliquer cela ?***

Le gouvernement ne peut pas manquer de son propre argent et peut toujours se permettre d'acheter tout ce qui est à vendre dans sa propre monnaie nationale. S'il y a des ressources inexploitées, il peut se permettre de les mobiliser. S'il a le savoir-faire technique et les ressources nécessaires pour entreprendre, il peut se permettre de le faire. S'il a la volonté politique, le savoir-faire technique et les ressources nécessaires, alors il peut se permettre de le faire. Ce point ne devrait pas faire l'objet de polémique. Les États-Unis et leurs alliés ont prouvé qu'ils pouvaient renforcer leur volonté politique, mobiliser leurs ressources collectives et développer leur technologie pour combattre et gagner la Seconde Guerre mondiale contre les fascistes.

La faisabilité financière ne fut pas un

problème. Dans le cas des États-Unis, la moitié de la production nationale fut consacrée à l'effort de guerre. Il n'y eut jamais

de question sérieuse quant à savoir si la guerre était financièrement abordable. Les seules questions portèrent sur la volonté politique, les ressources et la technologie. Nous pouvons apprendre de cette expérience.

**Ce nouveau contexte d'inflation et de croissance en berne remet-il en question votre théorie sur la MMT ? Sommes-nous entrés dans une économie de la rareté ?**

Nous demeurons confrontés à d'importantes contraintes d'approvisionnement, en partie à cause du Covid, mais également à cause de décennies de sous-investissement dans les infrastructures. Cela, à son tour, est dû en grande partie à une mauvaise compréhension des véritables contraintes, qui a conduit à l'adoption d'une politique budgétaire austère. Si nous abandonnons



**Une autre crise financière mondiale comme celle de 2007-2009 est possible tandis que les institutions financières surendettées tentent de dénouer les positions risquées.**



**Si nous abandonnons l'austérité malavisée et la remplaçons par des investissements bien conçus, nous pouvons, non seulement réduire les pressions inflationnistes mais également être en mesure de restaurer la croissance.**

l'austérité malavisée et la remplaçons par des investissements bien conçus, nous pouvons, non seulement réduire les pressions inflationnistes mais également être en mesure de restaurer la croissance. Nous serons alors capable d'entreprendre la transition de notre économie, pour la rendre écologiquement, socialement et financièrement durable.

### **Comment éviter la récession ? Faut-il créer un État fort ?**

Dans tous les pays riches et développés, l'État est de loin la plus grande entité économique. Cependant, cela ne nous réussit pas toujours. Je ne dirais pas que l'État doit être plus fort. Mais nous devons changer nos priorités pour mettre l'accent sur une politique inclusive qui favorise une prospérité partagée. Cela devrait dépasser les frontières nationales. Les pays riches ont amené le monde au bord du gouffre de la catastrophe climatique. Nous devons agir rapidement pour empêcher cela, ce qui signifie que nous devons également aider les pays en développement à mener la transition de leurs économies.

Je ne pense pas que nous allons éviter la récession, cependant, nous pouvons en amortir les effets sur les personnes défavorisées à l'intérieur et à l'extérieur de nos frontières. Les politiques de la Fed sont responsables de la récession mondiale qui se profile - ce fut une erreur d'augmenter fortement les taux d'intérêt et des millions de personnes dans le monde vont en souffrir. J'espère que nous pourrions réagir de manière responsable en grande partie.

### **Les déficits ne sont-ils pas intrinsèquement dangereux ? Comment évaluez-vous la situation américaine ? Et celles de l'Europe et de la France ?**

Les déficits ne sont ni dangereux ni facultatifs. Le déficit du gouvernement fédéral américain a augmenté pendant la récession induite par la pandémie,

à la fois parce que les recettes fiscales se sont effondrées (automatiquement) avec la hausse du chômage, et du fait de l'augmentation des dépenses d'urgence (à la fois celles qui étaient automatiques et celles qui étaient discrétionnaires). Cela a mis des limites à la profondeur de la récession et a aidé l'économie à se redresser. Au fur et à mesure que la reprise s'amorçait, les impôts ont recommencé à augmenter tandis que les dépenses de secours ont chuté et ont finalement pris fin. Le déficit a baissé rapidement et le budget s'est orienté vers un excédent. Ce mouvement a créé des vents budgétaires contraires que la politique de hausse d'intérêts de la FED a amplifiés. Si nous rentrons à nouveau en récession, la baisse des recettes fiscales et l'augmentation des dépenses sociales gonfleront à nouveau le déficit.

Si vous suivez le taux de croissance économique et le ratio de déficit du gouvernement, vous constaterez que ce schéma se répète encore et encore à chaque cycle économique. Et quelque chose de semblable se produit dans tous les pays capitalistes riches. Les déficits ne sont ni facultatifs, ni dangereux. Ils ont un caractère automatique et des effets stabilisants.

### **Comment les États peuvent-ils contrôler la situation ? Par les salaires ?**

Je préfère les stabilisateurs automatiques aux politiques discrétionnaires qui peuvent prendre trop de temps car elles s'enlisent dans les débats politiques.

Les gouvernements peuvent renforcer les stabilisateurs automatiques en adoptant un programme universel de garantie d'emploi. Lorsque l'économie ralentit et que les travailleurs perdent leur emploi dans le secteur privé, ils peuvent passer au programme *Job Guarantee* pour continuer à travailler. Lorsque l'économie s'accélère, ils sont réembauchés dans le secteur privé. Cela contribue à stabiliser les salaires, la consommation et les prix. Cette mécanique contribue à déplacer le déficit

de manière fortement contracyclique pour stabiliser la production. Les travailleurs peuvent être mis au travail pour faire des choses utiles. Je n'entrerai pas dans les détails ici car les partisans de la MMT ont rédigé de nombreuses propositions et analyses détaillées au cours du dernier quart de siècle, et il existe des exemples concrets qui méritent d'être examinés pour apprendre des succès et des échecs.

La MMT offre une vision alternative du financement du gouvernement national. La faisabilité financière n'est pas un sujet. Une fois que l'on a compris cela, on peut se concentrer sur des politiques qui sont conformes aux priorités nationales. ■



### Biographie

#### Larry Randall Wray

L. Randall Wray est professeur à l'Université Willamette invité à la chaire de Teppola 2022-2023. Il a enseigné au Bard Collège, à l'Université du Missouri-Kansas City et à l'Université de Denver.

Il est l'un des chefs de file de la Théorie monétaire moderne (MMT).

Ses livres les plus récents sont *Why Minsky Matters* (Princeton, 2016), *A Great Leap Forward* (Elsevier, janvier 2020) et *Handbook of Economic Stagnation* (Elsevier, 2022 avec Flavia Dantas). Les publications à venir sont « *Making Money Work for Us* » (Polity, automne 2022) et *Money For Beginners* (avec Heske Van Doornen, Polity, début 2023). Wray est l'auteur d'un manuel, *Macroeconomics* (avec Mitchell et Watts ; *Red Globe Press*, 2019).

L. Randall Wray a été professeur invité aux universités de Paris, Bologne, Bergame, Rome, UNAM à Mexico, UNICAMP au Brésil et à l'Université de Tallinn en Estonie.

Il est le lauréat du prix Veblen-Commons 2022 pour ses contributions de toute une vie à la pensée institutionnaliste.



## Larry Randall Wray - Version originale

**SOCIÉTAL.- In the past, we have heard about MMT's analysis which pretend that deficit and debt are not a problem. Nevertheless, inflation has settled in our world economies, do you maintain your position ?**

**Larry Randall Wray.-** Modern Money Theory focuses its analysis on governments that issue their own currency. We use the term "sovereign currency" to indicate a situation in which the government a) chooses the national money of account, b) issues a currency denominated in that money of account, c) imposes obligations (today, mostly taxes, fees, and fines) in the money of account and payable in the currency, d) issues its own obligations (bills and bonds) denominated in the money of account and payable in its own currency, and e) does not promise to convert its currency at a fixed exchange rate against other currencies (or, in the past, precious metals). This would apply to countries like the USA, the UK, Japan, and China. It would apply to many European nations before they adopted the euro, but the analysis has to be somewhat modified to be applicable to euro-using nations (where the ECB, not the national government, is the currency issuer).

MMT argues that affordability is not a problem for a country that operates with a fully sovereign currency. It can make all payments as they come due, and cannot be forced into involuntary default on commitments to pay in its own currency. This is true no matter what the deficit and debt ratios happen to be. MMT has carefully examined how government spends and detailed the coordinated operations between central banks and treasuries to show why this is true. No critic has ever found a flaw in the MMT analyses of spending by such sovereign governments. And, indeed, many prominent officials of treasuries and central banks have confirmed MMT's findings.

MMT has gone further, however, and demonstrated that the often expected

results of large deficits and debts are fallacious. For example, it is often argued that big deficits push up interest rates and inflation. In fact, however, there is no consistent correlation between deficits and interest rates, nor between deficits and inflation. And, indeed, MMT's analysis of the coordination of operations between treasury and the central bank demonstrates why there is no such causal relationship. Deficits actually put downward pressure on overnight interest rates. This pressure is routinely relieved by central bank operations because central banks operate with overnight interest rate targets. Empirical data shows that market rates closely track central bank targets. In other words, central banks determine interest rates and they will rise as deficits increase only if the central bank raises its target. Further, the empirical evidence over the period from 1990 up to the Covid pandemic demonstrates that rising deficits and debt ratios across a number of the rich, developed countries (including the USA and Japan) were associated with falling and then consistently low inflation rates.

Finally, MMT has never argued that deficits and debt are "never a problem". MMT has only argued that they do not raise the specter of insolvency for a sovereign currency issuer. Deficits and debt can cause several problems. First, they can be a political problem - largely because many politicians and most economists are confused and incorrectly believe deficits pose a solvency problem. Second, too much government spending relative to taxes could move too many resources out of the private sector and into the government sector. The appropriate division between the public purpose and the private purpose is largely a political issue, but beyond some point overall economic performance could be worsened if insufficient resources were left for private sector use. Beyond some point, there could be impacts on inflation and as well on exchange rates. The rich developed countries usually do not face such problems as there is sufficient slack to allow government to spend more without

reducing private sector activity. In middle income and developing countries, however, rising government spending could mean fewer resources for private use, with more significant impacts on inflation, growth, and exchange rates.

**What are the characteristics of this inflation ? What's causing accelerating inflation? Will it last ? Has it reached a peak ?**

It is very clear that the Covid Pandemic caused a recession as the supply side of the economy collapsed because of employer lock-downs. This then created a demand side problem because wages and other incomes fell due to rising unemployment and furloughs. Long and complex supply chains compounded the problem, and China's zero Covid policy means that full recovery is still delayed. Also important, although less so, are weather-related impacts on production (especially of food) related to global climate change.

Further, the drop of demand in the early stages of the pandemic led to temporary shutdowns of producers (especially of oil refineries) ; as demand recovered, production was slow to fully respond. Pandemic relief in the USA and some other countries helped to restore demand, although spending patterns were unusual - more goods, less services (as consumers avoided contact). School closings as well as increased demands on families to provide care to children and elderly meant that many workers had to leave the labor force. Reluctance to return to the most dangerous jobs (that require close personal contact) still keep some workers out of the labor force. The Ukrainian war affects energy and food supplies.

The Covid recession was thus very unusual-brought on by a collapse of the supply side that produced a drop of demand. While demand has largely recovered, supply has not. The continuing inflation pressures still come mostly from the supply side-which is usual, at least for the USA. All of our high inflation periods since 1970 have been due to supply side pressures, largely because of three components: oil, food, and shelter (mostly rents and imputed rents of owner - occupied housing). So, while the trigger

for the recession was unusual, the inflation we face is not at all unusual - the same culprits are driving USA inflation today.

The evidence in the USA now is that inflation is not accelerating and is likely to gradually fall. Wages are not keeping up with inflation, so the danger of a wage-price spiral doesn't seem great (at the moment). Federal government spending had already declined substantially before the Fed started raising interest rates. The deficit had dropped precipitously, and the budget was heading toward a surplus. In other words, we faced strong fiscal headwinds that were sucking demand out of the economy. I think we were already heading for a recession before the Fed raised rates. Rate hikes makes recession even more likely. However, it will take more time for inflation to come down to the Fed's target of 2%. I expect we will (again) suffer stagflation (rising unemployment with inflation), as we did when Chairman Volcker sharply increased rates in the early 1980s.

Europe is in a somewhat different situation because of the severe disruptions of the Ukraine war. Inflation pressures could be higher in Europe than in the USA. It is likely to be a cold winter with energy in short supply, and production will also suffer - meaning continuing supply side problems. Much of the world looks poised for recession as Fed rate hikes caused currencies to fall against the dollar. Central banks around the world have had to raise their own interest rates. Nations indebted in dollars are already hit by debt problems. Britain has already experienced troubles in its financial sector as markets price in higher interest rates. Complex and even strange linkages are exposed as problems in one asset class generate a sell-off and price collapse of another asset class. Another global financial crisis like that of 2007-2009 is possible as over-leveraged financial institutions try to unwind risky positions. Some falsely claim that MMT policy guided the Covid relief spending in the USA and elsewhere. The US Congress responded with two spending packages that totaled \$5 trillion, without "pay-fors"- that is, without increasing taxes. Much of it took the form of mailing checks to every household. This was said to be MMT policy. In truth, MMT proponents argued against such policy. MMT proposed

instead targeted spending - spending to be directed to support those who lost their jobs, to those who were behind in their bills (rent, utilities), and to tackle the problems created by the Covid pandemic.

MMT would have preferred to implement a permanent Job Guarantee program, to employ those who lost their jobs. These workers could have helped respond to the immediate health emergency and then to transition the economy to respond to the climate emergency. The important point is that relief should have been focused on restoring and improving the supply side of the economy rather than on restoring demand in the face of supply side shortages. This could have reduced inflation pressures and eliminated the pressure on the Fed to raise interest rate targets—thereby reducing the probability of entering a period of stagflation with the looming possibility of another global financial crisis.

**In your last publication Making money work for us you say that “the only real constraints on public policy are physical resources, technological capacity and political will: but never money”. Can you explain us ?**

Government cannot run out of its own money and can always afford to purchase whatever is for sale in its own national currency. If there are unemployed resources, it can afford to put them to use. If it has the technical know-how and the resources needed to do something, it can afford to do it. If it has the political will, the technical know-how, and the resources needed to do something, then it can afford to do it. This should not be controversial. The USA and its allies proved that they could strengthen their political will, mobilize their collective resources, and develop their technology to fight and win WWII against the fascists.

Affordability was not a problem. In the case of the USA, half of national production was devoted to the war effort. There was never any serious question about whether the war was affordable. The only questions were about political will, resources, and technology. We can learn from that experience.

**Does this new context with inflation and slugging growth challenges your theory on MMT ? Have we entered an economy of scarcity ?**

We still face substantial supply constraints - in part due to Covid but also due to decades of underinvestment in infrastructure. This, in turn, has been due largely to misunderstanding of the true constraints, that led to the adoption of austere fiscal policy. If we abandon misguided austerity and replace it with well designed investment, we can not only reduce inflation pressures and restore growth, but will also be able to transition our economy to make it environmentally, socially, and financially sustainable.

**How to avoid recession ? Should we accept a strong State ?**

In all rich, developed countries, the State is by far the largest economic entity. However, it does not always serve us well. I would not say that the state needs to be larger. But we do need to change priorities to emphasize policy that is inclusive and that promotes shared prosperity. That should reach beyond national borders. The rich countries have brought the globe to the precipice of climate catastrophe. We must move quickly to prevent that, and it means that we must help the developing nations to transition their economies, too.

I do not think we will avoid recession, however, we can cushion the effects of the downturn on disadvantaged people within and outside our borders. In large part, the Fed's policies are responsible for the oncoming global recession - it was a mistake to sharply increase interest rates and millions of people around the world are going to suffer. I hope we can respond in a responsible manner.

**Aren't deficits inherently dangerous ? How do you assess the American situation ? The European and The French ?**

Deficits are neither dangerous nor discretionary. The US Federal Government deficit rose in the pandemic-induced recession both because tax revenue

collapsed (automatically) with rising unemployment and with the increased relief spending (both automatic and discretionary). That put a floor to how deep the recession would be and helped the economy to recover. As recovery got underway, taxes began to rise again and relief spending fell and eventually ended. The deficit fell quickly, and the budget was moving toward a surplus. That movement created fiscal headwinds that were compounded by the Fed's policy of raising interest rates. If we move back into recession, the falling tax revenue and increased social spending will again boost the deficit.

If you plot the economic growth rate and the government's deficit ratio you will find that this pattern repeats itself over and over again through each business cycle. And something similar happens in all the rich capitalist countries. Deficits are neither discretionary nor dangerous. They are automatic and stabilizing.

#### **How can the states control the situation ? Through employees ?**

I prefer automatic stabilizers over discretionary policy that can take too long as it gets hung up in political debates. Governments can increase the automatic stabilizers by adopted a universal Job Guarantee program. When the economy slows and workers lose private sector jobs, they can move into the JG program to keep working. When the economy quickens, they are hired back into the private sector. This helps to stabilize wages, consumption, and prices. It helps to move the deficit in a strongly countercyclical manner to stabilize output. Workers can be put to work doing useful things. I won't go into the details here as MMT proponents have written many detailed proposals and analyses over the past quarter century, and there are some real world examples worth examining to learn from successes and failures.

MMT offers an alternative view of national government financing. Affordability is not in question. Once that is understood, we can focus on policies that are consistent with national priorities. ■



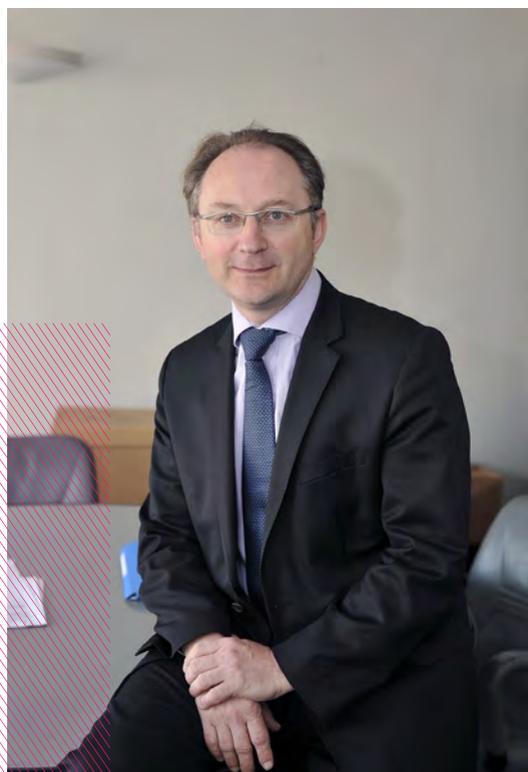
## Jean-Luc Tavernier

Directeur général de l'Insee

### DE L'EXCÈS DE DEMANDE MONDIALE DE BIENS À UN MONDE EN TENSION SUR L'OFFRE

Le directeur général de l'Insee analyse comment l'appareil statistique français a poursuivi son harmonisation européenne dans le contexte de la crise pandémique et de la vague inflationniste portée par la guerre en Ukraine. Interrogé sur la comparaison par rapport à l'inflation des années 1970, Jean-Luc Tavernier explique la propagation des hausses de prix dans les différents secteurs et rappelle que la stagflation des années 1970 était très liée à la spirale prix-salaires.

Propos recueillis par Aude de Castet et Philippe Reiller



**SOCIÉTAL.-** Quelle est la méthode de l'Insee pour mesurer l'inflation ? Qu'en est-il de l'harmonisation des statistiques en Europe ? La crise du Covid-19 vous a-t-elle poussé à faire évoluer vos méthodes, vos secteurs d'observation ? Le fameux « panier de l'Insee » a-t-il vu ses composantes changer ? Avez-vous innové en termes de communication de vos données ?

**Jean-Luc Tavernier.-** L'indice des prix fait l'objet d'une très forte harmonisation entre les pays à partir des règlements européens sur l'indice des prix. Cela concerne à la fois le champ d'observation - ce qu'on est censé mesurer -, ainsi que la méthode et les conditions de diffusion.

Sur la méthode, il existe depuis 1996 un indice des prix à la consommation harmonisé au niveau européen, il a été créé à des fins de conduite de la politique monétaire, la BCE souhaitant s'appuyer sur un indice de la zone euro calculé de la même manière dans tous les pays de la zone euro. Nous avons des réunions régulières de nos experts pour réagir aux nouveaux sujets qui se posent et continuer à harmoniser au maximum les principes et les méthodes.

La diffusion est également harmonisée : sous l'impulsion aussi des marchés et des banquiers centraux, on a voulu de plus en plus être *timely*. Tous les pays de la zone euro publient maintenant un flash le dernier jour ouvrable du mois, une estimation flash de l'indice des prix du mois écoulé. Ce qui permet d'agrèger les chiffres de chaque État de la zone euro et d'établir l'indice des prix de la zone euro : on publie l'indice définitif quinze jours plus tard, et on n'y revient plus. C'est une statistique obtenue très rapidement. Parallèlement à l'harmonisation des méthodes, nous opérons de plus en plus une harmonisation des conditions de diffusion.

S'agissant de la collecte, il peut y avoir des différences d'un pays à l'autre, il y a d'abord la collecte en



Parallèlement à l'harmonisation des méthodes, nous opérons de plus en plus une harmonisation des conditions de diffusion

magasin avec en France 150 000 relevés de prix chaque mois dans quelque 26 000 points de vente. En outre, 500 000 prix sont collectés chaque mois sur Internet comme pour les billets de train ou d'avion avec des robots qui regardent par exemple le prix d'un aller-retour en train Paris-Lyon. Et nouveauté depuis quelques années - d'autres pays n'y ont pas encore recours -, nous utilisons les données de caisse de la grande distribution.

Pour tous les produits à code-barres (alimentation industrielle, entretien, hygiène, beauté), nous recevons à l'Insee la somme des transactions par point de vente, par code-barres et par jour, ce qui ne représente pas moins de 80 millions d'observations chaque mois et couvre environ 10% de l'indice. Concernant ces produits, nous n'avons plus besoin de faire des relevés de prix, nous récupérons directement la sortie des caisses de l'ensemble des hypermarchés et des supermarchés. Ce sont des opérations de *big data* réalisées avec l'ensemble des grands distributeurs qui s'appliquent dans le cadre juridique fourni par la loi pour une République numérique de 2016.

La France a fait partie des premiers pays à utiliser ce dispositif qu'il a fallu dix ans pour tester et caler et qui est en production depuis trois ans. Cela permet d'éviter les relevés de prix sur ces produits, d'avoir des informations de façon beaucoup plus détaillée et exhaustive et, pour cette catégorie de produits, d'envisager éventuellement des désagréments par zone géographique ou, par exemple, des études plus fines comme le prix du bio.

Lors du confinement, cette innovation nous a d'ailleurs sauvé la mise : nous ne pouvions plus faire nos relevés en magasin, en revanche nous recevions toujours ces données. Pendant cette période particulière, nous avons aussi utilisé les observations des magasins en *drive*. Pendant cette crise nous avons eu aussi des discussions au niveau européen pour décider si nous maintenions ou non dans l'indice des prix certains produits qui ne se vendaient plus. Nous avons pris des dispositions communes pour adapter la méthodologie aux circonstances particulières de la crise.

Nous disposons désormais d'une solide infrastructure qui ne repose plus uniquement sur les relevés prix de nos enquêteurs en magasin mais aussi sur les relevés sur Internet et sur les données de caisses. L'harmonisation est très avancée, à une singularité près : beaucoup de pays comme la France et l'Allemagne possèdent un indice des prix à la consommation harmonisé, mais aussi des indices de prix nationaux.

Chaque mois nous publions conjointement l'IPC, l'indice des prix à la consommation, et l'IPCH (l'indice des prix à la consommation harmonisé). Et il existe entre eux des différences. En ce moment, on relève un demi-point supplémentaire pour l'évolution sur 12 mois de l'IPCH, réfèrent pour la BCE. Les indices de prix



**Nous disposons désormais d'une solide infrastructure qui ne repose plus uniquement sur nos relevés prix de nos enquêteurs en magasin mais aussi sur les relevés sur Internet et sur les données de caisses.**

nationaux sont utilisés à des fins réglementaires, pour la fixation du Smic par exemple. La différence la plus notable porte sur les prix de la santé : pour l'indice des

prix à la consommation national français, on ne regarde pas la part remboursée pour le reste à charge des ménages, on enregistre les prix de la santé bruts, quelle que soit la prise en charge par les ménages et par l'assurance maladie. Dans l'IPCH, on fait le déport. Si on dérembourse un médicament, cela n'aura aucun effet sur l'indice des prix à la consommation nationale, mais cela fera monter l'indice harmonisé puisque le reste à charge des ménages augmentera.

Historiquement, l'indice des prix à la consommation harmonisé a été défini plus tard et il n'a pas été décidé de remettre en cause les mécanismes d'indexation antérieurs, éprouvés par l'histoire, construction sociale de chaque pays.

Enfin on peut noter que le Smic est indexé en France sur un indice des prix national, calculé spécifiquement sur le panier de consommation des 20% des ménages les plus modestes et hors tabac.



**Il peut demeurer une dissonance cognitive entre ce que nous mesurons avec ces mesures des prix et ce qu'ils estiment être leur niveau de vie.**

### **Existe-t-il des produits absents du panier de l'Insee ?**

Tout figure dans le panier pour ce qui relève de la consommation, tous les biens et services consommés dès lors qu'ils représentent au moins 0,1% du panier moyen. À des fins réglementaires, il a été décidé à un moment d'enlever le prix du tabac pour augmenter le prix du tabac sans indexer les salaires sur l'augmentation. C'est une décision politique. Depuis, on publie évidemment l'indice des prix complet et l'indice des prix hors tabac. S'agissant du panier, deux polémiques persistent sur l'effet qualité et sur l'immobilier. Pour l'effet qualité, cela nécessite d'être régulièrement réexpliqué. Quand vous achetez un ordinateur deux fois plus puissant ou un portable avec deux fois plus de mémoire, deux fois plus de pixels, etc. mais au même prix que les précédents, le prix du bien est divisé par deux au motif de l'amélioration des performances des appareils et cette amélioration représente bien un accroissement du volume. C'est le principe même du partage, dans la croissance de la valeur, entre ce qui est volume et ce qui est prix. La croissance, c'est l'amélioration des performances de l'appareil : s'il est vendu au même prix, on a plus de volume et on a moins de prix. Au regard de ces principes, de la cohérence des chiffres dans le temps, de leur comparabilité d'un pays à l'autre, c'est une aberration de continuer à entendre toujours des critiques sur le fait qu'on ne devrait pas corriger de l'effet de qualité.

Cependant, si cette correction ne pose pas de problèmes de principe, ces modalités peuvent faire l'objet de discussions.

Je suis conscient que pour les personnes, il peut demeurer une dissonance cognitive entre ce que nous mesurons avec ces mesures des prix et ce qu'ils estiment être leur niveau de vie. L'indice des prix n'a pas vocation à refléter une référence sociale des niveaux de vie, c'est un instrument qui permet de bien décomposer dans l'évolution de l'activité ce qui est volume et ce qui est prix et de bien mesurer l'évolution des prix de biens et services constants dans le temps.

### **Lors de la crise sanitaire, les Français n'ont pas ressenti la légère augmentation de leur pouvoir d'achat...**

On observe en fait ce décalage depuis la crise financière de 2008. Pendant des années nous avons dit qu'il y avait stabilité ou hausse légère du pouvoir d'achat alors que les gens vivent plutôt un appauvrissement parce que leur panier de références, leur standard de vie a continué de s'accroître. Si le pouvoir d'achat est stationnaire tandis que les aspirations des gens grandissent, en matière de biens électroniques mais pas seulement, cela crée un *gap* et les Français, comme les autres, ont l'impression de s'appauvrir. Qui plus est, l'évolution du pouvoir d'achat ressentit dépend des évolutions démographiques. L'Insee calcule systématiquement l'évolution du pouvoir d'achat par personne, par ménage, ou par unité de consommation. Ces évolutions sont très peu dynamiques depuis la crise de 2009.

### **Comment réagissez-vous au sujet de polémique concernant l'immobilier ?**

C'est la seconde polémique rituelle. On nous reproche de ne pas prendre en compte l'évolution du prix de l'actif immobilier, foncier et bâti. Nous persistons et signons en affirmant que l'achat immobilier, c'est un investissement, ce n'est pas de la consommation. Nous sommes néanmoins en train de réfléchir sur ce sujet car la BCE s'est interrogée là-dessus dans sa revue stratégique il y a un an. La BCE a en effet demandé à l'appareil européen statistique de réfléchir à la manière de mieux tenir compte dans l'indice des prix harmonisé des propriétaires occupants : élargissement au poids des loyers des propriétaires occupants, au prix d'achat de l'immobilier.

Mais personnellement je ne conçois pas bien comment dans un prix de la consommation, on injecterait des prix d'investissement. Quand on achète un logement, on peut le revendre et il peut prendre de la valeur !

En revanche, l'usage de l'immobilier relève de la consommation. Et, dans l'indice des prix à la consommation, figurent les loyers, aujourd'hui des seuls locataires effectifs. On pourrait y adjoindre les loyers des propriétaires occupants.

### **La période récente a-t-elle vu apparaître des innovations en matière de processus, de méthodes ?**

Nous avons donc adopté les modes de collecte pendant les confinements. Pour le reste, ce n'est pas parce que des prix relatifs flambent qu'il faut changer de méthode. Le thermomètre doit rester le même.

### **Quelles ont été les prémices de la manifestation de l'inflation ? Quelle est votre analyse des causes de l'inflation ?**

Nous avons depuis des années un régime d'inflation bas, en-dessous de la cible de la BCE avec une politique monétaire très accommodante qui alimentait

d'avantage le prix des actifs immobiliers ou financiers que le prix des biens et services. La pandémie a ensuite eu tendance à faire baisser les prix à la consommation, puisqu'au second semestre 2020 le glissement annuel des prix avoisinait zéro car les prix de l'énergie avaient encore baissé. Puis est arrivée la reprise de 2021 qui a sans doute surpris les acteurs économiques par sa vitesse et par sa composition, avec encore assez peu de consommation de services à cause des diverses jauges mais énormément de demandes de biens électroniques, d'équipements sportifs ou autres. Cela a eu pour conséquence un excès de demande de biens mondiale, ce qui a boosté l'inflation et s'est observé dès 2021 sur les prix de l'énergie. Le prix du pétrole est monté graduellement, il y a eu des alertes sur le gaz bien avant le conflit ukrainien.

En prenant le regard d'un économiste, on avait tous les ingrédients d'un regain de l'inflation, c'est presque un retour à un peu de normalité par rapport à une situation où on était en quête d'inflation. Politique monétaire

très accommodante depuis des années, politique budgétaire volontariste, difficultés de recrutement observées depuis 2018-2019, avant la pandémie, dans l'industrie, certains services, par exemple, pour les chauffeurs routiers, congestion du transport maritime... S'est ajouté un nouvel affaiblissement des gains de productivité depuis l'irruption du Covid-19, ce qui alimente la montée des coûts salariaux, plus les problèmes de *supply chain* liés aux politiques de zéro Covid dans certains pays.

L'excès de demandes de biens a conduit à des pénuries sur les semi-conducteurs, sur les puces, dans la construction automobile notamment, mais aussi des difficultés d'approvisionnement en matériaux de construction, bois, etc. Si vous cumulez les difficultés de recrutement et d'approvisionnement, vous aboutissez à

ce que vous disent les entreprises depuis plusieurs trimestres, à savoir qu'elles sont plus contraintes par l'offre que par la demande. Dans ce contexte inflationniste, d'autant que la politique monétaire

est encore restée accommodante, s'ajoutent des facteurs géopolitiques (l'OPEP qui n'a pas augmenté sa production), puis la guerre en Ukraine.

### **En quoi le conflit ukrainien a-t-il accéléré les tensions inflationnistes ?**

Depuis mars, on a assisté à la hausse des prix du pétrole, du gaz, du charbon, et puis des matières premières alimentaires, on est entré dans un monde devenu très tendu. Après le Covid, le conflit en Ukraine est le second événement en très peu de temps qui nous alerte sur la fragilité des chaînes de valeur.

### **Existe-t-il des « secteurs marqueurs » de l'inflation ? Quels ont été les secteurs les plus impactés et à contrario ceux qui ont moins pâti de la situation ?**

Il n'y a pas de règles en la matière. On a vu d'abord beaucoup de prix de matières premières augmenter, alimentaires, agro-



**Nous avons donc adopté les modes de collecte pendant les confinements. Pour le reste, ce n'est pas parce que des prix relatifs flambent qu'il faut changer de méthode.**



## **Nous pensons donc que l'inflation sous-jacente va continuer à augmenter dans les mois à venir**

industrielles, industrielles, ceux de l'énergie bien sûr. Certaines hausses, par exemple pétrole, se répercutent tout de suite au niveau des prix de détail et la croissance de l'inflation est surtout due à sa composante énergie.

Mais pour beaucoup de matières premières, les hausses ne se diffusent que partiellement et progressivement, en quelques trimestres, aux prix de la consommation. Désormais, le phénomène touche une grande partie de l'alimentaire, tous les produits qui utilisent des céréales, ou des oléagineux, les produits de la mer également. Tous les prix de productions industrielles qui contiennent du métal sont potentiellement impactés. L'Insee alerte depuis des mois sur la courbe des prix de production dans l'industrie, qui ont pris 25% d'augmentation sur un an. Cette hausse des prix en amont affecte progressivement les prix de détail des produits manufacturés. Pour les céréales, les prix ont doublé en deux ans. Et nous pensons donc que l'inflation sous-jacente va continuer à augmenter dans les mois à venir.

Mais ensuite, ce qui a le plus de poids dans le panier des ménages, ce sont les services qui obéissent, eux, à une autre problématique. La composante essentielle du coût dans ce secteur, sont les salaires. Ce qui renvoie à la spirale prix-salaires et à l'incertitude sur la façon dont les salaires vont évoluer. Mais, dans un pays comme la France où le Smic est indexé sur les prix, cela aura des conséquences assez rapides sur les coûts et sur la façon dont le secteur des services - où beaucoup de personnels sont rémunérés au Smic ou proches du Smic - devra les passer dans les prix. C'est plus graduel, plus lent, mais on voit arriver une contribution du prix des services à la hausse générale. Nous sommes à près de 4% de hausse dans les services, secteur qui représente quand même 48% du panier (à comparer à 9% pour l'énergie, 16,5% pour l'alimentation, 24% pour les produits manufacturés) et cela va alimenter l'inflation sous-jacente.

Pour anticiper l'évolution des mois à venir, il faut décomposer en fonction des différents segments de produits. Concernant l'énergie,

tout dépendra de la situation géopolitique (attitude de la Russie, de l'OPEP, etc.) et de la météo. Le prix du gaz en Europe est toujours très volatil, mais en France le prix pour les consommateurs est « capé » – électricité et gaz – et évolue avec l'adaptation du bouclier tarifaire.

Pour les produits transformés, industriels et alimentaires, l'inflation devrait continuer à augmenter. Enfin, la dernière composante, à savoir les prix des services, pourront augmenter quelque peu au fur et à mesure des évolutions salariales, la résultante de tout cela est difficile à préciser. Nous avons annoncé autour de 6,5% et 7% d'inflation à l'horizon de la fin de l'année, mais nous n'avons pas fait de projections au-delà.

### **Des produits ont-ils échappé à ce phénomène de hausse ?**

Quelques secteurs ont échappé à la vague, tel celui de l'habillement-chaussures qui n'a augmenté que faiblement. Le cuir et le caoutchouc sont restés raisonnables. Par ailleurs, tout le secteur télécoms a une tendance à la baisse.

### **Certains économistes pointent le fait que cette inflation n'est pas comparable à celle des années 1970, elle ne serait ni généralisée, ni touchant l'ensemble des prix et des salaires. Qu'en pensez-vous ?**

Chaque période est différente. Dans les années 1970, le choc pétrolier s'est révélé très fort et durable et le poids du pétrole dans l'économie était beaucoup plus important qu'il ne l'est aujourd'hui. Et surtout, ce qui à l'époque a alimenté une inflation durable est le fait qu'on a alors complètement protégé les ménages en indexant tous les revenus. Ce sont les entreprises qui ont payé par la baisse des marges. Dans cette bataille pour le pouvoir d'achat entre ménages et entreprises, les ménages n'ont finalement pas payé grand-chose à la suite du premier choc pétrolier. Cela a contribué à ce que l'inflation devienne durable. Et les ménages ont finalement subi le choc *via* la hausse du chômage.

Aujourd'hui, les chocs sur les prix de certaines matières premières sont perçus comme moins durables même s'il faut compter avec un gaz sans doute durablement plus cher et un peu d'inflation verte en raison de la transition écologique.

Mais il y a quand même un sujet de perte de revenu national qui ne pourra pas être subi indéfiniment par les finances publiques. Le sujet essentiel concerne la question des salaires et la boucle prix-salaires. Les banques centrales sont dans leur rôle de rassurer, en affirmant qu'elles ne laisseront pas l'inflation dériver au-delà de la cible des 2% et en observant de près les anticipations d'inflation de la part des entreprises, des ménages, des acteurs du marché ou encore sur les obligations.

Si tout le monde estime que le choc est durable, qu'il faut juste serrer les dents et prendre sa part de solidarité vis-à-vis de l'Ukraine, cela ne devrait pas alimenter une boucle comme on l'a vue dans les années 1970 et une inflation durablement déconnectée des cibles de la BCE. L'inflation ne reviendra pas magiquement à 2% mais cela ne devrait pas dériver vers une stagflation comme dans les années 1970 s'il y a suffisamment de solidarité pour se mettre d'accord sur la façon d'absorber le choc de revenu.

En France, nous avons du reste beaucoup amorti le choc, nous avons moins d'inflation à cause notamment du bouclier tarifaire. Sans ce dispositif électricité-gaz et la ristourne à la pompe, nous avons calculé à l'Insee que cela aurait rajouté au moins 2 points d'inflation, nous serions proches de la moyenne des autres pays.

**Cela pose la question du rôle des différents acteurs dont l'État. Vous parvenez donc à mesurer l'influence du virage néo-keynésien de l'État...**

Il est assez difficile d'être très normatif sur ce sujet. Ce bouclier a un coût, mais les marchés restent accommodants, le contexte reste à ce jour permissif sur l'accompagnement budgétaire. Comme notre pays connaît beaucoup de mécanismes d'indexation, cela soulage donc la pression sur l'évolution des salaires et des retraites.

Objectivement, il faut tenir compte de tous ces paramètres et notamment de ces mécanismes d'indexation avant de juger que telle ou telle politique est la meilleure.

**Observez-vous des changements de comportement chez les principaux acteurs économiques, ménages et entreprises ?**

Nos enquêtes montrent que les ménages sont convaincus que la situation sur le marché du travail s'est améliorée, que la hausse des prix est forte et pèse sur le pouvoir d'achat, mais moins sur le leur que sur le pouvoir d'achat général. Ils sont plus pessimistes sur le niveau de vie général dans le pays que pour leur situation particulière.

Il est difficile d'apprécier les phénomènes de sur-épargne et de report des achats des ménages. Nous ne sommes pas encore au clair là-dessus. Plusieurs chocs post-Covid s'accumulent, qui jouent sur la consommation. Tous les services sont ainsi revenus à la normale après deux années de crise, on a assisté à une libération post-Covid-19, ce qui a plutôt eu tendance à dégonfler le taux d'épargne.

Pour autant, la consommation de la sur-épargne des périodes de confinement est un scénario improbable, d'autant que l'inflation érode ce surcroît d'épargne en termes réels.

Quant aux entreprises, une partie des hausses de prix des intrants va être amortie par une baisse des marges, lesquelles n'avaient pas trop été affectées par le Covid-19. Il peut y avoir un peu de baisse de marges globales des entreprises pour amortir le choc, et sans doute beaucoup d'hétérogénéité entre les branches les plus consommatrices d'énergie et les autres.

**Avez-vous identifié les catégories de population les plus impactées par le retour de l'inflation ?**

Dans notre note de conjoncture, nous avons estimé en juin dernier l'inflation en fonction du panier de consommation des ménages, en distinguant leur âge, leur revenu, leur lieu de vie, leur catégorie socio-professionnelle, on peut avoir alors une inflation perçue qui est différente de la moyenne.



**On observe de fortes variances selon les situations particulières vis-à-vis de ses déplacements. On ne peut pas se contenter de raisonner par catégorie.**

À écouter les commentateurs, on privilégie toujours la question du revenu, les plus modestes versus les plus riches. C'est un sujet légitime. Mais, en fait, on constate qu'il y a aussi une forte différence en fonction du lieu de vie. Même au sein d'un même décile de revenu, il y a énormément de variabilités selon que l'on vit à Paris ou à la campagne. Ce sont les prix de l'énergie et des carburants qui donnent lieu aux écarts plus significatifs. Les retraités sont aussi plus affectés que les jeunes actifs, par rapport notamment à la question énergétique et à l'utilisation ou non de voitures.

Cette situation pourra peut-être évoluer dans les prochains mois, comme d'ailleurs les contributions des différents postes de consommation à l'inflation. Et puis, il faut aller dans le détail. Jusqu'ici nous procédons par catégorie agrégée, on regarde pour la moyenne des retraités, la moyenne des gens qui vivent en milieu rural... Mais nous voudrions aller plus loin, en ne raisonnant pas uniquement par catégorie. On observe de fortes variances selon les situations particulières vis-à-vis de ses déplacements. On ne peut pas se contenter de raisonner par catégorie.

### **Les canicules estivales ont-elles entraîné des conséquences que vous avez déjà pu mesurer ?**

Elles sont déjà nombreuses et de différents ordres. Par exemple, nous nous sommes intéressés à la hauteur des barges dans le Rhin, un phénomène que nous avons déjà connu en 2018. Le Rhin étant moins haut en raison de la sécheresse, vous ne pouvez pas remplir autant les barges, ce qui provoque des congestions et des problèmes de transports. Ce ralentissement des flux a une contribution inflationniste. Ces difficultés de trafic sur le Rhin avaient d'ailleurs coûté en 2018 quelques dixièmes de croissance à l'Allemagne.

Les sécheresses, en France et dans d'autres régions du monde, auront aussi des conséquences : le prix du riz s'est mis à monter. Toujours dans l'agriculture, la grippe aviaire a sévi. La disponibilité de l'électricité - nucléaire et hydroélectricité - a elle aussi été affectée. La conjoncture est de plus en

plus difficile à prévoir, il nous faut en plus avoir des talents de météorologue, d'épidémiologiste, de... kremlinologue. Tout compte fait, l'effet des canicules est cependant sans doute de second ordre par rapport aux chocs d'origine géopolitique.

### **Quelles premières observations tirez-vous de ce retour de l'inflation ?**

La volatilité notamment des prix est de plus en plus forte. La succession des crises (*supply chain*, Ukraine, etc.) est potentiellement porteuse de grains de sable qui peuvent avoir de terribles conséquences, inimaginables il y a quelques années ! D'une manière générale, nous constatons que le monde est en tension sur l'offre.

À l'Insee nous avons d'excellents outils de mesure et de prévision mais sur les questions nouvelles de résilience, de chaînes de valeur, d'évaluation de notre dépendance dans certains secteurs à tels fournisseurs malaisiens ou chinois, nous ne sommes pas forcément très armés.

À l'occasion de ces chocs, le commerce mondial se réorganise. À partir du moment où l'on s'intéresse à l'environnement et à la résilience (multiplier les fournisseurs...), ce contexte n'est pas de nature à faire baisser les prix. On est entré dans un monde où le mieux-disant prix n'est plus le seul argument. Cet environnement est donc plus inflationniste mais s'il n'y a pas d'emballement entre les prix et les salaires, on ne devrait pas connaître la stagflation des années 1970. ■



**La succession des crises (supply chain, Ukraine, etc.) est potentiellement porteuse de grains de sable qui peuvent avoir de terribles conséquences, inimaginables il y a quelques années !**

## Biographie Jean-Luc Tavernier

Ancien élève de l'École polytechnique et diplômé de l'École Nationale de la Statistique et de l'Administration économique (ENSAE), Jean-Luc Tavernier a fait l'essentiel de sa carrière au ministère de l'Économie et des Finances.

Jean-Luc Tavernier a passé dix années à la direction de la prévision au ministère de l'Économie (1985–1995). Il y a exercé plusieurs fonctions : chargé d'études sur le commerce extérieur, adjoint au chef de bureau puis chef de bureau des projections économiques d'ensemble et chef du bureau de la politique économique. Dix années qui permettent à Jean-Luc Tavernier de s'enrichir d'une parfaite connaissance des rouages de Bercy.

Après avoir dirigé en 1995 l'ENSAE, il est nommé conseiller du ministre du Travail et des Affaires Sociales chargé des comptes sociaux et de la loi de financement de la sécurité sociale. De 1997 à 2001, il est sous-directeur à la direction de la prévision chargé des finances publiques et du marché du travail.

Puis il rejoint l'INSEE en 2001 comme directeur des études et synthèses économiques pour revenir en 2002 au ministère de l'Économie comme directeur de la prévision, et devenir entre 2004 et 2005 directeur des politiques économiques à la direction générale du trésor. Il est ensuite directeur général de l'Agence centrale des organismes de sécurité sociale et parallèlement vice-président du Conseil d'orientation de l'emploi.

Il est nommé en juin 2007 directeur de cabinet du ministre du budget et, en janvier 2010, Commissaire général adjoint à l'Investissement.

Il devient le Directeur général de l'Insee en mars 2012.





DÉBAT

## Joachim Bitterlich

Ex-conseiller du Chancelier Helmut Kohl

### ASSURER LA SURVIE DE NOTRE SYSTÈME EUROPÉEN POLITIQUE ET ÉCONOMIQUE À LONG TERME

L'ex-conseiller diplomatique du chancelier Helmut Kohl et professeur de l'ESCP Business School veut faire confiance au savoir-faire de la BCE, comptant bien qu'elle intervienne de façon mesurée et efficace afin d'éviter les risques de récession. Joachim Bitterlich, qui analyse les différences de perception de l'inflation entre Berlin et Paris, souhaite que Christine Lagarde ou sinon un collectif de grands patrons dans l'UE lance un appel solennel aux chefs d'État et de gouvernement en Europe à présenter un véritable programme de survie de notre modèle économique et politique européen à long terme.

Propos recueillis par Aude de Castet et Philippe Reiller



#### **SOCIÉTAL.- Le grand retour de l'inflation met à l'épreuve les responsables européens. Quel rôle pourrait tenir à cet égard la présidente de la BCE, Christine Lagarde ?**

**Joachim Bitterlich.-** Un rôle de tout premier plan. Christine Lagarde mène une action efficace mais elle a failli tomber dans un piège, dans une Banque centrale européenne extraordinairement complexe à gérer. Elle-même est très pragmatique, contrairement à ses prédécesseurs, même par rapport à Mario Draghi. Selon moi, elle gère bien mais elle a un conseil de la BCE difficile à manœuvrer, composé de fortes personnalités autour d'elle. Il lui faut chaque jour faire preuve d'une extrême diplomatie.

Elle doit en outre composer avec une structure qui n'est pas complète ni optimale. Si je la compare à la Fed, la BCE devrait avoir une structure fédérale pour tous les domaines d'exécution de la monnaie qu'elle ne possède pas. En tant qu'ancien participant à l'architecture de l'euro, depuis la préparation du projet jusqu'à la fin du dernier siècle, devenu ensuite observateur, cette absence me choque. À l'époque notre espoir a toujours été que, une fois lancé, on allait ajouter automatiquement tout ce dont une banque centrale a besoin, y compris les compensations, les places de bourse ou encore le *Banking Union* et *Capital Markets Union*, etc. Dans ce domaine, en Europe, presque rien n'a été réalisé et cela explique en partie la faiblesse de l'euro par rapport au dollar. Nous n'avons pas fédéralisé toutes les institutions qui doivent entourer une banque centrale. En fait, nous sommes restés dans le nationalisme européen, à Paris comme à Berlin.

**Mais si on avait disposé de ce système fédéral pour les banques centrales, aurait-on connu cette agilité au moment du premier confinement qui a bien aidé la France ?**



**La BCE devrait avoir une structure fédérale pour tous les domaines d'exécution de la monnaie qu'elle ne possède pas.**

Sans doute, non. La France a eu une chance inouïe sans même avoir conduit les réformes nécessaires dans le domaine économique. C'est presque un miracle d'avoir tenu le coup jusqu'à aujourd'hui. Mais à présent en France, l'inflation est au-delà des 6% et on joue artificiellement à travers les différents boucliers. Tout dépend du choix de la corbeille et de ce que vous mettez dedans. Et chacun joue son panier comme il veut et les Français aussi.

### Quelle est votre analyse de la montée de l'inflation en Europe ?

L'Europe a déjà résisté dans le passé à beaucoup de crises (Italie, Espagne, Grèce, crise migratoire, etc.). Avec le conflit ukrainien, l'UE progresse malgré tout, elle a finalement réussi mais la BCE apparaît en retard. L'inflation devient structurelle, la base de

l'inflation est autour de 4% en Europe. S'ajoutent les éléments spécifiques comme l'énergie..., nous pointons entre 8 et 10% d'inflation. Or le dogme de la BCE, qui est d'abord un dogme allemand devenu international, consiste à contenir l'inflation à 2%. Les banques centrales, la BCE comme la Fed, auraient dû réagir beaucoup plus tôt, il y a au minimum un an, voire deux ans. Elles auraient dû doucement relever les taux vers 3%, pas davantage. À présent, on se trouve confronté à une question fondamentale : comment donner une direction au prix de l'argent, sans compter en parallèle l'assèchement du marché immobilier. On aurait dû agir il y a un an, de manière raisonnable, pour ne pas renforcer une récession alors que nous sommes maintenant au bord d'une récession. Chacun joue sur ses chiffres : les politiques sont totalement dans le court terme et il n'y a pas de positionnement à moyen terme.

### Cette situation peut-elle avoir pour effet de remettre en cause l'UE ?

À mon avis, non. L'Europe va finalement se débrouiller et s'en sortir. Un peu tard et avec des erreurs probablement.

Je reprendrai ici le commentaire intéressant d'un économiste du Spiegel qui énonce deux idées : premièrement, il est temps que les banques centrales s'excusent de leur inaction, deuxièmement elles doivent réfléchir d'urgence sur leurs moyens d'évaluer le développement économique et poser quels indicateurs à choisir. À cet égard des propositions ont été avancées par différents économistes comme l'introduction d'un indicateur multiple ou encore le retour à l'idée de mieux diriger la masse monétaire (M3).

Il n'y a pas de recette miracle, nos pays sont encore trop différents les uns les autres.

Je souhaite une harmonisation au niveau européen mais en laissant une certaine marge aux États parce qu'une certaine concurrence doit demeurer.

Par exemple, le Luxembourg,

qui est un mini-État, pour survivre, a dû lancer une politique d'attraction de sièges pour les entreprises. Malgré quelques gaffes commises vis-à-vis des Français et des Allemands, ils sont aujourd'hui dans le rang. L'Irlande, elle, va presque trop loin en jouant à fond la carte fiscale.

### Ne faudrait-il pas introduire une sorte de serpent fiscal -comme jadis le serpent monétaire-, en allant vers l'harmonisation tout en laissant une certaine latitude ?

Pour les dix ans à venir, il faudrait sans doute une sorte de serpent. Le taux d'imposition minimum de 15% pour les entreprises pourrait être un peu plus élevé, et certains pays aller plus loin. Il faut laisser un peu d'air aux États pour qu'ils réagissent en intégrant leurs ingrédients territoriaux, naturels ou pour remédier à certaines faiblesses. Il faut maintenir une certaine souplesse. Mais arrêtons de nous observer les uns et les autres avec jalousie. La méfiance demeure profonde côté allemand vis-à-vis de la France.



**Les banques centrales, la BCE comme la Fed, auraient dû réagir beaucoup plus tôt, il y a au minimum un an, voire deux ans.**



On sous estime aussi ce que j'appelle la vengeance de l'économie globalisée, le « *in time* » et le « *supply chain* ».

**La levée de dette commune européenne, acceptée par l'Allemagne lors de la crise sanitaire, a quand même été un coup de tonnerre...**

Cela s'est surtout noué entre Angela Merkel et Emmanuel Macron. Mais Paris a voulu réitérer cela à l'occasion du conflit ukrainien mais Olaf Scholz lui a dit non.

À titre d'anecdote, j'ai eu moi-même une vive discussion avec mon ministre des Finances de l'époque à Berlin parce que j'ai toujours défendu l'idée que la Commission européenne, évidemment sous un certain contrôle, soit en mesure de s'endetter pour un certain pourcentage de son budget, de l'ordre de 10% mais pas davantage, afin de faire vivre un marché européen d'obligations et créer une certaine souche d'obligations européennes communes. Mon ministre s'y est alors opposé.

**Comment analysez-vous les racines de la flambée des prix ?**

Les prix de l'énergie flambent, mais en partie à tort, il y a trop de profiteurs. S'ajoutent les prix des matières premières et des transports. En outre, on sous-estime aussi ce que j'appelle la vengeance de l'économie globalisée, le « *in time* » et le « *supply chain* ». On a développé ces processus de façon extrême. Résultat, on a doublé la présence des camions en Europe sur dix ans en faisant fi du CO<sub>2</sub>.

Autre exemple flagrant, celui des microprocesseurs qu'on a commencé à commander à partir de 2010 pour les voitures. On est devenu dépendants pour les fournisseurs de la Chine, de Taïwan, un petit peu des États-Unis et de l'Europe. À partir de 2015-2016, est intervenue la vague environnementale, et sur le sujet de la taille des microprocesseurs et personne n'a réagi sur les lieux de production des microprocesseurs. On sait pourtant que la construction d'usines dans ce secteur demande au minimum quatre ans.

Et on n'a rien fait ! Au même moment, la Chine était pourtant en train de changer sa politique économique, les États-Unis redevenaient protectionnistes. Il fallait alors réagir et on n'a rien fait. Il fallait réduire notre dépendance extrême par rapport à la Chine, diversifier les pays d'origine, redécouvrir par exemple l'Asean, l'Australie, même nos voisins européens autour de nous. On aurait pu fixer cette activité de microprocesseurs par exemple en Irlande.

Et on revendique maintenant avec Emmanuel Macron l'autonomie stratégique européenne mais qui n'existe toujours pas. On doit bien sûr faire du commerce avec la Chine, mais pas sous les conditions actuelles. Les Chinois doivent aussi comprendre que nous avons des limites. Ils peuvent acheter aujourd'hui presque ce qu'ils veulent en Europe, et la réciproque n'est pas vraie. Autre exemple, l'extra-territorialité appliquée par les Américains. Nous n'avons pas de moyen similaire européen pour faire la même chose vis-à-vis des Américains et des Chinois. Il faudrait aussi adapter notre politique de concurrence.

À court terme, il faut avoir confiance dans la BCE, faire le minimum pour ne pas provoquer trop de récession et, de l'autre côté, la BCE devrait s'adresser aux gouvernements en avançant un programme de survie - « *self-assertion* » - de l'économie et de la politique européenne à long terme. J'ai réfléchi à une liste d'éléments d'orientation qui devraient accompagner toutes les mesures de la Banque centrale. Mais mon inquiétude se focalise sur cette question : où en sommes-nous ? Nous n'avons même pas atteint 25 ou 30% de ce qu'il faudrait faire.

**Quels sont les principales propositions de votre programme ?**

Mon plan prévoit sept points. Premièrement, je mets en avant l'autonomie stratégique de

l'économie européenne : diversifier nos importations, réduire la dépendance de certains fournisseurs (la Chine pour les microprocesseurs et l'Inde pour les médicaments) avec réciprocité. S'agissant des microprocesseurs, en 2017-2018, les Chinois ont restructuré leur politique économique fondée sur trois éléments - les importations, les investissements, la consommation intérieure - et ont créé pratiquement deux marchés parallèles, un marché à l'exportation, un marché intérieur. Les Chinois ne vont pas commencer par livrer leurs produits en Europe, ils se servent d'abord eux-mêmes. « Priorité à notre marché, et ensuite le vôtre ! ». Conséquence : les Européens n'ont pas reçu les composants nécessaires et doivent patienter pour leurs ventes de voitures.

Et les Chinois nous doublent et jubilent avec notre folie d'abandonner les moteurs classiques et hybrides pour aller vers les moteurs électriques. Car tout le monde peut construire un moteur électrique, à commencer par les Chinois, alors que nous, nous commençons presque de zéro.

Je me demande pourquoi, sans nécessité absolue par rapport au paramètre du CO<sub>2</sub>, les Européens

se sont mis dans ce piège, le futur appartenait selon moi à la voiture à 3 ou 3 litres avec de l'hybride. Nous avons tout cédé aux Chinois et ceux-ci sont plus rapides que nous... Il ne fallait pas non plus inscrire cet objectif de la fin de la vente de voitures thermiques neuves en 2035. On avait du temps, les plus grands émetteurs de CO<sub>2</sub> ne sont pas les véhicules des particuliers, c'est d'abord l'industrie à laquelle on ne s'est pas intéressé. En Allemagne, l'industrie s'est retrouvée pieds et poings liés avec le gaz russe. On est devenu aveugles face aux Russes et rien n'a été fait pour sortir de cet arrimage à la Russie tandis que les Français ont bloqué avec succès la construction de pipe-lines en Europe notamment à partir de l'Espagne.



**Les Chinois nous doublent et jubilent avec notre folie d'abandonner les moteurs classiques et hybrides pour aller vers les moteurs électriques.**

Deuxième point du plan, revoir notre politique de concurrence, la compléter par des éléments externes, l'extraterritorialité, la possibilité de bâtir de grands groupes américains.

Il faut ensuite revoir profondément notre politique de recherche. Je soutiens l'initiative JEDI (*Joint European Disruptive Initiative*), ce projet d'innovation de rupture qui serait un équivalent de la DARPA américaine, vu le retard que nous avons dans ces domaines avec les Américains et les Chinois. Le réflexe de risque est malheureusement largement inconnu en Europe. Les ministères de la recherche français comme allemand ont bloqué ce projet de DARPA (*Defense Advanced Research Projects Agency*) européenne de peur de perdre leurs budgets. En France, les sous-directeurs du ministère ont organisé la révolte. À Berlin, le ministère a prétexté que la Cour des comptes s'y opposerait. Ce qui était faux, car la Cour exigeait simplement de la transparence et souhaitait avoir un contrôle des comptes tout en acceptant une éventuelle perte.

Quatrièmement, il faudrait construire une politique commune énergétique, compatible et cohérente malgré

les divergences. Si Emmanuel Macron avait du courage, il aurait dû demander à Olaf Scholz de maintenir la connexion au réseau des trois centrales nucléaires restantes parce que la France en a besoin pour cet hiver. Les analystes allemands pensent que, pour cet hiver, la France est le grand souci, plus que l'Allemagne, vu l'état du parc nucléaire français. Tout cela parce qu'Areva sous Anne Lauvergeon, avec le soutien de Bercy, a écarté la technologie Westinghouse en misant tout sur l'EPR qui n'est qu'un prototype qui ne fonctionne toujours pas. La France aurait dû maintenir les deux types de réacteurs et garder l'industrie afférente !

Aujourd'hui il faut d'abord faire un compromis historique pour reconnaître les politiques nationales des différents pays. Ce sera difficile avec les Allemands mais



## Les Allemands devraient accepter par exemple que les Français reposent essentiellement leur énergie sur le nucléaire.

aussi pour les Français. L'exemple le plus difficile concerne la Pologne. Les Polonais dépendent actuellement entièrement du charbon qu'ils doivent quitter progressivement, ils n'ont pas d'expertise et ils doivent créer des centrales nucléaires. Mais quel type de réacteurs choisiront-ils ?

Les Allemands devraient accepter par exemple que les Français reposent essentiellement leur énergie sur le nucléaire. En fait la France porte une certaine co-responsabilité à l'hostilité allemande au nucléaire. Deux réacteurs français sont en partie à l'origine de la politique antinucléaire allemande : Fessenheim et Cattenom. En Allemagne, leur voisinage faisait très peur. Fessenheim a suscité la rébellion dans le sud-ouest de l'Allemagne contre le nucléaire ! Il aurait fallu en fait fermer beaucoup plus tôt Fessenheim ! Cette méfiance existe toujours vis-à-vis de Cattenom. Mais la France aurait dû construire entre-temps de nouvelles centrales. Elle ne dispose même pas assez de soudeurs hautement qualifiés pour opérer dans les centrales, qu'elle doit recruter en Espagne, au Portugal ou en Roumanie.

Dans ce grand compromis, chacun devrait accepter ce que l'autre a fait au départ. Tout en allant tous vers une réduction de CO<sub>2</sub> à long terme. Il faut davantage aider par exemple la Pologne parce que les Polonais ont d'ici à quinze ans de grands besoins et en même temps on doit créer un véritable *grid* européen pouvant échanger d'énormes quantités d'énergie à la seconde. Outre le réseau, il faut créer les transmissions nécessaires. Avec le député des Français de l'étranger, Frédéric Petit, nous avons calculé qu'il faudrait 10 milliards d'euros, financés par Bruxelles, pour mettre en place ce projet. S'il y avait un réseau efficace entre les Vingt-Sept, on pourrait économiser jusqu'à 10% d'énergie. Cela suppose d'accélérer pour l'installation des stations de transmission entre les différents pays en utilisant toutes les compétences européennes. Dans ce domaine en

particulier, il faut savoir dépasser la référence automatiquement nationale à tout ce que l'on fait.

### Quelles sont les autres grandes orientations de votre plan ?

Le cinquième point consiste à compléter d'urgence les instruments de la BCE, en relançant une approche plus fédérale. Ces instruments sont largement restés dans les mains nationales comme la fiscalité des entreprises. Je ne suis pas favorable à une harmonisation entière de toutes les fiscalités pour les entreprises, mais on pourrait garder un certain serpent fiscal européen. L'union bancaire européenne est aussi à réaliser. On ne pense spontanément qu'en termes de grandes banques, segment où les Allemands ont globalement échoué. En France il y a des banques coopératives comme le Crédit Agricole et le Crédit mutuel et ce même modèle existe en Allemagne. On devrait se rapprocher dans ce secteur et se baser sur ce type de banques qui sont beaucoup plus proches de nos PME et de nos ETI que les grandes.

Autre point du programme, **il faut revenir à des accords commerciaux avec un certain nombre de partenaires importants pour nous, y compris les Américains, et relancer un certain protectionnisme aveugle.** J'ai en tête le Mercosur bloqué par la France à cause de la viande bovine, l'Asean, l'Inde, et même l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Je suis même en faveur d'un nouveau pacte avec les Américains, commercial, politique et de défense. Il faut saisir la chance d'avoir Joe Biden comme interlocuteur, ce qui pourrait ne pas durer. Les États-Unis sont en effet devenus un pays à risque.

Le dernier point concerne la défense européenne, la création d'un marché européen de la défense. Il est quand même ahurissant que les règles de l'Otan permettent d'acheter directement aux États-Unis sans appel d'offres alors que

pour tout matériel européen, vous devez organiser normalement un appel d'offre. Une industrie de la défense européenne digne de ce nom devrait porter la fin de cette incongruité.

### Quelles sont les différences de perception de l'inflation entre les différents États ?

La perception de l'inflation est bien différente des deux côtés du Rhin. En France, la première préoccupation est le pouvoir d'achat et le gouvernement par tradition cherche à amadouer l'opinion pour éviter une répétition des Gilets jaunes. Mais il n'y a pas d'objectif à long terme derrière, on s'inquiète bien sûr du risque budgétaire et de l'endettement de la France.

J'attends de manière désespérée en France une réforme de la fiscalité, des charges salariales, il

y a des réformes nécessaires à conduire. Avec 7,7% de chômage et 350 000 postes à pourvoir, on a un problème d'éducation, de formation, d'apprentissage... on pourrait accélérer sur l'apprentissage.

En Allemagne, le mot inflation fait peur, elle angoisse, car l'histoire n'est pas oubliée, cela va même rapidement au bord d'une certaine paranoïa (depuis les années 30), en tout cas chez les personnes de plus de 40 ans. S'il y avait eu un référendum obligatoire en Allemagne sur l'euro en 1997-1998, on l'aurait perdu. Le mark était devenu le symbole de la résurrection de l'Allemagne après la guerre. Mais il faut maintenant en partie revoir le modèle économique allemand : dépendance trop forte de la Chine, de l'export hors zone euro, de la Russie...

### Quel regard l'Allemagne porte-t-elle sur ses voisins de l'Est ?

Le cas de la Pologne est intéressant. On a assisté à un miracle économique grâce à Tadeusz Mazowiecki qui a fait passer des mesures à l'époque sans que les députés ne se rendent bien compte de ce qu'ils votaient. Mazowiecki est quelque part

l'Adenauer polonais. La Pologne est à mon sens en transition, en profonde insécurité avec sa peur bleue des Russes, mais on ne s'est jamais vraiment trop préoccupé de la Pologne.

D'ailleurs on a mal géré tout l'élargissement à l'Est. J'y étais favorable mais il fallait l'organiser, accompagner beaucoup plus ces pays dans la constitution d'une société civile et économique. Il fallait davantage essayer d'ancrer la Pologne dans nos idées.

### Faut-il poursuivre l'élargissement de l'UE à d'autres pays ?

Oui, mais de façon progressive.

Nous risquons actuellement de perdre

les Balkans. Il faudrait créer un régime taillé sur mesure pour chacun de ces pays et au bout, cela déboucherait évidemment sur l'adhésion, mais

de façon échelonnée. Ces pays savent parfaitement qu'ils ne sont pas mûrs mais ils nous demandent de faire quelque chose pour eux, sous peine que ces pays se vident de leurs jeunes qui iront travailler ailleurs. Il ne faut pas laisser tomber les Balkans. Nous devons concevoir des plans de développement taillés sur mesure.

### Comment décririez-vous l'état de la relation entre la France et l'Allemagne ?

À Berlin la méfiance reste profonde vis-à-vis de Paris : politique de défense (« les Français voudraient nous mener en dehors de l'Otan », épine dorsale pour la défense des Allemands), politique économique (les Français dépensent « quoi qu'il en coûte »). Malgré un taux d'endettement du pays à 115%, les Français savent très bien qu'ils sont « couverts » indirectement par l'Allemagne. Mais que se passera-t-il dans une période où l'Allemagne est affaiblie ? Attention, la spéculation viendra et j'espère que les États et la BCE tiendront bon car on aura un autre cas difficile devant nous, l'Italie. C'est le premier maillon faible, la France le deuxième... et l'Allemagne le



**Malgré un taux d'endettement du pays à 115%, les Français savent très bien qu'ils sont « couverts » indirectement par l'Allemagne.**



**L'Italie, c'est le premier maillon faible, la France le deuxième... et l'Allemagne le troisième !**

troisième ! Autrement dit, l'Allemagne recherche sa place.

**S'agissant de l'inflation, l'Europe va connaître nouvelle heure de vérité. Comment évaluez-vous les risques ?**

J'espère que la BCE fera ce qui est nécessaire, sans heurter trop l'économie, sans relever les taux de façon trop extrême. Peut-être faut-il revenir en partie à une stratégie où l'on jouerait sur la masse monétaire, comme la Bundesbank a opéré dans les années 1980 et 1990. Il faut trouver ce que j'appelle les bons indicateurs. La réalité française et allemande se situe autour de 10% d'inflation mais il faut soigneusement éviter une récession.

Mais, en même temps, vues les « erreurs » de la globalisation (« *in time* » et « *supply chain* », nouvelle politique de protection américaine contre la Chine, guerre d'Ukraine), il faut créer le sursaut. Une autorité incontestable doit tenir un discours haut et fort. Soit Christine Lagarde, soit un collectif de dix boss et leaders industriels européens qui se rassembleraient et qui rédigerait un manifeste en dix points s'adressant aux politiques. À titre d'exemple, dans les années 1990, on avait organisé, à mon initiative, des réunions très utiles et appréciées de part et d'autre entre Helmut Kohl et les patrons de l'ERT (*European Round Table for Industry*). Ces dirigeants, dont deux seulement étaient allemands sur une dizaine, étaient mesurés, avaient de bonnes idées et regardaient le long terme. Une approche sans doute à suivre... ■



### Biographie Joachim Bitterlich

Joachim Bitterlich débute sa carrière dans la diplomatie allemande à différents postes qui le mènent à Alger à Madrid ou au Caire. De 1981 à 1985, il exerce ses fonctions au sein de la Représentation permanente allemande auprès des Communautés européennes à Bruxelles puis, devient conseiller du ministre des Affaires étrangères, Hans-Dietrich Genscher. À partir de 1987, il est conseiller auprès du Chancelier Helmut Kohl, d'abord pour la politique européenne jusqu'en 1993, puis pour l'ensemble de la politique européenne et étrangère, de sécurité extérieure et de la politique de développement jusqu'en 1998.

Il devient ensuite ambassadeur auprès de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) à Bruxelles (1998–1999) et ensuite en Espagne ainsi qu'en Andorre (1999–2002).

En février 2003, il rejoint Veolia en tant que vice-président exécutif pour les Affaires internationales, et en juin 2009 il devient également chairman de Veolia Environnement en Allemagne.

Depuis 2013 il est consultant indépendant, mandats publics et privés d'administration et de conseil.

Il est professeur à l'ESCP Europe, membre du *International Advisory Board* de l'ESCP Europe et membre du conseil d'administration de l'ENA en tant qu'ancien élève étranger.



DÉBAT

## Jean-René Cazeneuve

Député de la 1<sup>ère</sup> circonscription du Gers-rapporteur du Budget à l'Assemblée nationale

### L'AMPLEUR DE LA CRISE ÉNERGÉTIQUE FORCE À RÉAGIR EN EUROPÉENS

Le rapporteur général du budget à l'Assemblée nationale explique comment le Parlement a joué son rôle dans la mobilisation générale face à la pression inflationniste à travers le bouclier tarifaire et une combinaison de mesures générales s'adressant aux classes moyennes et d'aides ciblées sur les catégories les plus fragiles. Jean-René Cazeneuve, député Renaissance du Gers, décrit aussi la gestion de la crise au niveau du local, défend des compromis dans un contexte de majorité relative et souligne que le choc énergétique constitue un accélérateur d'Europe.

Propos recueillis par Aude de Castet et Philippe Reiller



**SOCIÉTAL.- Vous avez entamé la législature en pleine période inflationniste et la flambée des prix - notamment ceux de l'énergie -, a provoqué le premier texte du deuxième quinquennat d'Emmanuel Macron. Comment se sont manifestés les premiers signaux de l'inflation et à quel moment dans votre circonscription ?**

**Jean-René Cazeneuve.-** En effet, les conséquences de l'augmentation des prix de l'énergie, des produits alimentaires et des matières premières peuvent être nombreuses, spécifiquement pour les ménages les plus modestes. C'est pour cela que les 20 milliards du projet de loi de finances (PLF) viennent absorber une partie de cette inflation. Pour une circonscription rurale comme la mienne, le prix du carburant est non négligeable, les habitants ne peuvent pas utiliser aussi facilement les transports en commun, la voiture est donc la solution la plus utilisée. La remise carburant de 18 centimes d'euros par litre jusqu'au 31 août, maintenant de 30 centimes d'euros par litre, est un réel soulagement pour les travailleurs-rouleurs gersois.

Cela impacte également les collectivités qui doivent préparer leurs budgets en maintenant à la fois l'équilibre et la continuité du service public. Je renouvelle mon plus grand soutien aux collectivités dans cette période difficile et l'État assurera son rôle au maximum. Dans ma circonscription, qui compte 261 communes, la gestion de l'inflation n'est pas la même entre la commune de Riscle qui compte pratiquement 2 000 habitants et la commune de Loussous-Débat qui en compte à peine 60. Nous devons trouver les réponses adaptées dans le PLF 2023.

**Les deux premiers textes de la nouvelle mandature ont porté sur le pouvoir d'achat de nos concitoyens et sur le budget rectificatif qui inclut la question de son financement. Quelles ont été les contributions les plus significatives des parlementaires, leur apport et notamment celui des oppositions ?**

Le projet de loi sur le pouvoir d'achat et le projet de loi de finances rectificative (PLFR) ont été le « galop d'essai » de cette nouvelle mandature. Les débats ont été animés sur toute une multitude de sujets, commençant tôt le matin et



La remise carburant de 18 centimes d'euros par litre jusqu'au 31 août, maintenant de 30 centimes d'euros par litre, est un réel soulagement pour les travailleurs-rouleurs gersois.

finissant tard la nuit, dépassant largement les délais prévus initialement.

Malgré les contre-vérités de certaines oppositions, le Parlement a pleinement joué son rôle. Nous avons enrichi le texte initial par plusieurs amendements, en commission comme dans l'hémicycle. Nous avons notamment augmenté le plafond de défiscalisation des heures supplémentaires, mesure portée par le groupe Renaissance. Nous avons aussi permis la monétisation des RTT. Sur le sujet de la hausse des dépenses des collectivités territoriales, nous avons avancé avec les oppositions. Je retiens que sur l'ensemble du Projet de loi de finances rectificative (PLFR), des majorités se sont construites, sujet par sujet, parfois article par article, pour enrichir le texte.

**Quelle est l'ampleur de la dette Covid ?  
Pouvez-vous nous donner votre analyse du terrain dans ce contexte ? Qu'avez-vous constaté dans votre circonscription ?  
Pensez-vous que nous soyons suffisamment armés pour « passer l'hiver » ?**

Le « paquet pouvoir d'achat » est une réelle arme pour « passer l'hiver », il comprend de nombreuses mesures, comme le blocage des prix de l'énergie,

l'aide exceptionnelle de soutien aux particuliers qui se chauffent au fioul, le plafonnement des loyers, la revalorisation des aides sociales. Nos concitoyens sont conscients des efforts qu'il sera nécessaire de faire pour réduire leur consommation, à la fois dans un objectif de transition énergétique, mais également de préservation de leur pouvoir d'achat. Je pense que ces mesures sont efficaces, mais elles nécessitent naturellement d'être ajustées dans le budget 2023 étant donné l'évolution du contexte. Il faut à la fois alerter sur les risques liés au contexte politique et essayer de calmer l'effolement mondial qui saisit certains acteurs économiques.

**Êtes-vous favorable aux campagnes de sensibilisation pour inciter les Français à avoir des gestes vertueux en matière de consommation énergétique ? Faut-il mettre en place des dispositifs incitatifs sous forme par exemple de bons remboursables sur des factures d'électricité en contrepartie de comportements d'utilisation vertueux ?**

Je soutiens bien sûr la campagne de communication du gouvernement portée par le slogan « chaque geste compte » destinée à inciter les Français à adopter un certain nombre de gestes vertueux au quotidien. Je fais partie de ceux qui considèrent que cela relève d'un effort national et de chacun. Ces sujets-là méritent une mobilisation nationale et ne doivent pas passer par une stigmatisation de telle ou telle catégorie, présumée comptable ou responsable de tout et dont la mise au pas réglerait le problème. Si l'on veut baisser de 10% notre consommation électrique cet hiver, il faut que chacun s'y mette : les entreprises, qui sont grandes consommatrices d'énergie, doivent faire de gros efforts et les Français doivent faire eux aussi des efforts à juste proportion.

Quant à une tarification adaptée ou modulée, il serait utile de s'y intéresser à nouveau et de pousser davantage la tarification heures creuses, un point qui ne relève pas du domaine législatif.

On sent bien en tout cas avec les prises de parole publiques d'entreprises comme LVMH et de collectivités territoriales comme

la mairie de Paris qu'on assiste dans ce domaine à une mobilisation globale.

**Le bouclier énergétique est jugé par les oppositions à la fois dispendieux et en même temps contradictoire par rapport à la volonté affichée du gouvernement de déployer une planification écologique notamment avec les ristournes sur le carburant. Pensez-vous qu'il faille cibler les aides aux plus fragiles – comme une indemnité inflation ciblant les plus modestes, par exemple, les ménages appartenant aux cinq premiers déciles de l'échelle des revenus, ce qui représente la moitié des Français ?**

Le bouclier tarifaire mis en place par le gouvernement a largement prouvé son efficacité pour limiter la hausse des prix et ainsi préserver le pouvoir d'achat des Français. Sans cette mesure, l'augmentation des factures d'énergie



**Ces sujets-là méritent une mobilisation nationale et ne doivent pas passer par une stigmatisation de telle ou telle catégorie, présumée comptable ou responsable de tout et dont la mise au pas réglerait le problème.**



## **Le bouclier tarifaire mis en place par le gouvernement a largement prouvé son efficacité pour limiter la hausse des prix et ainsi préserver le pouvoir d'achat des Français.**

aurait été multipliée par deux. Concrètement, les prix de l'électricité auraient augmenté de 120 euros par mois par ménage. Pour le gaz, la hausse aurait été de 180 euros. Il est donc nécessaire de maintenir le bouclier, pour tous les Français sans exception. C'est la philosophie du gouvernement et de la majorité depuis le début. Dans le cadre du PLFR, peu de mesures avaient nécessité un ciblage. Sur 20 milliards d'euros de dépenses supplémentaires, seul 1 milliard correspondait à des propositions circonscrites à certains ménages. Le reste protégeait l'ensemble des foyers de la classe moyenne.

Je pense en réalité qu'il faut une combinaison de mesures générales destinées à contrer le sentiment, qui est totalement injuste mais qui existe, qu'on ne ferait rien en faveur des classes moyennes et de mesures ciblées - ce 1 milliard à l'intention des Français les plus défavorisés, sur les 20 milliards d'euros évoqué précédemment. Apporter ainsi cette double réponse nous honore.

La crise que nous traversons impacte fortement chaque foyer, et le ciblage de telles mesures est particulièrement compliqué et lourd. Par exemple, en mettant en place une réduction sur les prix du carburant, nous avons voulu soutenir rapidement le budget des Françaises et des Français, en ayant le plus d'impact possible. Fallait-il demander à chaque client de stations-services leur revenu imposable avant de pouvoir faire le plein ? Le gouvernement a choisi de mettre en place rapidement la mesure la plus efficace pour limiter l'impact de la hausse des prix pour nos concitoyens.

Cependant, il n'est pas raisonnable de faire reposer la charge de l'augmentation des prix sur le seul budget de l'État. Je suis très attaché à ce que nous maintenions notre trajectoire de rétablissement des finances publiques. À ce titre, il est capital que nous tenions notre objectif de maintenir le déficit de l'État sous les 5% de PIB pour l'année 2023. Il y aura donc une augmentation du prix du gaz et de l'électricité, qui doit rester la plus mesurée possible, au 1<sup>er</sup> janvier 2023. Les entreprises doivent prendre le relais en prenant des mesures d'aide à la mobilité de leurs salariés.

**Comment concilier le soutien à la compétitivité de nos entreprises et le**

## **souhait de certains d'arrêter de « subventionner nos entreprises sans leur demander de contreparties » ?**

Depuis 2017, nous avons agi pour soutenir la compétitivité de nos entreprises, pour relocaliser nos usines en France et créer de la valeur dans notre pays. Grâce à cette politique volontariste nous avons réduit notre dette et sorti notre pays de la procédure de déficit excessif. Nous avons porté le chômage à des chiffres historiquement bas : le taux de chômage des jeunes enregistre son niveau le plus bas depuis quarante ans, et le taux d'activité le plus haut depuis qu'on le mesure.

Nous souhaitons poursuivre cette action afin d'améliorer encore l'attractivité de la France. Nous avons baissé les prélèvements obligatoires de 50 milliards d'euros durant le quinquennat précédent, mais notre fiscalité reste plus élevée que chez nos voisins européens. C'est notamment pourquoi nous allons supprimer la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) pour un montant total de 8 milliards d'euros sur deux ans.

Aujourd'hui, nos entreprises font face à une augmentation importante des coûts de production, conséquence logique de la crise énergétique. Ce que nous attendons d'elles, c'est qu'elles investissent dans la transition énergétique et qu'elles augmentent les salaires quand elles le peuvent.

## **Pensez-vous que le contexte mondial inflationniste puisse devenir un « accélérateur d'Europe » ?**

Les moments de crise sont toujours des accélérateurs ou des révélateurs. La guerre déclarée par la Russie à l'Ukraine nous l'a montré : la réaction européenne a été immédiate, et le retour d'une guerre à nos portes a révélé la cohésion de l'Union Européenne. Elle l'a même renforcée, en nous faisant avancer sur la question d'une défense commune.

Sur la hausse des prix de l'énergie, la nécessaire coopération européenne a

été renforcée. Vendredi 30 septembre, les 27 ministres de l'énergie ont trouvé un accord sur des mesures pour limiter les profits des producteurs infra-marginaux, pour introduire une contribution de solidarité sur les entreprises du secteur du pétrole, du gaz, du charbon et du raffinage, et ont évoqué une réforme du fonctionnement du marché européen de l'électricité à moyen-terme. Là encore, l'ampleur de la crise nous force à réagir en Européens et renforce la cohésion de l'Union Européenne. Elle révèle également que la souveraineté de l'Europe doit être renforcée dans de nombreux domaines : alimentation, énergie, électronique, batteries électriques, etc.

**Pensez-vous que la France doit entraîner ses voisins européens vers une stratégie commune énergétique ou au moins aller vers une harmonisation des politiques fiscales et sociales en la matière ?**

Les défis auxquels sont confrontées l'Union européenne et la France rendent nécessaire la définition d'une politique européenne énergétique commune. Plus que jamais, la réponse à l'échelon européen est la plus pertinente.

Le président de la République l'a rappelé dans sa conférence de presse du lundi 5 septembre, en se prononçant en faveur d'une réforme du marché de l'électricité, d'un plafonnement du prix du gaz et pour une politique d'achat commun de gaz. Cependant, il est nécessaire de tenir compte des diversités nationales, notamment en termes de technologies, comme l'a affirmé la ministre de la Transition écologique Agnès Pannier-Runacher après la conférence des ministres de l'Énergie le 16 septembre, sur la question de la limitation des profits des producteurs d'électricités infra-marginaux.

**Que se passera-t-il si les Allemands ne sont pas au rendez-vous pour soutenir un plan aussi ambitieux que celui adopté lors de la crise pandémique et qui a permis à la France de soutenir son appareil productif et son tissu social ?**

La crise du Covid et la guerre en Ukraine ont mis en relief la nécessité de réformer la gouvernance budgétaire européenne.

La conférence des ministres des Finances de l'Union européenne, les 16 et 17 septembre 2022, a montré l'existence d'un véritable consensus sur l'impératif de changer les règles de l'Union. La Commission présentera ses propositions à cet égard mi-octobre. Nous faisons confiance à nos partenaires européens pour autoriser la définition d'un nouveau cadre de gouvernance nous permettant d'instituer des mesures efficaces pour soutenir notre économie et protéger les ménages face aux crises que nous traversons.

**Les mesures de lutte contre l'inflation doivent-elles être prises en concertation avec nos partenaires européens ?**

L'inflation étant un problème qui touche tous les États membres de l'Union européenne, les politiques de lutte contre la hausse des prix doivent être coordonnées. Comme ils sont nos principaux partenaires économiques, nous risquons sinon une inflation importée.

D'une part, pour la zone euro, la lutte contre l'inflation est le mandat de la Banque centrale européenne. Ainsi, une grande partie de la lutte contre l'inflation

est gérée au niveau européen.

D'autre part, les politiques d'atténuation de l'inflation mises en place par le gouvernement sont cohérentes avec les politiques de nos partenaires européens. Comme l'a rappelé le ministre de l'Économie et des Finances, la lutte contre l'inflation reste la priorité absolue de tous les pays membres. Début septembre, la coalition gouvernementale allemande a dévoilé un nouveau paquet de mesures pour soutenir les ménages et les entreprises, avec un budget global de 65 milliards d'euros.

De manière globale, l'Allemagne, la France, l'Italie et l'Espagne ont consacré entre 1,5 et 2,8% de leur PIB au financement de mesures de lutte contre la hausse des prix. Enfin, les États membres de l'Union européenne



**Ce que nous attendons des entreprises, c'est qu'elles investissent dans la transition énergétique et qu'elles augmentent les salaires quand elles le peuvent.**



**La transition écologique crée de la valeur, adaptée aux entreprises, mais elle en détruit aussi. En tout cas, cela ne crée pas de la valeur au même endroit et avec les mêmes personnes.**

devraient bientôt adopter une limitation des profits des producteurs infra-marginaux et une contribution de solidarité sur les entreprises des secteurs du pétrole, gaz, charbon et raffinage. Ces mesures permettront de financer les politiques de soutien aux ménages et aux entreprises face à la hausse des prix de l'énergie. La réponse à la crise est donc européenne et doit le rester.

**Estimez-vous que les députés sont suffisamment documentés sur l'inflation et la situation économique du pays face à la multiplication des émetteurs de prévisions sur ces questions ?**

Nous avons, je crois, le bon niveau d'information là-dessus. Sur ces questions, il faut rester très prudent et modeste. Nous avons cette année un exercice budgétaire particulièrement difficile à mener. On est évidemment sur des sables mouvants avec énormément d'incertitudes sur le conflit russo-ukrainien, l'évolution des prix du baril et du gaz, etc.

Les hypothèses à la fois d'inflation et de croissance de notre PIB sont absolument essentielles. Je prends connaissance des projections qui sont faites et j'essaie de me faire toujours une opinion. Mais je n'insiste pas pour aller toujours chercher ailleurs d'autres chiffres. Nous avons des instituts bien armés pour le faire, qui n'arrivent pas toujours aux mêmes conclusions mais qui parviennent tout de même à une sorte de consensus. Je considère aujourd'hui disposer des outils nécessaires pour faire ces projections, tout en sachant que celles-ci sont fausses car elles seront perturbées par des modifications inévitables, en fin d'année puis l'année prochaine.

**Pensez-vous que notre pays va avoir les moyens de mettre en œuvre la planification écologique demandée par Emmanuel Macron et Élisabeth Borne ?**

La transition écologique, énergétique, c'est un mur d'investissements colossal avec tout un tas de sujets annexes comme la capacité des citoyens à accompagner cette transition, à se former sur d'autres compétences. La transition écologique crée de la valeur, adaptée aux

entreprises, mais elle en détruit aussi. En tout cas, cela ne crée pas de la valeur au même endroit et avec les mêmes personnes.

Il faut la faire, mais on doit s'interroger sur le rythme. On doit tenir compte des résistances sur la faisabilité technologique, de la capacité de résistance des Français et des limitations financières. C'est un programme à étaler dans le temps. C'est la raison pour laquelle nous voulons faire la réforme des retraites. Nous ne pouvons aller plus loin dans les prélèvements obligatoires, nous ne pouvons aller plus bas dans le déficit, la seule marge de manœuvre dont nous disposons réside dans la capacité de travail. Il faut travailler un peu plus, qu'il y ait moins de chômeurs, qu'il y ait plus de gens qui contribuent, et que l'on aille à la retraite un peu plus tard, ce qui nous permettra d'assurer le financement du régime de retraites et aussi de nous donner des marges de manœuvre financières. Ce n'est pas la seule solution pour financer la transition écologique, mais cela en est une. Oui, il faut le faire, oui cela coûte très cher, et dégageons ainsi des marges de manœuvre !

**Cette période d'inflation n'est-elle qu'une simple crise avant une sorte de retour à l'état initial ou bien sommes-nous entrés dans une transition qui va impacter profondément nos habitudes ?**

Nous ne sommes pas dans une crise classique avec la perspective d'un retour rapide à l'état normal *ante*. Nous connaissons vraiment une transition lourde, mais qui peut coexister avec d'autres cycles qui viennent se superposer.

**La majorité relative vous pousse-t-elle à déployer une nouvelle méthode de travail ?**

La méthode de travail diffère assez largement de celle que nous avons connue lors de la précédente législature. Le contexte de la majorité relative rend le travail parlementaire plus long. Les solutions doivent être trouvées

au cas par cas, et les compromis se construisent amendement par amendement. Certains doutaient avant le PLFR de notre capacité à trouver une majorité. Pourtant le vote de la loi a prouvé que c'était possible. Il reste bien sûr une incertitude sur un texte aussi important que le projet de loi de finances, mais le débat sur le budget rectificatif a montré que les compromis étaient envisageables, mais qu'il faut du temps et de la patience pour les trouver. La majorité relative ne doit pas amener à un blocage de notre Parlement et de nos institutions. ■

### Biographie

#### Jean-René Cazeneuve

Ingénieur et diplômé du MBA d'HEC, Jean-René Cazeneuve a effectué toute sa carrière professionnelle dans le secteur des nouvelles technologies. Il a travaillé successivement chez Compaq, Cisco, Apple dont il a dirigé la filiale française et Bouygues Telecom dont il a été le directeur général jusqu'en 2017.

Lors de son premier mandat à l'Assemblée nationale, il est membre de la commission des Finances et rapporteur spécial de la mission budgétaire « Relations avec les collectivités territoriales ».

Il a été élu à la fin de l'année 2017 président de la Délégation aux collectivités territoriales, et à la décentralisation et à ce titre, il travaille notamment sur les dotations aux collectivités territoriales.

Réélu en 2022, il est élu rapporteur général de la commission des finances pour son second mandat.



DÉBAT

## Véronique Devise

Présidente du Secours Catholique

### LA CRISE DOIT NOUS AMENER À RENFORCER NOS LIENS AVEC LES PLUS PAUVRES

La présidente du Secours Catholique-Caritas France analyse les répercussions directes de l'inflation sur le quotidien des plus fragiles d'entre nous et appelle chaque partie prenante de la société à prendre sa part de "fraternité" par des mesures structurelles et concrètes : le doublement des budgets insertion des départements, la responsabilité des entreprises et un discours valorisant et positif.



Le Secours Catholique-Caritas France compte 60 000 bénévoles qui accueillent près d'un million de personnes chaque année sur tout le territoire (métropole et outre-mer). Cet ancrage social et territorial nous permet d'être les témoins quotidiens des évolutions de la pauvreté, des situations vécues par les personnes que nous accompagnons. Le rapport du Secours Catholique intitulé « État de la pauvreté en France », que l'association publie annuellement depuis plus de 20 ans, présente une photographie de cette pauvreté, et une analyse, à travers ce que vivent les personnes accueillies par le Secours Catholique. C'est une source d'informations indispensable pour documenter et objectiver ce que vivent

les personnes que nous recevons. L'autre source précieuse qui nourrit nos actions et nos réflexions, c'est bien entendu le dialogue continu que nous entretenons avec les personnes vivant la pauvreté. C'est ce qui guide notre engagement et nos plaidoyers, nos échanges avec les pouvoirs publics locaux et nationaux.

Les crises actuelles rendent notre engagement au service des plus fragiles comme le renforcement de la solidarité nationale encore plus indispensables.

#### Écouter la parole des personnes en situation de pauvreté



**Les personnes en situation de précarité [...] ont une expertise sur ce qu'est vraiment la pauvreté qui mérite d'être entendue et reconnue.**

Le Secours Catholique accorde une très grande importance à la parole et à la place des personnes en situation de précarité. Elles ont une expertise sur ce qu'est vraiment la pauvreté qui mérite d'être entendue et reconnue. Et nous faisons tout pour qu'elle le soit, en organisant par exemple des rencontres avec les décideurs dès que cela est possible.

D'ailleurs, la première demande des personnes en précarité est d'être écoutées. Car la pauvreté isole, stigmatise, éloigne. Elles rêvent d'être écoutées, d'être considérées (et regardées) comme une personne et non pas d'être stigmatisées comme une liste de problèmes à résoudre. Elles veulent compter pour quelqu'un, être utiles et pouvoir compter sur quelqu'un.

Mais sur qui peuvent-elles compter en ces temps incertains ? Sur nous ? Notre solidarité nationale ? Les personnes en situation de précarité ont vécu ces dernières années une succession de chocs dont il est difficile de se relever. **Quand on a si peu pour vivre, la moindre vague fait chavirer le fragile équilibre construit pour survivre.** La crise arrivée avec l'apparition du Covid-19 a déjà mis à mal de nombreux ménages vivant avec des revenus précaires. Les personnes aux conditions de vie les plus modestes ont été les plus durement affectées par la crise qu'a engendrée l'épidémie de Covid-19, sur le plan sanitaire comme sur le plan social et économique. La montée de l'inflation depuis un an renforce cette

spirale inquiétante et fragilise encore plus les ménages les plus pauvres. Les ménages les plus modestes sont les plus exposés à cette inflation<sup>1</sup> : mères isolées avec leurs enfants, couples avec enfants, hommes seuls, etc.

Comme l'a souligné le CNLE (Conseil National de Lutte contre l'Exclusion)<sup>2</sup>, le choc de la pandémie en 2020 a servi de révélateur et d'accélérateur des vulnérabilités de nos sociétés. De nombreuses personnes ont perdu leur emploi, ou ont vu leurs activités informelles suspendues pendant de nombreuses semaines. Les files d'attente devant les lieux de distribution alimentaire se sont allongées.

Et puis l'inflation est arrivée. Ou plus exactement revenue, car les plus anciens se souviennent des angoisses liées à la valse des étiquettes. Depuis le second

semestre 2021, les prix des denrées alimentaires, et les prix de l'énergie, ont commencé à monter, parfois brutalement. Et en 2022, l'inflation devrait battre des records historiques depuis trente ans. Les prix des produits alimentaires (notamment les produits de base, pâtes, huile, etc.) augmentent de plus de 10%, pour l'électricité la hausse mensuelle est en moyenne de 20 euros, et pour le gaz, c'est plutôt 30 euros.

### Les familles face à des choix impossibles

Dans ces conditions, avec une telle succession de chocs, comment fait-on pour vivre ? « *Il y a des besoins vitaux qu'on ne peut pas satisfaire, pour manger, pour se chauffer, pour se soigner parfois* ». <sup>3</sup> La grande pauvreté se vit au rythme des privations quotidiennes, qui font mal au corps comme au cœur. Pour les mères de famille, qui sont le principal public accueilli par notre association, l'enjeu essentiel est de privilégier les enfants, quitte à ne pas garder à manger pour soi-même. Il s'agit

ensuite de faire des choix cornéliens, dans le cadre de budgets très contraints. Au fur et à mesure que les prix augmentent, se renforce alors la nécessité de se demander « *comment je vais faire ? qu'est-ce que je paie en premier ? quelle est la priorité ?* ». Cela veut dire devoir faire face à des choix impossibles : manger ou se chauffer, acheter un vêtement ou se soigner, etc. Il faut tout calculer au plus juste, se passer les bons tuyaux sur les promotions dans tel ou tel magasin, s'entraider, renoncer à réparer le lave-linge... Et dire que certains affirment que les pauvres ne savent pas gérer leur argent ! Eh oui, en plus de tous ces tracés, de cette charge mentale comme on dit aujourd'hui, il faut également faire bonne figure devant les sarcasmes et les

préjugés qu'on entend à la télé ou au coin de la rue.

Le revenu médian des personnes accueillies par le Secours Catholique est de 540 euros, c'est-à-dire deux fois moins que le



**Le revenu médian des personnes accueillies par le Secours Catholique est de 540 euros, c'est-à-dire deux fois moins que le seuil de pauvreté à 60% du revenu médian (le seuil de pauvreté communément admis pour l'Union Européenne)**

seuil de pauvreté à 60% du revenu médian (le seuil de pauvreté communément admis pour l'Union Européenne). À peu près le montant du RSA. Avec une telle somme, on est dans la survie plutôt que dans la belle vie, loin des polémiques sur les écrans plats.

Mais pour bien comprendre les difficultés auxquelles font face les personnes vivant la pauvreté, surtout dans le contexte d'incertitude lié à l'inflation et à la crise actuelle, il faut prendre en compte non seulement les ressources mais également les dépenses. Une fois enlevé à un maigre revenu les dépenses contraintes, pré-engagées (loyers, abonnement téléphone, assurances, etc.) ou quasi-incompressibles (charges communes, chauffage, etc.), on obtient le « reste pour vivre », c'est-à-dire ce qui est nécessaire pour acheter à manger, quelques habits, les transports, l'imprévu, etc. Ce reste à vivre est alors très faible, souvent moins de 7 euros par jour, il est même pour certains ménages négatif ! Et chaque jour les prix augmentent. Impossible de s'en sortir sans faire appel à

(1) Pour plus de détails, voir Insee (2022). « Éclairage – Selon leurs dépenses d'énergie et d'alimentation, certaines catégories de ménages sont exposées à une inflation apparente pouvant différer de plus d'un point par rapport à la moyenne ». Note de conjoncture – juin 2022 « Guerre et Prix ».

(2) CNLE (2021). La pauvreté démultipliée : Dimensions, processus et réponses. Mai 2021. <https://www.cnle.gouv.fr/la-pauvrete-demultipliee-1571.html>.

(3) Ces citations sont issues de réflexions menées par un groupe de personnes vivant la pauvreté, dans le Rhône.



**Ce n'est pas seulement aux personnes de s'adapter à l'emploi, c'est aussi à l'emploi de s'adapter aux personnes.**

l'entraide et à l'aide alimentaire. Dans un tel cercle vicieux de contraintes, d'inquiétudes et de charge mentale, la peur du lendemain est très présente : comment je vais finir le mois ? Comment les enfants vont pouvoir manger demain ? Alors, souvent, c'est la santé qui trinque. Le Secours Catholique constate, année après année, que les problèmes de santé ou de handicap augmentent parmi les personnes accueillies.

L'hiver sera terrible pour les familles les exposées à ces épreuves. N'ayant aucune marge de manœuvre, elles vont devoir faire face à des privations : couper le chauffage, s'alimenter avec ce qu'on obtient dans les distributions alimentaires, augmenter ses dettes pour payer le loyer... Heureusement que l'entraide est là aussi et que les associations avec leurs milliers de bénévoles font leur possible. Mais ne laissons pas la chronique d'un drame social annoncé se réaliser.

### **De nécessaires mesures structurelles**

On a beau évoquer qu'ici ou là des emplois (*souvent durs et mal rémunérés soyons honnêtes*) sont disponibles, il ne suffit pas de traverser la rue pour les obtenir. Il faut souvent faire de longs trajets (*comment ?*), envisager de déménager (*je ne trouverai jamais de nouvel appartement !*), et savoir qu'à la fin, avec une vie cabossée et un CV à trous, difficile d'obtenir le poste, même si le métier est dit « en tension ».

C'est pourquoi le Secours Catholique demande, qu'au-delà des mesures de soutien – souvent ponctuelles – déjà décidées pour les ménages aux revenus modestes, des mesures plus structurelles soient prises. Tout d'abord il s'agit de vouloir vivre ensemble dans notre société, en vivant la fraternité plutôt que la stigmatisation des plus pauvres. Le gouvernement a la responsabilité de rassembler et de promouvoir un discours positif sur les plus fragiles d'entre nous,

qui se battent au quotidien pour faire face aux événements. Nous demandons également le doublement des budgets insertion des départements, afin de faire du droit à l'accompagnement un droit accessible aux plus éloignés de l'emploi, avec un accompagnement qui soit bienveillant et personnalisé.

Nous demandons encore de promouvoir des politiques permettant l'accès à un emploi et à un salaire décent. Cela veut dire créer les conditions pour rendre effectif le droit à l'emploi des chômeurs de longue durée. Les entreprises ont là une responsabilité essentielle. Ce n'est pas seulement aux personnes de s'adapter à l'emploi, c'est aussi à l'emploi de s'adapter aux personnes. Si chaque entreprise privilégiait d'offrir au moins un emploi à un chômeur de longue durée, quitte à l'adapter en conséquence, cela créerait une dynamique vertueuse.

Les entreprises ont également, avec les pouvoirs publics, une responsabilité pour faire en sorte de revaloriser les salaires des personnes engagées dans les emplois de services à la personne (avec une prime de compensation pour les horaires éclatés), dans les métiers du soin, de l'accompagnement, dans tous les postes de « première ligne » essentiels au bon fonctionnement de la société. Enfin, le Secours Catholique demande de relever les *minima* sociaux dès à présent à hauteur de 40% du revenu médian, et de les réindexer - ainsi que les APL - sur l'inflation (à l'image du Smic). Ces mesures sont essentielles pour que chacun et chacune en France puisse avoir confiance en l'avenir et ne plus avoir « peur du lendemain ».<sup>4</sup>

(4) Libérer de la « peur du lendemain » était la grande promesse de la création de la Sécurité Sociale en France, en 1945.



**Il s'agit de vouloir vivre ensemble dans notre société, en vivant la fraternité plutôt que la stigmatisation des plus pauvres.**

### **Biographie Véronique Devise**

Véronique Devise est la présidente nationale du Secours Catholique-Caritas France.

Après avoir été présidente de la délégation d'Arras de 2010 à 2016 et, à ce titre, membre du conseil d'administration du Secours Catholique entre 2011 et 2016, Véronique Devise a succédé à Véronique Fayet à la tête du Secours Catholique en juin 2021.

Véronique Devise a construit une carrière professionnelle au service des plus démunis : elle a travaillé auprès des familles du valenciennois frappés par la désindustrialisation de la région avant de rejoindre une caisse de retraite et de bâtir des ponts entre des retraités soucieux de partager leur expérience et des jeunes sans qualification. Elle rejoint ensuite un service de pédiatrie qui accueille des enfants gravement malades. Son rôle est alors d'accompagner les parents dans ces moments difficiles. En quête d'approfondissement de l'accompagnement en fin de vie, elle décide de réaliser un diplôme universitaire en soins palliatifs à l'Université Catholique de Lille. Forte de ces expériences, elle crée des formations pour les travailleurs sociaux afin de les sensibiliser aux défis de leur métier, notamment l'écoute des plus précaires et le respect de leur dignité.

Ses engagements professionnels ne l'ont pas empêchée d'être très active bénévolement auprès de publics précaires comme les détenus ou les familles connaissant la pauvreté.

Cette nouvelle mission de Présidente nationale sera l'occasion pour elle de combattre les préjugés qui frappent les personnes en situation de pauvreté et de permettre à chacun de prendre sa place dans notre société.

Pour Véronique Devise : « *La Révolution fraternelle, elle est là. Il faut expérimenter, tester, tenter, oser. Chacun ne souhaite qu'une chose : être utile. Être reconnu. Avoir une place. Et la rencontre. Car elle seule permet de lutter contre les préjugés. C'est ensemble que nous parviendrons à construire un monde juste et fraternel* ».



DÉBAT

## Nathalie Hanet

Présidente de l'association Solidarités Nouvelles face au Chômage (SNC)

### **AVEC L'INFLATION, LES CHERCHEURS D'EMPLOI SUBISSENT NON PAS UNE DOUBLE, MAIS UNE TRIPLE PEINE !**

La présidente de l'association Solidarités Nouvelles Face au chômage (SNC) démonte les préjugés et les discours ambiants sur les personnes en recherche d'emploi. Nathalie Hanet alerte sur les situations personnelles et douloureuses de chacune d'entre elles que percute l'inflation augmentant encore plus leur fragilité. Quelle serait une bonne réforme permettant le retour en emploi ou en activité que la majorité d'entre elles souhaitent ?



Les personnes en recherche d'emploi subissent une triple peine dans la période : elles souffrent d'être sans travail, elles subissent un regard culpabilisant sur leur situation et enfin leurs ressources sont plus impactées par l'inflation que les personnes qui touchent les minimas sociaux et que les salariés dont les employeurs ont relevé la rémunération. Les projets de réforme de l'assurance chômage envisagés par le gouvernement visent à faire pression sur les ressources « des chômeurs » pour les motiver à reprendre un emploi ; c'est, de notre point de vue, une erreur de raisonnement. En effet, pour Solidarités nouvelles face au chômage, il convient à la fois de soutenir davantage les chercheurs d'emploi dans leurs démarches, de compenser mieux les effets de l'inflation, mais aussi de les accompagner pratiquement à s'engager dans les formations qualifiantes correspondant aux secteurs en tension et à leurs attentes.

**Contrairement au discours ambiant, les personnes en recherche d'emploi constituent probablement le groupe qui présente la conscience la plus aiguë de la valeur travail !** Subissant les effets des privations que cela représente, les chercheurs d'emploi mesurent au quotidien la perte et les manques induits par le chômage.

En effet, la privation de travail dégrade le niveau de vie par la diminution des revenus, nous y reviendrons, mais provoque aussi des phénomènes de désocialisation et d'isolement. L'expérience quotidienne de nos 2 400 bénévoles est celle de chercheurs d'emploi abimés par la recherche d'emploi, loin de l'image des chômeurs qui privilégieraient cette situation à la reprise du travail. Nous accompagnons des personnes dont la situation prolongée d'absence d'engagement professionnel leur fait douloureusement prendre conscience de ce qui leur manque : travailler. Ne plus avoir à se



**Contrairement au discours ambiant, les personnes en recherche d'emploi constituent probablement le groupe qui présente la conscience la plus aiguë de la valeur travail !**

lever le matin, ne plus retrouver un collectif de travail auquel on appartient avec la sociabilité que cela représente, entraîne une perte de sens, de motivation : « Pourquoi j'existe alors que personne ne compte sur moi, que la Terre tourne sans moi... ». Progressivement, le sentiment d'isolement et d'inutilité, associé à des démarches pour retrouver un travail, régulièrement sanctionnées d'échecs, conduisent à une détérioration de l'estime de soi, une perte de confiance.

Lorsque la privation d'emploi dure, on observe qu'elle peut conduire à des syndromes dépressifs et au développement de maladies. Ainsi, le baromètre 2018 sur le chômage et ses impacts<sup>1</sup>, indique que pour 34% des personnes interrogées, leur santé s'est « dégradée » pendant la période de recherche d'emploi qu'ils ont connue. Parmi les dégradations ou problèmes de santé rencontrés, le « stress » et la « dépression »

sont les plus cités par les répondants (respectivement 14% et 12% des réponses spontanément citées),

suivis par les « maladies chroniques accentuées » (asthme, hypertension, diabète, cholestérol, eczéma, psoriasis) qui représentent 11% des réponses citées<sup>2</sup>.

À ces phénomènes observés de longue date, s'ajouterait la modification de comportements largement attribuée aux expériences de vie retranchées provoquées par la crise sanitaire. De nombreuses publications portent sur le changement du rapport au travail et tentent d'expliquer les difficultés de recrutement rencontrées dans certains secteurs par la volonté de certains professionnels d'adopter des rythmes de travail moins contraignants, des modes de vie recentrés sur le temps pour soi. Pour autant, à ce stade, nous n'avons pas observé les effets de ce recentrage sur la vie privée, ni celui d'un rapport au travail modifié : les chercheurs d'emploi que nous accompagnons restent déterminés à travailler et dans une

souffrance plus ou moins importante, mais largement partagée, liée à la privation de travail.

**Ainsi notre constat est clair, orthogonal au raisonnement fondé sur un prétendu choix en faveur du chômage : les personnes que nous accompagnons sont réellement privées d'emploi, loin d'avoir choisi leur situation et souvent épuisées de ne pas parvenir à retravailler.**

**Les discours déployés suivant lesquels une partie de nos concitoyens choisirait le chômage, relèvent de préjugés et témoignent d'un éloignement complet de la réalité.**

Cette culpabilisation est doublement mauvaise pour la société : pour sa cohésion car elle tend à diviser les Français et à porter un regard culpabilisateur sur ceux et celles qui ont perdu leur emploi ; pour ces personnes

en recherche d'emploi qui, en plus de leur propre culpabilité, doivent supporter le regard accusateur



**Les discours déployés suivant lesquels une partie de nos concitoyens choisirait le chômage, relèvent de préjugés et témoignent d'un éloignement complet de la réalité.**

d'une partie de leurs concitoyens. De plus, et peut-être même surtout, ce raisonnement suivant lequel la diminution de l'indemnisation chômage conduirait « les chômeurs » à reprendre un emploi est doublement erronée.

D'une part, comme le rappelaient 3 spécialistes des politiques sociales dans Le Monde du 23 septembre 2022 : « 60% des demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi ne sont effectivement pas indemnisés (soit parce qu'ils ne sont pas éligibles, soit parce qu'ils travaillent et « gagnent trop » pour être indemnisés). Si l'on augmentait encore le nombre de personnes sans - indemnisation (parce que l'indemnisation deviendrait plus courte et plus excluante du fait de la réforme), la situation de l'emploi ne serait pas sensiblement meilleure. Il est au contraire démontré que l'indemnisation du chômage est un

(1) Baromètre réalisé auprès de 2 135 personnes par Comisis / Opinion - Way pour SNC.

(2) Rapport « La santé des chercheurs d'emploi, enjeu de santé publique » 2018 – SNC.

(3) « Les tensions sur le marché du travail en 2021, au plus haut depuis 2011 » Dares Résultats - Pôle emploi, septembre 2022, n°45.



## Il serait au contraire nécessaire de mieux l'indexer à l'inflation et de la compléter d'aides à la mobilité dans cette période d'augmentation des prix de l'énergie.

outil efficace pour favoriser la recherche d'emploi correspondant à la formation et aux compétences de chacun ». Et ces spécialistes de poursuivre qu'une réforme conduisant à atrophier l'indemnisation du chômage conduit, d'expérience, à accepter des emplois en deçà de sa propre qualification, mais aussi de son dernier salaire. Avec l'effet de masse, cela conduit à un phénomène dépressif sur les salaires.

D'autre part, l'analyse des causes des métiers en tension réalisée par la Dares avec Pôle emploi<sup>3</sup> montre que les 30 métiers les plus en tension en 2021 le sont pour les trois quarts car ils n'ont qu'un vivier réduit, pour les deux tiers car ils recrutent intensément. Mais surtout, quasiment tous font appel à des qualifications spécifiques. Et, contrairement aux idées fausses qui circulent à ce sujet, cette étude montre que plus de la moitié des 30 métiers les plus en tension offrent des conditions de travail plutôt meilleures que la moyenne. Un tiers seulement de ces métiers présentent des conditions de travail contraignantes qui font obstacle à l'engagement en formation.

**Ainsi le plein emploi ne résultera pas d'une diminution de l'allocation chômage d'aide au retour à l'emploi, mais d'un double effort de formation et d'accompagnement des chercheurs d'emploi.**

L'allocation *d'aide au retour à l'emploi*, bien nommée, a été créée précisément pour que les personnes ayant perdu leur emploi aient un revenu de remplacement qui leur permette d'assumer les frais liés au quotidien le temps de chercher un nouvel emploi correspondant à leur expérience et à leur qualification. Non seulement, on l'a vu, la réduire serait contreproductif produisant un effet dépressif sur les salaires, mais il

serait au contraire nécessaire de mieux l'indexer à l'inflation et de la compléter d'aides à la mobilité dans cette période d'augmentation des prix de l'énergie.

**Les allocations chômage ont été insuffisamment revalorisées : au regard d'autres revenus, mais aussi au regard du poids des dépenses contraintes sur les ménages modestes.**

Dans le cadre de la révision annuelle des allocations chômage, le conseil d'administration de l'Unédic a décidé d'une

revalorisation de 2,9% à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2022 pour aider les demandeurs d'emploi à faire face à l'inflation. Pour prendre sa décision, il



**Les dépenses contraintes pèsent 41% de la dépense totale des ménages pauvres, contre 32% en moyenne (et 28% pour les ménages les plus aisés).**

tient compte du contexte économique, notamment de l'inflation, et de l'équilibre financier du régime d'assurance chômage. Cette revalorisation est toutefois inférieure aux attentes des différentes organisations syndicales, lesquelles avaient demandé entre 3 et 5%. Elle est inférieure également à l'augmentation dont ont bénéficié les *minima* sociaux et les retraites de base qui ont été revalorisés de 4% à compter de la même date. Le point d'indice de la fonction publique a bénéficié dans le même temps d'une revalorisation de 3,5%. Le tout dans un contexte où l'inflation est appréciée à hauteur de 5,9% sur un an en août 2022 par l'INSEE. Les chercheurs d'emploi indemnisés, dont les revenus moyens étaient en 2020 de 1 000€ mensuels en moyenne<sup>4</sup>, sont donc les personnes dont les revenus ont été le plus impactés par l'inflation.

Or l'inflation pèse plus sur les bas revenus que sur les autres. En effet, les dépenses contraintes pèsent 41% de la dépense totale des ménages pauvres, contre 32% en moyenne (et 28% pour les ménages les plus aisés). Entre 2001 et 2017, l'écart a plus

que doublé entre ces deux catégories. Par voie de conséquence, le revenu restant après déduction des dépenses pré-engagées est deux fois plus élevé pour les plus aisés<sup>5</sup>.

***SNC propose par conséquent que la revalorisation de l'allocation minimale de l'assurance chômage et des minimas sociaux le soit à un taux plus élevé que celui pratiqué pour les autres situations.***

L'augmentation des prix de l'énergie entrave les démarches des personnes en recherche d'emploi en raison de l'augmentation du prix des transports. Certes, Pôle emploi propose une aide à la mobilité lorsqu'un demandeur d'emploi, dans le cadre de ses recherches ou de sa reprise d'emploi, est amené à se déplacer loin de son domicile : les frais occasionnés peuvent donner lieu à une aide à la mobilité. Mais cette aide a un caractère subsidiaire et complémentaire<sup>6</sup>.

Cela signifie que Pôle emploi intervient à défaut d'une prise en charge possible de ces frais par un tiers.

Par ailleurs, ces frais sont pris en charge sous réserve de conditions : pour n'en

citer qu'une, la participation aux frais engagés par le demandeur d'emploi est limitée aux déplacements de plus de 60 kilomètres aller-retour ou plus de deux heures de trajet aller-retour depuis le lieu de résidence du demandeur d'emploi.

Tout cela est assez compliqué et ce d'autant plus que le chercheur d'emploi est amené à faire souvent l'avance des frais.

**SNC propose la gratuité du déplacement pour un entretien d'embauche pour les personnes en recherche d'emploi depuis plus de 6 mois.**

Comme le montre l'étude de la DARES et Pôle emploi précitée sur les tensions sur le marché du travail, l'un des points

critiques est le manque de qualification correspondant aux besoins des secteurs qui recrutent. Il faut par conséquent poursuivre et amplifier l'effort déjà réalisé pour former et qualifier les personnes en recherche d'emploi. Si les moyens de Pôle emploi sont conséquents, et que le dispositif de la « rémunération fin de formation » garantit aux demandeurs d'emploi indemnisés le maintien de celle-ci jusqu'à obtention de leur qualification, il en va autrement des 60% de personnes inscrites qui ne sont pas indemnisées. Or, la non-attribution d'une rémunération pendant la formation constitue un obstacle sérieux au suivi d'une formation : 11% des chercheurs d'emploi renoncent pour ce motif, ne disposant pas des ressources nécessaires pour faire face à leurs besoins, notamment lorsqu'ils sont exposés à des coûts de transport et d'hébergement<sup>7</sup>. Enfin, les personnes les moins qualifiées sont aussi celles qui

présentent les plus grandes réticences à aller en formation. Souvent marquées par une scolarité difficile, la situation



**SNC propose par conséquent que la revalorisation de l'allocation minimale de l'assurance chômage et des minimas sociaux le soit à un taux plus élevé que celui pratiqué pour les autres situations.**

d'apprenant suscite des appréhensions et réveille une peur de l'échec. Un accompagnement renforcé est donc nécessaire pour les motiver et les rassurer dans la durée, tout en apportant un soutien indispensable au montage financier de la formation pour mobiliser les différentes aides accessibles.

SNC propose que toute formation définie par un conseil en évolution professionnelle (CEP) et s'inscrivant dans le projet personnalisé d'accès à l'emploi (PPAE) soit automatiquement rémunérée et entièrement financée, frais annexes compris (transports, repas, hébergement).

(4) « Emploi, Chômage, Revenus du travail », édition 2022 - fiche indemnisation du chômage - INSEE DARES.

(5) « Les dépenses pré engagées : près d'un tiers des dépenses des ménages en 2017 » France stratégie, Note d'analyse août 2021, n°102

(6) Délibération no 2008/04 du 19 déc. 2008 du CA de PE, BOPE no 2008/01.

(7) Rapport « Formation professionnelle des chercheurs d'emploi : sortir du parcours du combattant », SNC - 2021.



**Il faut aussi que les employeurs soient accompagnés pour adapter leur niveau d'exigence, mais aussi pour réussir l'intégration des personnes qui ont connu de longues périodes sans travailler**

**SNC propose que les personnes les plus anxieuses face à la situation d'apprentissage se voient proposer un accompagnement renforcé jusqu'à l'obtention de la qualification visée.**

Ces mesures pourraient concerner les personnes en recherche d'emploi depuis plus de 6 mois.

L'inflation pénalise ainsi doublement les personnes en recherche d'emploi : en rendant leurs conditions de vie plus difficiles par diminution relative de leurs ressources, et en rendant leurs démarches pour la recherche d'emploi et la formation plus difficiles à réaliser compte tenu de l'augmentation des prix du transport en particulier.

Pour Solidarités nouvelles face au chômage, il n'y a pas de « demandeur d'emploi » *sui generis*, il y a des personnes qui traversent des situations, parfois longues, de recherche d'emploi. Les « profiteurs du système » mis en avant pour motiver des politiques diminuant les allocations d'aide au retour à l'emploi, ne représentent qu'une infime minorité.

Si nous voulons lever, non pas « la préférence française pour le chômage », mais la spécificité française constituée par un important chômage de longue durée (29,9% des personnes au chômage au sens BIT<sup>(8)</sup>), alors il faut que France Travail permette de mieux accompagner et de former davantage ces personnes, dont on sait que l'éloignement de l'emploi s'accélère avec le temps. Il faut aussi que les employeurs soient accompagnés pour adapter leur niveau d'exigence, mais aussi pour réussir l'intégration des personnes qui ont connu de longues périodes sans travailler. C'est le sens du rapport que SNC vient de publier : « recruter mieux : améliorer la rencontre entre offre et demande d'emploi » (édition 2022). ■

[https://snc.asso.fr/ressources/\\_publications/source/dd91e59-4411-SNC-RAPPORTPLAIDOYER2022-PD-WEB.pdf](https://snc.asso.fr/ressources/_publications/source/dd91e59-4411-SNC-RAPPORTPLAIDOYER2022-PD-WEB.pdf)

(8) « Emploi, Chômage, Revenus du travail », édition 2022 - fiche indemnisation du chômage - INSEE DARES.

## **Biographie Nathalie Hanet**

Bénévole, directrice adjointe, puis présidente d'Emmaüs Alternatives, c'est grâce à cette première expérience au service des personnes les plus démunies que Nathalie Hanet a choisi de poursuivre dans le social.

En 1999, elle devient directrice générale d'Habitat Éducatif - Ménage service, groupe d'associations proposant des services d'accompagnement par le logement et d'insertion par l'activité économique. Elle milite à ce titre à la Fédération des acteurs de la solidarité (FAS), au sein de laquelle elle est membre du bureau national, alors présidé par Nicole Maestracci.

En 2005, elle rejoint COORACE, qui rassemble des structures d'insertion par l'activité économique (SIAE) et des associations de service à la personne : la fédération redéfinit son projet, son organisation, déploie de nouvelles actions, une importante activité de plaidoyer, augmente ses ressources. En parallèle, Nathalie Hanet participe aux travaux de la commission de libération de la croissance française, présidée par Jacques Attali.

En 2009, directrice des collectivités territoriales et des partenariats de Pôle emploi, elle préside à la définition de la stratégie de partenariat de l'établissement et pilote la mise en place du Comité national de liaison des chômeurs, avec la participation active de SNC.

Appelée à rejoindre le cabinet du ministre du Travail en 2012 pour déployer le dispositif des emplois d'avenir, elle devient directrice générale de l'EPIDE (établissement pour l'insertion dans l'emploi) fin 2014. À l'été 2020, elle devient directrice de cabinet de la ministre déléguée à l'Insertion. C'est en tant que directrice adjointe de cabinet de la ministre du Travail, qu'elle accompagne Élisabeth Borne au banc pour représenter le gouvernement lors de l'examen au Parlement de la proposition de loi qui a permis de reconduire l'expérimentation Territoires zéro chômeur de longue durée.

Depuis 18 mois, elle est en charge d'une mission interministérielle pour améliorer l'attractivité des métiers du soin et de l'accompagnement. Elle concourt notamment au développement de l'apprentissage et, plus largement, à déployer des solutions pour former, qualifier les professionnels en poste ou susciter des vocations.

Nathalie Hanet est une ancienne auditrice de la Session Annuelle de l'IHEE - promotion 21.



ENTREPRISES

## Gérard Bekerman

Président de l'Afer

### UNE RUPTURE DANS LE BON DOSAGE ENTRE POLITIQUE MONÉTAIRE ET POLITIQUE BUDGÉTAIRE

Le président de l'Association française d'épargne et de retraite (Afer) estime que les économies connaissent une résurgence d'inflation monétaire qui devrait être passagère en raison notamment des stabilisateurs automatiques dont disposent les États pour la contrôler et amortir le choc sur le pouvoir d'achat. Gérard Bekerman mise aussi sur la vertu intégratrice de la monnaie unique pour atténuer les écarts au sein de la zone euro. Inquiet d'une déconnexion partielle entre hausse des prix et hausse des taux, qui pénalise les créanciers, le président de l'Afer prévoit une attention accrue des épargnants pour les opportunités de marchés et le risque.

Propos recueillis par Aude de Castet et Philippe Reiller



#### **SOCIÉTAL.- Quels ont été pour vous en tant que président de l'Afer les premiers signaux de l'inflation qui, selon certains économistes, devrait être durable ?**

**Gérard Bekerman.-** Votre question contient déjà une prévision. L'inflation ne sera pas pérenne et je suis surtout convaincu qu'elle n'est pas structurelle.

Quand on évoque les signes avant-coureurs de l'inflation, dans le monde de la finance, nous les avons perçus par un autre canal que la hausse des prix des biens et services ou la hausse des salaires. Ce canal, c'est la hausse des taux d'intérêt à long terme. Toute hausse des taux à long terme agit comme un signal précurseur de tensions inflationnistes.

En réalité nous avons affaire à une tendance qui ne sera pas éternelle : après des années de baisse et de maîtrise de l'inflation, nous assistons à un renouveau, qui rappelle ce que nous avons connu au début des années 80 lorsque les taux d'intérêt à long terme dépassaient les 10%. Ce signal est précurseur d'une résurgence de l'inflation.

#### **Comment expliquez cette irruption de l'inflation ?**

L'explication de l'inflation est duale. Ou bien elle est tirée par la demande, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui, d'autant moins que les rythmes de croissance de l'activité économique n'ont cessé de ralentir depuis la dégradation du contexte géopolitique. Les taux de croissance que nous avons encore connus jusqu'en 2020 ne sont plus du tout ceux que nous connaissons aujourd'hui pour le continent asiatique, la Chine en particulier, le continent américain et même en Europe. L'ombre de la récession révèle que l'inflation n'est pas tirée par la demande.

Elle est tirée par l'offre, l'offre d'argent, l'offre de capitaux. Les banques centrales ont dû procéder à des refinancements massifs qui ont eu pour conséquence



**L'inflation ne sera pas pérenne et je suis surtout convaincu qu'elle n'est pas structurelle**

d'inonder les marchés financiers. L'évolution des agrégats monétaires est significative. Le bilan de la Fed a été multiplié par 9 depuis 2008 avoisinant 9 000 milliards de dollars récemment. Il en va de même pour la BCE. Autrement dit, nous avons affaire à une inflation monétaire comme Milton Friedman, Prix Nobel d'économie, l'enseignait jadis. C'est une hausse des prix alimentée par ces flux monétaires et je fais abstraction du contexte géopolitique, de l'Ukraine, des céréales, de l'énergie qui ne sont pas la cause première du processus inflationniste.

L'inflation résulte du gonflement de l'offre de monnaie liée au refinancement massif des banques centrales et à l'endettement des États. Ces masses monétaires ont été supérieures à l'évolution du PIB. Il en est résulté ce processus inflationniste que nous subissons.



**Il ne faut pas accuser les banques centrales. Elles ont bien rempli leur mission.**

### **Faut-il mettre en cause dans ces conditions la responsabilité des banques centrales qui se seraient laissé déborder par une inflation qu'elles auraient sous-estimée ?**

Il ne faut pas accuser les banques centrales. Elles ont bien rempli leur mission. Même, s'agissant de la Fed, si cette mission n'était pas vraiment conforme à ses statuts originels. Il y a inflation en raison d'un gonflement des masses monétaires supérieur à la croissance. Aux États-Unis, le *Federal Open Market Committee*, émanation de la Fed, se réunit très régulièrement en disposant d'indicateurs fins et quantitatifs. Ce Comité observe deux courbes, celle de l'évolution des agrégats, et celle de l'évolution des produits. Dès qu'il y a un déphasage entre l'une et l'autre, le Comité fédéral d'open market met en place différents instruments à sa disposition pour augmenter ou diminuer ou laisser parallèle l'évolution des agrégats et l'évolution des biens et des services : pensions, achats fermes, ou sur appels d'offres, de titres le plus souvent publics pour jouer sur le taux des fonds fédéraux et, partant, sur la structure à terme des taux d'intérêt.

### **Mais les banques centrales n'ont-elles pas été trop accommodantes dans la durée ?**

Je préfère une politique « accommodante » à une crise financière.

En l'occurrence, premièrement la contrainte publique, les emprunts émis par les États d'un côté, et deuxièmement l'absence de confiance que les banques nourrissaient les unes envers les autres et qui asséchait la liquidité du marché, ont rendu nécessaire l'intervention de la Fed sur les marchés monétaires. La manière dont la Fed procédera est sans précédent dans ses annales. C'est parce que les banques n'étaient pas accommodantes

entre elles que la Fed a dû intervenir, ce qui a constitué une exception dans son histoire depuis 1913. Pour la Fed, intervenir sur le marché comme prêteur n'avait jamais été un droit, mais une exception.

La doctrine monétaire de la Fed en matière d'intervention sur le marché monétaire est très claire : nous n'intervenons pas, nous laissons les banques commerciales opérer entre elles. Dès lors que les banques ne se font plus confiance, comme elles ne se sont pas fait confiance en 2008 dans le sillage de la crise des subprimes, il fallait bien un prêteur en dernier ressort. Comme il n'y avait plus de prêteur en « premier » ressort, c'est elle qui s'est substituée au marché. C'était devenu une nécessité. Le problème n'est pas de savoir si c'était bien, si c'était trop ou pas assez, la Fed a été acculée à intervenir contre sa volonté. En théorie micro on appelle cela un équilibre de second rang. Il faut s'en satisfaire.

### **Que pensez-vous de l'impact sur l'inflation des politiques budgétaires généreuses qui ont été déployées des États-Unis à l'Europe en passant par la France ?**

Émettre des emprunts publics, c'est punir l'avenir. D'un autre côté, il faut bien vivre avec la justice, la police, la défense du territoire, les hôpitaux, la santé ou encore l'éducation. Des arbitrages sont à effectuer. On ne peut plus le faire en Europe puisque le biréacteur, la monnaie et le budget, s'est converti en



## Aux niveaux d'aujourd'hui, la dette publique est un mal, un danger public, bien plus inquiétant que la hausse des prix.

monoréacteur, l'Europe avec un seul réacteur, la politique monétaire. La politique budgétaire est laissée à la discrétion des États, les élus de la République ayant besoin de deniers pour financer la dépense publique et séduire les populations. Des politiques budgétaires laxistes engendrent des déficits historiques. Le danger est là. Aux niveaux d'aujourd'hui, la dette publique est un mal, un danger public, bien plus inquiétant que la hausse des prix.

L'équilibre a été rompu quant au dosage approprié politique monétaire-politique budgétaire.

**Des économistes mettent également en avant la rareté de l'offre comme facteur de l'inflation. Dans Challenges, Daniel Cohen estime que la mondialisation est devenue inflationniste, du moins au début de cette crise parce que la chaîne de valeur a été cassée (coût du transport maritime multiplié par 6 en 2021). Quel rôle attribuez-vous à ces facteurs ?**

La globalisation économique est une chance dans l'histoire des nations. Elle s'accompagne de bienfaits largement supérieurs à ses contraintes. La France et l'Europe en sortent gagnantes. La globalisation ne fait que traduire les conditions dans lesquelles les économies sont devenues de plus en plus interdépendantes. Elle exprime le fait qu'on a connu un extraordinaire déclin des obstacles naturels avec des géographies et une technologie de plus en plus maîtrisée où les actifs financiers sont interconnectés 24 heures sur 24, ce qui a apporté une fluidité, une incomparable transparence avec une cotation des prix, des taux, des actifs monétaires en temps réel continu.

Sur le plan des biens et des services, la globalisation a aussi été une opportunité. La mondialisation, qui est en marche depuis au moins trois décennies, a permis une période de désinflation conséquente. On ne peut pas dire que la mondialisation serait la cause de l'inflation à partir de 2022 alors qu'elle a été l'explication de la désinflation depuis 30 ans.

**La mondialisation ne prend-elle pas de nouvelles formes, percutée notamment par la volonté de puissance de certains États-continentaux et la fin d'une division du travail**

**fondée sur des coûts de production très faibles de certaines zones (Asie, Maghreb, etc.) ?**

Il est certain que la mondialisation va évoluer comme tous les processus économiques. La mondialisation ou, comme le disait l'économiste François Perroux, l'Europe sans rivages, ou le monde sans rivages, implique une propagation plus efficace, une propagation des tendances, des effets de prix, des biens et des services, des quantités et du commerce mondial. Sous l'effet de la mondialisation, l'économie internationale n'a fait que progresser avec toutes les conséquences en termes de transmission des taux d'intérêt et des valeurs nominales.

**Quelle sont pour vous les pistes d'une sortie de crise ? Quel est le bon policy-mix à mettre en place ?**

Une tendance économique est à l'image d'une bulle dans l'air. Elle n'est pas statique, elle bouge. Une tendance en économie peut avoir des formes sinusoidales. Il est imprudent de penser que l'inflation est répartie pour durer aussi longtemps que nous l'avons subie autrefois. Ce n'est pas du tout le même scénario car nous avons aujourd'hui des stabilisateurs économiques, nous avons les moyens d'atténuer les chocs, des politiques contra-cycliques pour contenir le choc de l'inflation sur le pouvoir d'achat.

L'inflation ne peut pas être un phénomène durable et on le voit bien sur une longue période avec les mouvements inflationnistes et désinflationnistes. J'ajoute que les politiques économiques aujourd'hui sont beaucoup plus conscientes de l'impact de l'inflation sur les opinions populaires pour laisser à vau-l'eau des tendances qui ne seraient pas maîtrisées. Je suis confiant dans la capacité des gouvernements, en particulier en Europe et surtout en France où il y a un respect du social et une conviction populaire sur la maîtrise du pouvoir d'achat. Préparons-nous à vivre une

période plus incertaine, mais mieux maîtrisée. Attendons-nous à une nouvelle économie de transferts. La tentation interventionniste reste forte. Elle aura inévitablement pour effet d'augmenter la dette publique mais au bénéfice d'un pouvoir d'achat préservé sur les revenus, les salaires et les prestations.

### **Comment l'économie française va-t-elle réagir par rapport à celles de ses voisins ?**

Il y a quelques années, je vous aurais dit que l'*homo oeconomicus* aurait préféré être allemand. Aujourd'hui, je pense qu'il demanderait sa naturalisation pour devenir français.

### **L'Union européenne va-t-elle être assez cohérente pour aller dans la même direction ?**

La divergence ne va pas jouer sur la tendance de fond. Grâce à la monnaie unique, l'intégration a été réalisée sur le plan

des demandes globales, l'investissement, la consommation, les stocks, de Paris à Prague en passant par Munich, on a assisté à une homogénéisation des comportements de consommations. Mais les différences jouent sur les structures des offres, les prix, les profits, les coûts, la compétitivité. C'est là où l'inflation intervient, les prix ne sont pas les mêmes dans toutes ces villes. Il faut espérer que cette vertu intégratrice de la monnaie unique ait une force suffisante pour que les moindres écarts inflationnistes entre les différents pays européens s'amenuisent.

### **Vous êtes raisonnablement optimiste par rapport à la tonalité de beaucoup d'économistes...**

J'aurai bien voulu que les économistes fussent inquiets il y a deux ans. Sans doute l'auraient-ils moins été aujourd'hui. L'inquiétude est une mauvaise conseillère. L'incertitude n'est pas l'inconnu. Je préfère une sagesse dans l'histoire, le temps, le recul, prendre son temps pour tenter de comprendre pour expliquer l'évolution des processus, mais ne pas être accablé en pénalisant je ne sais quelle cause. En l'occurrence, la mondialisation est à l'inflation ce que la température est à la maladie. Tout sauf une cause.

### **Comment prévoyez-vous les années à venir en France quant à l'inflation ?**

J'ai essayé de mieux saisir le concept de normalité. On peut contester la loi log-normale dans l'explication des variations de prix. Cette loi, appliquée à l'économie, dit qu'un processus est déterminé par deux paramètres. Le premier est l'élément déterministe, dans le cas présent la certitude qu'il y aura de l'inflation s'il y a trop de monnaie, des finances publiques non maîtrisées, si les prix n'arrêtent pas de monter ou encore si le contexte géopolitique se dégrade.

Et puis, le second paramètre est la volatilité, le hasard, l'incertitude, l'écart-type. Dans un processus de variations respectant la normalité,

on fait référence à un élément déterministe qui alors ne devient plus du tout déterminant sans intégration de l'élément aléatoire.

On est allé très loin dans la connaissance de l'aléa. On a su le modéliser mais on n'a pas su appliquer cet outil à la prévision dans un univers où l'incertain tend vers l'inconnu.

Les économistes devraient avoir la pudeur de la non-prévision, ils devraient être imbibés de cette conviction d'une normalité remise en question en permanence. Nous sommes bien dans des processus de détermination des tendances qui ne respectent plus l'élément déterministe en économie et où tout le poids ne peut reposer que sur l'élément aléatoire et au-delà quand l'incertitude de l'aléa conduit à l'inconnu... Quand vous allez modéliser l'aléatoire, vous allez aboutir à un univers absolument passionnant où apparaissent des perspectives, des galaxies de réflexion. En conséquence, nous sommes devenus extrêmement pudiques sur la capacité de la prévision et nous sommes suffisamment sages pour aller voir en direction des fractales. Ce sont ces mouvements de grande ampleur comme on l'a vu en octobre 1987 avec la chute de quelque 30% du *Dow Jones* en une journée. Les mouvements de grande amplitude, et de grandes fréquences, dépassent l'entendement commun des



**La mondialisation est à l'inflation ce que la température est à la maladie. Tout sauf une cause.**



**Les économistes devraient avoir la pudeur de la non-prévision, ils devraient être imbibés de cette conviction d'une normalité remise en question en permanence.**

explications rationnelles de normalité et nous ouvrent un horizon passionnant de nouvelles réflexions. J'ai le souvenir, jeune chercheur, d'une conversation avec Alfred Sauvy qui m'avait demandé de passer dans son appartement de l'avenue Junot lorsque je préparais ma thèse. Sa sentence à propos de la prévision ? « *Mon petit, quand tu feras de l'improbable avec de l'à-peu-près, tu auras rempli ta mission !* ».

### **Comment ce grand retour de l'inflation percute-t-il le secteur de la finance et notamment de l'assurance-vie ?**

L'écart persiste entre l'inflation et le mouvement sur les taux d'intérêt à long terme. Les taux ne suivent pas l'inflation. Par exemple nous allons annoncer en janvier 2023 les taux des fonds généraux en assurance-vie. L'Afer avait donné 1,70% l'année dernière, une fois de plus parmi les meilleurs taux du marché. Comme nous n'avons pas d'actionnaires à rémunérer, le taux Afer figure historiquement comme la référence du marché. Cette déconnexion partielle entre la hausse des taux et la rémunération des fonds généraux en assurance vie est une question ouverte. La première est trois fois supérieure à la deuxième.

Il est intéressant d'analyser où sont placés ces masses considérables de nos portefeuilles d'assurance-vie, qui représentent quelque 1 850 milliards d'euros pour l'encours de l'assurance-vie aujourd'hui, soit les 4/5 de notre PIB, et à 300 milliards d'euros près le montant de notre dette négociable. Où va l'argent et cet argent rémunère qui ? C'est la vraie question. Force est de constater que les coupons, les intérêts, les dividendes, les crédits faits aux entreprises, en assurance-vie, sont des revenus issus de placements passés. On trouve encore, dans les portefeuilles obligataires de grandes compagnies d'assurance, des papiers qui ont été souscrits lorsque les obligations rapportaient du 3, 4 ou 5%, mais maintenant avec l'argent frais, pour les nouvelles souscriptions, on ne peut pas acheter ce type de papier. Il y a donc une inertie sur les rendements de portefeuille en assurance-vie.

Ce mouvement pourrait connaître une évolution moins favorable pour les fonds généraux et meilleure pour cette composante de l'assurance-vie associée au risque et aux opportunités, à savoir les unités de compte. Cette dissociation partielle entre la hausse des prix et les taux va modifier la physionomie des portefeuilles et probablement aussi le comportement des épargnants à l'égard du risque et de la garantie.

Depuis quarante ans, les fonds généraux ont rempli leur mission, qui a été exaucée parce que les taux ont été en lien avec l'inflation. Mais aujourd'hui, avec les prélèvements fiscaux, sociaux et l'instabilité des règles juridiques concernant la qualification des contrats d'assurance-vie, il ne faut pas espérer que la sécurité rémunère autant que le risque. Le combat pour la défense de l'assurance vie, l'Afer est l'une des seules institutions à le mener.

### **L'Afer était en pointe sur les fonds généraux en euros. Le nouveau contexte modifie-t-il votre stratégie ?**

L'Afer se trouve dans un schéma de pédagogie. Ce n'est pas une compagnie d'assurance, c'est une compagnie d'assurés avec 770 000 adhérents et 2,5 millions de bénéficiaires. Nous n'avons pas cette approche commerciale des compagnies d'assurance qui interdisent la souscription aux fonds généraux. Les épargnants font ce qu'ils veulent, ils sont libres, ils doivent être éclairés grâce à nos 2 000 agents et courtiers qui les conseillent et qui, en fonction de leur appétence au risque ou à la sécurité, vont les orienter dans leur comportement patrimonial.

L'Afer, c'est la démocratie, que vous soyez nouvel ou ancien adhérent, modeste ou fortuné, jeune ou âgé, le taux est le même pour tous. Quel que soit l'apport, c'est chacun une voix. La puissance d'une voix n'est pas financière, elle est

politique et associative. L'épargne est un réflexe existentiel, faite pour mieux-vivre et faire face aux aléas. L'assurance-vie prolonge notre existence après la mort, elle est altruiste, on la consomme peu, elle ira aux bénéficiaires désignés.

La voix de l'Afer se fait entendre partout, auprès de l'exécutif, auprès des parlementaires qui veulent remettre en question les atouts de l'assurance-vie et entendent s'attaquer à son statut juridique. Les mauvaises initiatives sont venues curieusement du MoDem. Ce parti voudrait-il s'attaquer aux gens modestes ? Car 20 millions de Français détiennent une assurance-vie. Sont-ils tous millionnaires ? La politique fiscale de l'assurance-vie ne doit surtout pas se faire au bénéfice d'intérêts catégoriels. L'assurance-vie n'est pas une niche. Elle rapporte à la France. Elle finance les États et, surtout, les entreprises. Elle est un trésor public et on ne taxe pas un trésor public car ce serait taxer les routes, les hôpitaux, la justice, notre défense nationale.

**Le taux d'épargne des Français semble marquer le pas depuis le début de l'année. Comment le voyez-vous évoluer ?**

Après avoir beaucoup monté pendant les périodes de confinement, ce taux tourne actuellement autour de 17%. On constate là aussi une certaine stabilité et inertie de ce taux.

Dans les mois et les années à venir, ce n'est pas le taux d'épargne qui va beaucoup évoluer, c'est en revanche sa qualité, sa structure. Une plus grande désaffectation concernera les placements garantis, à commencer par les fonds généraux, les livrets réglementés.

**Certains voudraient davantage fléchir l'assurance-vie vers certains secteurs afin de relancer l'économie...**

C'est une sage décision de l'exécutif. Sa majorité serait bien inspirée de l'écouter un peu plus. On a de la chance d'avoir avec Bruno Le Maire un ministre éclairé sur ces questions. Que faire en effet de ces quelque 1900 milliards d'euros d'encours ? Ils servent la transition écologique, le *private equity*, les jeunes entreprises, les PME, la French Tech, l'investissement socialement responsable, l'emploi et la bonne gouvernance. Où quelques parlementaires vont puiser leur inspiration pour punir ce qui marche et rend service aux Français et à la France. ■

### Biographie Gérard Bekerman

Gérard Bekerman est Adhérent de l'Afer depuis 1987, Administrateur depuis 2005 et Président depuis 2007.

Universitaire de renom, Gérard Bekerman a débuté sa carrière comme assistant de Raymond Aron au Collège de France. Il l'a poursuivie comme professeur en visite à UCLA (University of California Los Angeles) et au M2 de Techniques Financières de l'Université de Paris 2 qu'il a dirigé jusqu'en 2014. Il a également fondé la Chaire Essec Finance. Il est l'auteur de nombreuses publications scientifiques sur les modèles mathématiques de valorisation d'options et d'ouvrages qui font autorité parus aux Presses Universitaires de France sur les comptes publics et les sujets monétaires et financiers internationaux.

Gérard Bekerman est diplômé de l'École Normale de musique et fondateur du concours international des grands amateurs de piano, événement culturel qu'il préside et qui réunit chaque année à Paris 100 candidats venus de tous les pays du monde entier. Il est depuis 2021 Président de la Fondation Long Thibaud, dont le prestigieux concours international est placé sous le haut patronage du président de la République.



ENTREPRISES

## Cathy Collart Geiger

PDG de Picard

### LES SURGELÉS SONT UNE RÉPONSE À LA CRISE

Pour s'adapter à la situation mondiale inflationniste, l'enseigne Picard a déployé une série de dispositifs en priorité à destination des jeunes en difficulté et des étudiants en situation financière préoccupante. Cathy Collart Geiger, présidente directrice générale du leader de la distribution des produits surgelés, détaille, pour les lecteurs de Sociétal, le nouveau concept de paiement à destination des jeunes, que les parents peuvent recharger, et lance un appel à consommer « surgelés » - elle nous explique pourquoi.

Propos recueillis par Aude de Castet



**SOCIÉTAL.- À quel moment avez-vous noté une hausse significative des prix faisant penser que la situation inflationniste allait s'inscrire dans la durée ? Sur quels produits plus spécifiquement ? Quels sont les produits les plus impactés par la situation ?**

**Cathy Collart Geiger.-** À partir de mars 2022, nous avons observé des hausses plus significatives. Elles ont même atteint un niveau historique sur certains produits : les viandes, les légumes, la boulangerie/pâtisserie et les produits de la mer.

**Y a-t-il des événements connexes qui ont amplifié le phénomène de hausse des prix ? (transports - métiers en tension - canicules estivales, etc.)**

Toute la chaîne de valeur est à présent concernée. Le phénomène s'amplifie et amène à une inflation historique. Cela va des matières premières, à cause notamment des aléas climatiques, de la guerre en Ukraine, du coût des transports (avec la hausse essence), de la production (hausse énergie et salaires), des emballages (avec le prix du carton et du papier).

**Avez-vous noté un changement de comportement des consommateurs ?**

Globalement le comportement de nos consommateurs a peu évolué depuis le début de la période inflationniste car nous restons une enseigne au meilleur rapport qualité/prix. La stratégie de notre entreprise a permis de gérer l'inflation avec discernement, avec des produits à disponibles à partir de 2,2 euros. En revanche, nous observons une baisse de la consommation de la viande en raison de l'inflation et de la « déconsommation » des protéines animales de façon générale.

**Y a-t-il un intérêt pour les consommateurs à acheter des produits surgelés dans la période actuelle de hausse des prix sur l'alimentaire ?**

Oui, les produits surgelés sont une réponse à la crise, ils sont antigaspi quand la première préoccupation des Français dans cette période est de ne pas gâcher ; On gâche moins de 1% de produits surgelés *versus* 20% de gâchis avec les produits frais.



**Les produits surgelés sont une réponse à la crise, ils sont antigaspi quand la première préoccupation des Français dans cette période est de ne pas gâcher**

### **Vous lancez une carte pré-payée pour les jeunes : comment *Picard pay* fonctionne-t-elle ? Pourquoi cette cible des jeunes ?**

Soucieux d'accompagner les nouvelles générations, Picard poursuit son engagement pour la jeunesse. Après plusieurs initiatives telles que des campagnes « microDON » et des dons de produits en faveur d'associations étudiantes, ou encore l'introduction de distributeurs automatiques - les snackbars connectés - au sein d'universités, Picard continue à faciliter l'accès à une alimentation saine et diversifiée aux jeunes.

Nous avons lancé en cette rentrée « *Picard pay* » : une carte digitale, prépayée et rechargeable en ligne par les parents, et utilisée par leurs enfants. Elle permet donc aux parents de s'assurer que leurs enfants puissent bénéficier de repas équilibrés, accessibles et diversifiés dans toute situation.

L'accès des jeunes à une alimentation diversifiée et de qualité est primordiale ; il nous paraissait donc indispensable de développer une solution qui leur soit adaptée.

Faciliter le quotidien des lycéens, des étudiants et même des collégiens en quête d'autonomie et d'équilibre alimentaire, est toute l'ambition portée par *Picard pay*.

*Picard pay* permet d'accéder aux 1 300 références de l'enseigne, qui répondent à toutes les tendances de consommation (bio, végétarien, etc.) au juste rapport qualité/prix. Chaque jeune peut donc remplir son congélateur de produits du quotidien, comme des légumes ou poissons, se faire plaisir avec un burger ou cheesecake, ou encore déjeuner en toute facilité grâce aux Formules Express accessibles dès 2 euros.

### **Avez-vous mis en place d'autres dispositifs adaptés au contexte pour les consommateurs ? Une stratégie de blocage de prix sur certains produits ?**

Aux blocages des prix, nous avons préféré réinventer une meilleure accessibilité, un meilleur rapport qualité/prix. Chez Picard, le consommateur peut toujours, s'il le

souhaite, manger un plat express à 2,2 euros et un menu snack à partir de 5,5 euros. Nous proposons au global 300 produits à moins de 3 euros.

Cet automne, nous avons lancé une offre « Mix & Miam ». Nous proposons à nos clients de composer eux-mêmes leurs plats grâce à sa nouvelle offre « Mix & Miam ». Ce sont 12 références qui sont conditionnées dans des sachets unidoses permettant ainsi de constituer un repas selon ses goûts et envies. Le consommateur avec cette offre peut avoir accès à un plat complet composé de protéines, légumes et féculents à partir de 3,99 euros, et 3 euros pour un plat végétarien. Une solution particulièrement accessible en cette période d'inflation. Ce « bar à plats cuisinés » est actuellement proposé dans 175 magasins afin de tester l'appétence des clients, et d'envisager un déploiement national.

Nous avons aussi lancé avant l'été un nouveau programme de fidélité plus généreux qui offre des produits gratuits notamment...



**L'accès des jeunes à une alimentation diversifiée et de qualité est primordiale ; il nous paraissait donc indispensable de développer une solution qui leur soit adaptée.**

### **Quelles sont vos craintes pour les mois à venir ?**

Que cette inflation perdure et reparte en progression du fait de l'inflation incontrôlée de l'énergie qui est un poste très élevé, tant chez nos fournisseurs que chez nous.

### **Certaines ONG appellent les grandes marques - dont Picard Surgelés - à la déplastification. La période est-elle propice à la transition écologique : avez-vous mis en place des actions en ce sens ?**

Nous n'avons pas attendu pour agir sur le plastique : nous avons économisé 1 tonne de plastique en 2 ans et 75% du plastique chez Picard est recyclé. Mais il existe



## La hausse du prix de l'énergie risque de venir grever notre modèle économique avec des conséquences en matière d'emplois, notamment.

effectivement aujourd'hui des entraves à cette démarche, notamment en raison des pénuries de carton.

### **Quelles aides attendez-vous de la puissance publique ? (boucliers tarifaires sur l'énergie supplémentaires, PGE, etc.)**

Oui au bouclier tarifaire sur l'énergie. Chez Picard, l'énergie est liée à un strict process industriel de respect de la chaîne du froid - et non pas pour le confort ! Le bon maintien de la chaîne du froid est absolument nécessaire à notre métier. La hausse du prix de l'énergie risque de venir grever notre modèle économique avec des conséquences en matière d'emplois, notamment. ■



### **Biographie**

#### **Cathy Collart Geiger**

Cathy Collart Geiger entre chez Auchan en 1994 en tant que Cheffe de rayon. Pendant 15 ans, elle exerce différentes fonctions en magasin au sein de l'enseigne, jusqu'à devenir Directrice d'hypermarché.

Cathy Collart Geiger occupe par la suite plusieurs fonctions stratégiques, toujours au sein du groupe Auchan. En 2010, elle devient Directrice marketing. De 2011 à 2014, elle part en Chine, où elle devient Directrice régionale, au sein de la direction générale d'Auchan Chine. De retour en France en 2014, Cathy Collart Geiger devient Directrice en centrale d'achat internationale. Après une expérience chez Intermarché à partir de 2016, où elle occupe les postes de directrice de l'enseigne Intermarché Hyper, puis Directrice générale, elle retourne en 2018 chez Auchan France. Elle exerce alors en tant que Directrice clients, innovation, marque et concepts commerciaux. En juin 2020, Cathy Collart Geiger est nommée Présidente directrice générale du leader Français des surgelés Picard. À l'automne, elle lance avec ses équipes PROXIMA, le plan de croissance de l'enseigne à horizon 2026. En 2021, Picard est classé enseigne préférée des Français<sup>1</sup>.

(1) Classement des enseignes préférées des Français 2021 – Étude OC&C Strategy consultants, menée auprès de 40 000 consommateurs



ENTREPRISES

## Stéphane Layani

PDG de la SEMMARIS (Rungis)

**C'EST LE « QUOI QU'IL ARRIVE » QUI COMPTE**

Le président du Marché International de Rungis décrit comment les premiers signaux de l'inflation sont apparus à Rungis avant la guerre en Ukraine et pourquoi ce phénomène est disparate selon les produits. Promoteur du « acheter malin », il réfléchit à lancer un système d'information et de communication pour renseigner le consommateur sur les nouvelles tendances.

Convaincu de son modèle selon lequel la confrontation de l'offre et de la demande aboutit au juste prix, Stéphane Layani prévoit une hausse de 9% de son budget énergie en 2023 et renouvelle aussi ses liaisons d'approvisionnement.

Propos recueillis par Aude de Castet et Philippe Reiller



### **SOCIÉTAL.- Quels ont été les premiers symptômes de l'inflation au marché de Rungis ?**

**Stéphane Layani.-** Rungis n'est pas une bulle. Quand les prix augmentent partout, ils augmentent aussi chez nous mais de façon raisonnable parce qu'un marché de gros met face à face l'offre et la demande depuis la nuit des temps, c'est la loi du commerce, la loi de l'offre et de la demande. Si un acheteur trouve un prix trop élevé, il n'achète pas et donc le prix baisse. Et s'il n'achète pas, les grossistes ne sont pas très heureux et donc ils doivent avoir un prix attractif pour rencontrer cette demande. Tout est question d'offre et de demande, de quantité. Nous ne connaissons aujourd'hui aucune pénurie sur le marché de Rungis, nous pouvons fournir tous les en produits frais, ce qui est notre spécialité.

Cette confrontation des prix aboutit au juste prix, ce qui permet de rémunérer l'amont. Ces dernières années, beaucoup de gens se sont émus du fait que les agriculteurs n'étaient pas payés au juste prix. Finalement en matière de produits alimentaires, notre fonctionnement de marché de gros permet de mieux rémunérer les agriculteurs et les producteurs, cet aspect est au total positif.

### **Ces mécanismes jouent en quelque sorte les amortisseurs en servant à limiter les tensions...**

Un rôle d'amortisseur en effet. Si les prix sont très élevés, les grossistes font peut-être une marge plus importante sur le produit, mais ils en vendent moins et cela devient moins rentable pour eux. Ils ont donc tendance à modérer l'augmentation des prix. Mais en même temps, ils ne peuvent pas occulter des causes conjoncturelles qui rentrent



**Nous ne connaissons aujourd'hui aucune pénurie sur le marché de Rungis, nous pouvons fournir tous les en produits frais, ce qui est notre spécialité**

dans le prix des produits comme l'énergie, les questions géopolitiques, le climat... En tout cas, chaque jour, ils doivent vendre la production qui arrive sur leur carreau. C'est comme cela que les prix s'équilibrent. Les questions de quantité ont beaucoup d'importance aussi.

### Quelles ont été concrètement à Rungis les prémices du mouvement de hausse des prix ?

Il y a eu effectivement des prémices. L'inflation sur les produits alimentaires est arrivée avant la crise ukrainienne. Les prix ont d'abord augmenté en janvier et en février. Nous nous sommes retrouvés à +2% d'inflation en deux mois, ce qui est énorme par rapport aux années antérieures. Et puis nous avons pris un point tous les mois. Aujourd'hui on se situe à 8%.

Cette situation globale n'est pas significative de la réalité. Il faut examiner ce qui se passe par secteur d'activité, par gamme de produits.

Les impacts sur les prix sont très variés. Deux secteurs ont augmenté très nettement, celui de la marée, d'une part, et celui de la volaille, d'autre part. Le secteur de la marée a été confronté aux problèmes de gazole de pêche qui a crû avec les prix du pétrole. Pour certaines catégories de poisson, quand les quotas sont dépassés ou quand il y a une concurrence d'autres segments de consommation du poisson comme le congelé, les prix des produits frais augmentent.

Du côté de la volaille, les hausses n'ont aucun lien avec le conflit ukrainien ou la crise sanitaire. Nous avons subi un épisode de grippe aviaire sans précédent qui nous a obligé à euthanasier une partie de la production volaillière française. Évidemment quand les quantités diminuent, les prix augmentent. Nous avons connu des hausses à deux chiffres essentiellement sur le poulet et sur le canard.

En revanche, on a des secteurs plus diversifiés. Nous n'avons pas eu de hausses très importantes au stade de gros,

elles sont limitées, inférieures à 10%, pour les fruits et légumes. Le lait et les œufs ont augmenté mais le secteur du fromage est resté relativement stable. Enfin, sur la viande, il y a eu quelques tensions mais le secteur de la triperie a échappé aux hausses. Il faut acheter malin, il faut varier ses achats...

### Vos statisticiens observent-ils plus particulièrement certains produits comme des produits marqueurs de l'inflation ?

J'ai demandé en effet qu'on suive les produits importants qui pèsent dans le panier de courses. Peu importe qu'il y ait des hausses de 30% sur le homard, un produit qu'on ne mange pas tous les jours. En revanche, il est intéressant de savoir ce qui se passe sur la banane, sur le

maquereau, sur la sardine, sur le merlu, sur le bar, etc. Nous avons réalisé ce travail mais il faut avoir en tête qu'il y a beaucoup de



**Deux secteurs ont augmenté très nettement, celui de la marée, d'une part, et celui de la volaille, d'autre part.**

facteurs qui rentrent en ligne de compte, y compris sur les produits marqueurs, comme la saisonnalité ou la météo. Par exemple, les épisodes d'inondations, le gel, la sécheresse, cela réduit les rendements, détruit des productions, décale les périodes de maturité, ce qui fait augmenter les prix.

Autre cas de figure, les ventes d'agneau. À Pâques, tout le monde veut consommer de l'agneau. Eh bien, son prix augmente chaque année à l'approche des fêtes de Pâques.

**Rungis ne connaît pas les pénuries. Comment Rungis s'y prend-il pour échapper à tout risque de ce côté-là ? On annonce des difficultés sur les pommes de terre françaises à cause des canicules...**

Je n'ai connu aucune pénurie. À Rungis nous ne vendons pas d'huile de colza. Le plus grand marché du monde est capable de trouver des pommes de terre en Europe si la production venue de la



**Il faut arrêter de raisonner sur ce plan au niveau local même si je respecte bien évidemment le « produire français » mais nous sommes dans un marché européen, voire mondial**

Picardie ou de la Drôme ne suffisait pas. Il faut arrêter de raisonner sur ce plan au niveau local même si je respecte bien évidemment le « produire français » mais nous sommes dans un marché européen, voire mondial.

Même si la France est une grande puissance agricole, nous sommes obligés d'importer parce qu'il est impossible d'avoir toutes les variétés à tout moment. On doit importer 30% des fruits et légumes sur les productions concurrentielles, 5% du porc, 40% de la viande bovine du fait de notre structure de consommation, etc. Si on regarde le marché de la pomme de terre, c'est un marché global. On trouvera toujours à Rungis de la pomme de terre, peut-être en moindre grande quantité mais sans doute un peu plus chère. Mais nos produits français seront cette année moins chers que les produits importés pour des raisons de transports et de logistique. Mais, moi, je ne choisis pas les destinations de mes passagers... C'est le consommateur qui vote avec ses pieds.

### **Comment se comporte la filière restauration dans ce contexte de tensions ?**

Pour Rungis, le plus grand marché du monde avec 3 millions de tonnes de produits et 10 milliards d'euros de chiffre



d'affaires, les restaurateurs représentent entre 13 à 15% de nos clients. C'est une partie malgré tout limitée de nos clients même si elle est très visible. Les plus gros tonnages se trouvent sur les marchés de plein vent, chez les détaillants spécialisés, un peu dans la grande distribution, mais aussi dans la restauration collective, les hôtels et les entreprises.

La restauration achète toujours au meilleur prix, la moitié des chefs français viennent s'approvisionner chez nous, il y a eu certainement des augmentations. La moyenne des légumes sort à 1 euro le kilo. Avec une augmentation de 10%, la hausse ne s'élève que de 10 centimes. Donc, pour ceux qui fréquentent les restaurants, ces hausses ne vont pas changer la donne. Cela a beaucoup d'importance pour le panier du consommateur mais aujourd'hui, ce n'est pas un problème dans un restaurant.

### **Vous paraissez rassurant concernant les niveaux de prix. Quels éléments de conjoncture vous inquiètent le plus ?**

Je suis très inquiet en tant que chef d'entreprise sur l'évolution du prix de l'énergie dont j'ai beaucoup besoin pour faire fonctionner quotidiennement le marché. Cela représente 2 millions d'euros supplémentaires par mois jusqu'à la fin de l'année. Ce poste était très limité car nous étions essentiellement en économie circulaire et cela va désormais représenter un budget additionnel. Il va falloir acheter du gaz, dépenser plus d'électricité.

Cependant, nous bénéficions d'un avantage naturel sur l'énergie car l'essentiel de notre activité s'effectue de nuit et nous bénéficions de tarifs compétitifs sur les heures creuses. Nous prévoyons une hausse de 9% de notre budget énergie pour 2023.

Je considère que c'est le rôle du marché de Rungis d'aider les consommateurs

à s'orienter. Bien sûr, nous avons des hausses mais comme celles-ci sont disparates en fonction des quantités, de la saisonnalité, des lieux de production, le consommateur peut acheter malin. Par exemple, en ce moment, on peut acheter des produits pour la ratatouille, des champignons de Paris ou encore des produits tripiers, des poissons bleus comme les sardines, des produits laitiers comme le Brie de Meaux et le fromage de chèvre. Autant de produits qui n'ont pas augmenté. En achetant sur ce type de produits, on limite les effets de l'inflation alimentaire.

**Michel-Edouard Leclerc pointe le manque de transparence des fournisseurs quant à la hausse des prix. Qu'en pensez-vous ?**

La phase de renégociation des conditions commerciales ne concerne pas Rungis, puisque nos clients sont le petit commerce, les marchés et les restaurateurs.

Cette phase de négociation tarifaire se joue entre la grande distribution et les grandes industries agro-alimentaires

de transformation. Donc tout ce qui est dit n'est qu'un théâtre d'ombres, sorte de guerre psychologique, qui sert en fait à préparer ces négociations. Évidemment les grands industriels veulent avoir les meilleurs prix et les distributeurs veulent tirer les prix vers le bas. Cette assertion n'est que le résultat d'une sorte de bras de fer commercial entre les deux parties.

**Dans une interview au Monde du 30 août, Dominique Schelcher, PDG du Groupe Système U, estimait que « l'inflation conduit les consommateurs à faire des arbitrages ». Vous devriez souscrire à ce propos...**

Il parle effectivement juste quand il pointe la nécessité de faire des arbitrages. Mais ces deux expressions de deux dirigeants de groupes d'indépendants sont

intéressantes. En fait la vérité se situe sans doute entre les deux approches.

Il y a forcément des contraintes dans le panier de la ménagère. Mais en même temps il y a aussi des opportunités qui peuvent être embrassées par le consommateur dès lors qu'il a une meilleure connaissance du système de prix. Même si tout cela reste opaque quand on fait ses courses dans un supermarché. Mais si on revient aux marchés de détail, aux détaillants dont nous avons besoin pour animer nos centres-villes, on voit bien quand un produit est excessivement cher et quand un produit est admissible pour une famille normale pour le repas du dimanche.

**La période d'inflation vous a-t-elle donné un nouveau rôle de régulateur notamment dans les relations grossistes-fournisseurs-clients ? Avez-vous un rôle d'accompagnement pédagogique vis-à-vis des clients ?**



**Nous avons des hausses mais comme celles-ci sont disparates en fonction des quantités, de la saisonnalité, des lieux de production, le consommateur peut acheter malin.**

Je crois au modèle du marché de gros. Ils sont au nombre de 25 en France. C'est le seul système qui permet d'équilibrer chaque jour les prix entre l'offre et

la demande à la différence des systèmes totalement perturbés des relations entre la grande distribution et la production (marges arrière, seuils de vente à pertes, etc.). Dès que cet équilibre est déstabilisé entre l'offre et la demande, on perturbe le système de prix, le thermomètre. Nous avons un système sain qui rémunère l'amont et qui ne fait pas peser une charge excessive sur l'aval, d'autant que nos commerçants voient les clients tous les jours.

La SEMMARIS n'interviendra pas, bien sûr, dans les prix entre les vendeurs et les acheteurs, d'ailleurs elle n'en aurait pas la possibilité juridique. En revanche, comme nous entrons dans une phase plus compliquée, je compte mettre en place un système d'information et de communication pour renseigner le



## **Je compte mettre en place un système d'information et de communication pour renseigner le consommateur sur les bonnes tendances de façon à lui protéger son budget.**

consommateur sur les bonnes tendances de façon à lui protéger son budget. Nous mettrons sur le site de la Semmaris des informations de ce type. Nous le ferons en tendance mais pas en valeur absolue car les gens auraient du mal à comprendre les mécanismes de marge entre le prix du produit acheté puis vendu par le grossiste et le prix vendu par le détaillant. Il est intéressant d'avoir des produits marqueurs, de les suivre et d'informer le consommateur sur ces produits de façon que le consommateur tire son épingle du jeu. C'est à nous de prendre l'initiative, de prendre le relais, par rapport à un mouvement consumériste peut-être moins fort que jadis. Je vais mettre en place quelque chose de simple et facile à suivre sur ces sujets.

### **Même si vous n'avez pas exactement un rôle de régulateur comme vous l'avez expliqué, avez-vous une stratégie pour apaiser les tensions ?**

Il n'y a pas de tensions sur le marché de Rungis. Si vous arrivez tôt et quand il y a des quantités, vous parvenez à avoir des produits, c'est un vrai marché, de gré à gré, vous négociez vos prix et ceux-ci peuvent être faibles, il y a jusqu'à 50 000 acheteurs qui viennent à Rungis acheter les meilleurs produits au meilleur prix. D'ailleurs, preuve de l'absence de tensions, le taux d'impayés est très faible, proche de zéro.

### **Après le « quoi qu'il en coûte » lors de la crise sanitaire et le bouclier énergétique et alors que certains dispositifs sont en train d'être enlevés, qu'attendez-vous des interventions de la puissance publique à la faveur de la redécouverte de l'inflation ?**

Autant il était légitime d'accompagner par les politiques publiques la crise sanitaire qui était exceptionnelle, imprévue et d'une ampleur inimaginable, autant je pense que les pouvoirs publics ne peuvent pas tenter de pallier les aléas économiques. On peut sans

doute les amortir, ce que font les grossistes de Rungis en se battant bec et ongles pour ne pas avoir de hausses trop importantes, comme d'ailleurs les détaillants qui ne les souhaitent pas non plus. Si les opérateurs économiques et les pouvoirs publics le faisaient, ils réintroduiraient des spirales inflationnistes auxquelles il a fallu attendre Jacques Delors pour y mettre fin.

### **Outre l'aléa énergétique, comment appréhendez-vous l'aléa des transports et des approvisionnements ?**

J'ai beaucoup milité pour la relance du Train des primeurs qui est un véritable succès. Dès que j'ai vu le retour de l'inflation, nous avons décidé de faire de la publicité pour cette liaison ferroviaire. Nous sommes en train de lancer un nouvel appel d'offres pour créer une gare multimodale à Rungis qui puisse accueillir à la fois des camions, des conteneurs et des palettes traditionnelles, ce qui permettra d'augmenter en France le fret ferroviaire, moyen via l'électricité nucléaire d'abaisser considérablement l'empreinte carbone et le recours aux camions.

Dans des phases où l'énergie devient chère, cela nous permet de modérer l'impact des prix de l'énergie sur les prix des produits alimentaires. Avec le Train des primeurs, on a évité à minima 3 000 camions. D'autres lignes de trains sont à l'étude avec notamment la ligne Avignon-Châteaurenard-Rungis. Enfin on ne peut pas imaginer un système aussi vertueux que le nôtre sans avoir une organisation logistique au cordeau.

### **La Première ministre Élisabeth Borne a appelé les entreprises à réduire de 10% leur consommation énergétique. Comment comptez-vous répondre à ce défi à Rungis ?**

Nous sommes encore très vertueux puisque nous dépensons de l'énergie de nuit.

Pour aller plus loin, nous sommes en train de changer tous nos groupes froids pour des appareils moins énergivores. J'ai aussi décidé dans le cadre de la sobriété énergétique d'installer des LEDs à la fois pour l'éclairage public du marché et pour les bâtiments en rénovation. Par ailleurs nous allons poser la plus grande centrale photovoltaïque d'Ile-de-France sur plusieurs toits de Rungis pour une surface de 17 000 mètres carrés. Nous chauffons également les bâtiments avec la chaleur produite par les déchets du marché en économie circulaire. Enfin nous allons aussi travailler sur la géothermie.

### Quelles sont les nouvelles tendances dans la manière de consommer des Français ?

La crise sanitaire nous a appris la forte volonté des gens pour les produits locaux qui ont supplanté, en partie, les produits bio. Nous sommes d'ailleurs très bien placés sur ce segment et en circuit court puisque nous réalisons 60% de l'alimentation Ile-de-France avec des producteurs régionaux.

L'autre tendance forte concerne la digitalisation. Nous venons de relancer la nouvelle market Place [rungismarket.com](http://rungismarket.com), une market place BtoB qui a une vocation nationale et internationale, qui est opérée par Califrais. Enfin il y a un fort attrait pour la qualité, les Français ayant retrouvé leurs cuisines.

### Quel est votre état d'esprit pour les mois à venir ?

Nous sommes sereins d'abord parce que Rungis détient le stock de produits frais d'Ile de France. Ensuite, l'alimentation est quand même une valeur refuge en période difficile ou de crise. Les Entretiens de Rungis qui effectuent

leur grand retour cette rentrée ont d'ailleurs pour thème « le bien manger ». L'alimentation est devenue quelque chose de central chez les Français. C'est donc un avantage compétitif d'avoir un marché modernisé et performant. De plus nous regardons vers l'avenir avec le projet Agoralim dans l'est du Val d'Oise qui va nous permettre d'avoir un nouveau marché moderne de commerce de gros de la fourche à la fourchette d'ici 2035. Rungis a clairement des perspectives de qualité pour les années qui viennent.

### Vous vous modernisez également avec le recours à une flotte de drones...

L'innovation avec le soutien aux toutes petites start-ups est très importante comme on le sait depuis Schumpeter. C'est un facteur de croissance considérable. Nous faisons un appel

d'offres pour une deuxième promotion de notre incubateur food Rungis & Co et on essaie d'installer des innovations au cœur du MIN de Rungis, au côté des grossistes. Avec l'aval de la Direction générale de l'Aviation civile (DGAC), nous faisons en effet du transport par drone - pas loin d'Orly, ce qui n'était pas si facile - de produits alimentaires plutôt onéreux pour des petites quantités. Cela va permettre de développer des « vertiports » qui peuvent



**La crise sanitaire nous a appris la forte volonté des gens pour les produits locaux qui ont supplanté, en partie, les produits bio.**





On va essayer de proposer à d'autres marchés de gros de France de nous suivre dans cette aventure. Notre promesse est d'allier solidité et résilience.

recevoir des drones au sein de couloirs qui sont sanctuarisés et acceptés par la direction de l'aviation civile.

### **Comment la SEMMARIS poursuit-elle sa stratégie de développement en France et à l'international ?**

Nous avons pris la délégation de service public du marché de Toulouse, on a fait augmenter de manière très significative l'Ebitda, le chiffre d'affaires et le résultat net, le taux d'occupation a beaucoup augmenté, nous y avons aussi beaucoup investi avec La Poste Immo, l'autre actionnaire de la société d'exploitation Lumin. C'est aujourd'hui un succès qui permet de développer comme à Rungis, Rungis Academie, l'école de Thierry Marx, mais aussi un incubateur. En introduisant des méthodes de gestion solides et de la rigueur, on a réussi à remonter la pente avec ce marché qui n'était pas en très bon état à notre arrivée. On va essayer de proposer à d'autres marchés de gros de

France de nous suivre dans cette aventure. Notre promesse est d'allier solidité et résilience. À Rungis ce n'est pas le « quoi qu'il en coûte », « c'est le quoi qu'il arrive » !

On aide également à construire des marchés mais qu'on ne gère pas à Dubaï, à Abu Dhabi, en Arabie saoudite, en Ouzbékistan. On ne travaille qu'en accord de licence à l'international. On a aussi des projets au Nigéria, au Vietnam, on étudie des possibilités de développement dans des pays européens qui ont des besoins de distribution alimentaire. ■



## Biographie Stéphane Layani

Stéphane LAYANI a été reconduit, à l'unanimité, à son poste de Président Directeur Général par le Conseil d'Administration de la Semmaris, société gestionnaire du Marché, en Juin 2020.

Depuis 2012, il dirige le Marché International de Rungis dont il a renforcé à la fois l'attractivité, amorcé la transformation, notamment avec la mise en place du plan d'investissement massif « Rungis 2025 », et qu'il a adapté aux nouvelles tendances de consommation.

Après ses débuts à Bercy comme Commissaire à la Direction Générale de la Concurrence et de la Répression des Fraudes, il crée, à sa sortie de l'ENA (Promotion Léon Gambetta – 1991-1993), le Comité économique du médicament, instance de fixation des prix et du remboursement en ville des spécialités pharmaceutiques. Nommé Expert national détaché à la Commission Européenne pour faciliter le passage à l'euro des consommateurs, il est appelé à revenir en 1999 à Bercy au cabinet des Ministres chargés des PME, du Commerce et de l'Industrie, d'abord en tant que Conseiller Technique puis Conseiller Spécial.

En 2002, il est chargé de la Sous-Direction du Budget et des Chambres Consulaires (CCI, CMA) à la Direction des Entreprises Commerciales, d'Artisanat et de Service, avant de rejoindre l'Inspection Générale des Finances à l'issue de son mandat en 2005.

En 2006, il est nommé par le président de la République, Directeur Général de l'Agence Nationale pour la garantie des droits des mineurs, chargée de la restructuration économique et financière du secteur minier où il gère avec succès les difficultés économiques et sociales des différents bassins et facilite notamment les suites de la liquidation de Charbonnages de France et des Potasses d'Alsace.

En 2012, il retrouve sa passion pour le commerce et les produits avec le Marché International de Rungis.

Il est Chevalier de la Légion d'Honneur, Commandeur du Mérite Agricole et a reçu en 2016 le Grand prix du Rayonnement français au titre de son action en faveur de la gastronomie française. Il est l'auteur avec Gilles Pudlowski d'un guide intitulé « Les Bonnes Tables ».



ENTREPRISES

## Luc Mathieu

Secrétaire national de la CFDT

### LOIN DES MOYENNES, AU PLUS PRÈS DES BRANCHES PROFESSIONNELLES ET DES RÉALITÉS TERRITORIALES

Le secrétaire national de la CFDT, Luc Mathieu, constate que l'inflation va toujours beaucoup plus vite que la négociation sociale. Notant une forte augmentation de la conflictualité liée à la question des rémunérations, il milite pour la conditionnalité des exonérations dont bénéficient les entreprises, notamment sur les bas salaires. Luc Mathieu explique que la CFDT va s'engager pleinement dans la concertation sur le partage de la valeur et souhaite en particulier une généralisation de la participation à toutes les entreprises.

Propos recueillis par Aude de Castet et Philippe Reiller



#### **SOCIÉTAL.- À partir de quel moment avez-vous perçu les premiers signaux de la vague inflationniste et de son caractère durable ?**

**Luc Mathieu.-** Durant l'été 2021, nous nous sommes aperçus que l'inflation était passée au-dessus des 2%, un étiage symbolique et justement la cible de la BCE. Au tout début du mois de septembre, le Smic a été augmenté automatiquement, une première depuis très longtemps. Puis, tout s'est enchaîné. C'est à partir de ce moment que l'inflation est arrivée en visibilité un peu partout. L'augmentation automatique du Smic a été un révélateur, de même que la hausse de l'inflation a dévoilé beaucoup de choses, sur la situation des entreprises, sur les salaires minima des branches. Tout ce que nous avons mis en avant ensuite - la non-conformité de certaines branches aux minima - a été révélé par l'inflation alors que cela était préexistant bien avant. Avec cet écrasement des niveaux de salaire minimum dans un certain nombre de branches, on pointait les problèmes de négociation sociale sur les salaires minima, sur les classifications dans les branches professionnelles.

Les prix ont continué à augmenter, au 1<sup>er</sup> janvier 2022, une nouvelle hausse automatique du Smic est intervenue. On a beaucoup agi sur les sujets de la négociation de branche et parallèlement, à partir de l'automne 2021, sur les travailleurs de la seconde ligne.

#### **Nous avons constaté que le problème est que l'inflation va toujours beaucoup plus vite que la négociation sociale.**

Aujourd'hui sur les 171 branches du secteur général qui ont plus de 5 000 salariés, 131 ont au moins un niveau sous le Smic, soit plus de 80% du total. Les négociations qui s'ouvrent cet automne dans les branches vont probablement corriger en partie cette situation. Mais attention au travail de Sisyphe ! Dans l'agro-



**On a beaucoup agi sur les sujets de la négociation de branche et parallèlement, à partir de l'automne 2021, sur les travailleurs de la seconde ligne.**

alimentaire, par exemple, la branche de la volaille possédait 12 niveaux sous le Smic. Des négociations ont eu lieu pour y remédier complètement puis, à la suite des augmentations automatiques du Smic en mai dernier, huit niveaux se sont retrouvés encore sous le Smic ! Il faut savoir en effet que les négociations consistent trop souvent à caler les salaires minima juste au-dessus du Smic et dès que le Smic augmente de nouveau, il faut tout recommencer et renégocier.

### Comment vont les travailleurs depuis un an ? Comment vivent-ils ce retour de l'inflation ?

On a constaté une augmentation significative de la conflictualité dans les entreprises. En 2021 et encore depuis le début de cette année, 75% des appels à notre

caisse de grève concernent des conflits relatifs aux salaires et à la rémunération. C'est devenu un facteur très important de la conflictualité.

Nous considérons pour autant que le temps des grandes manifestations interprofessionnelles est révolu et que c'est au plus près de la réalité des entreprises que cela se joue. Les slogans généraux, les « moyennes » brandies à tout moment, cela ne veut plus dire grand-chose, c'est au niveau des entreprises et des branches professionnelles que l'on doit trouver des solutions.

Le taux de conflictualité a progressé partout, aussi dans les ETI, avec des tensions en particulier dans des entreprises où l'on trouve des travailleurs de la seconde ligne auxquels on a fait beaucoup de promesses pendant les confinements et que l'on n'a pas tenues.

### Le président du MEDEF, Geoffroy Roux de Bézieux, et Bruno Le Maire ont pourtant poussé les chefs d'entreprise à lâcher du lest sur les salaires... Quel bilan faites-vous de leurs appels ?

Pour le moins, décevant. Actuellement l'inflation s'élève à 5,8% et on estime que

l'augmentation moyenne des salaires va être de trois points. La réalité est qu'en termes réels, les salaires vont baisser et donc le pouvoir d'achat. On voit bien que dans la négociation sociale, y compris dans le discours gouvernemental, dans les mesures qui ont été portées dans le cadre de la loi portant mesures d'urgence pour la protection du pouvoir d'achat, la priorité ne concerne pas les salaires. On nous dit toujours que l'inflation est temporaire, qu'on introduit des mesures type primes parce que cette situation ne va pas durer et que l'on va revenir à un fonctionnement normal. C'est ce qu'on nous annonçait à

l'automne 2021 avec la perspective de revenir dans les clous au printemps 2022. Force est de constater qu'il n'en est rien.



**Nous considérons pour autant que le temps des grandes manifestations interprofessionnelles est révolu et que c'est au plus près de la réalité des entreprises que cela se joue.**

### Vous estimez donc que l'inflation est durable ?

Il faut toujours revenir aux sources de cette inflation : d'abord l'énergie, ensuite la désorganisation des circuits logistiques, des transports due à la reprise postpandémie. C'est une inflation importée contre laquelle la politique monétaire de la BCE via des hausses de taux d'intérêt ne pourra rien. Se sont ajoutées les conséquences de la guerre en Ukraine, ce qui a emballé tout le reste. La prise de conscience a été progressive.

Aujourd'hui on vous assène toujours le même discours. L'inflation va finir par rebaisser et la situation ne ressemble pas à celle des années 1970. Les salaires ayant du mal à augmenter en raison du spectre de la boucle inflation-salaires. Et pourtant cette spirale n'existe pas du tout aujourd'hui.

Les chefs d'entreprise avancent qu'une forte hausse des salaires, celle des minima se répercutant sur les salaires supérieurs, risque de menacer la compétitivité des produits français...

Cela ne se passe pas du tout ainsi. Il y a une marge entre ne rien faire comme aujourd'hui



## **On porte toujours la question de la conditionnalité des aides aux allègements dont bénéficient les entreprises, notamment sur les bas salaires**

et évoquer un risque qui pourrait survenir. Il est vraiment difficile pour un salarié d'admettre qu'en 2021 il y a eu un record dans la distribution de dividendes pour les sociétés du CAC 40 et expliquer qu'il ne faut pas augmenter les salaires par peur d'accroître l'inflation. Un discours incompréhensible pour les salariés !

### **Quelles solutions la CFDT a-t-elle poussé et réussi à intégrer dans la loi pouvoir d'achat votée en juin dernier ?**

Nous avons bien sûr fait un certain nombre de propositions d'amendements. Si on veut porter un jugement équilibré sur ce texte, il y a beaucoup de choses positives comme sur l'augmentation des minima sociaux, le plafonnement des hausses de loyers.

En revanche, plusieurs aspects ne conviennent vraiment pas. On a procédé à un évitement de l'augmentation salariale dans les mesures adoptées. On portait et on porte toujours la question de la conditionnalité des aides aux allègements dont bénéficient les entreprises, notamment sur les bas salaires. D'une certaine manière, on voit que moins une branche respecte le Smic et plus elle bénéficie des exonérations de charge. En effet, plus le Smic augmente, plus le plafond des 1,6 fois le Smic augmente avec, et donc plus, si ses salaires sont bas, l'entreprise bénéficie d'une part de ses salaires versés qui rentre dans le champ de l'exonération. Que ce soit pour la question de la conformité au Smic ou pour d'autres raisons comme celle de la transition écologique, nous disons qu'il faut des critères, on ne peut pas verser sans aucune contrepartie et sans rien demander aux entreprises des exonérations qui sont considérables. Par exemple, sur la question du Smic, si les branches ne sont pas conformes au Smic, il faut suspendre les exonérations tant que la situation n'est pas régularisée.

Un autre problème porte sur la généralisation de la prime PEPA (prime exceptionnelle de pouvoir d'achat). Nous estimons que

cette mesure cannibalise totalement l'intéressement. Si une entreprise ne possède pas de dispositifs d'intéressement, elle n'a aucun intérêt à négocier pour s'en doter, il vaut mieux pour son patron qu'il verse une prime PEPA. Car le patron fait alors ce qu'il veut quand il veut, sur des montants parfois conséquents même si tout cela relève largement d'un affichage. En 2021 la moyenne des primes versées s'élevait seulement à 500 euros. Ce n'est pas parce qu'on fait monter le plafond à 6 000 euros - demain à 10 000 euros ? - que les employeurs vont verser cette somme aux salariés. Pour une part c'est un effet d'affichage qui ne correspond pas vraiment à la réalité de ce qui se passe dans les entreprises et d'autre part se pose l'articulation de cette prime rebaptisée dans la loi prime de partage de la valeur (PPV) avec tous les autres dispositifs participation et intéressement.

Ces derniers bénéficient aux plus grosses entreprises et pas du tout aux petites entreprises pour des raisons structurelles. La participation ne concerne que les entreprises de plus de 50 salariés et les petites entreprises n'ont pas les moyens de négocier des accords d'intéressement malgré les avancées de la loi Pacte qui a instauré le support des branches via des accords-types pour les entraîner, mais ce qui n'a pas vraiment marché.

Sur ces dispositifs de partage de la valeur intéressement-participation, il faut élargir la participation au-delà des entreprises de plus de 50 salariés, à toutes les entreprises. Nous souhaitons une généralisation mais qui doit s'accompagner d'une simplification de la formule à l'intention des petites entreprises. Le gouvernement a décidé d'ouvrir une concertation sur le partage de la valeur, il n'est pas hostile à cette mesure mais réfléchit au meilleur moyen d'avancer, il garde en tête également la promesse présidentielle du dividende salarié.

C'est au fond relativement assez simple à mettre en place. On généralise la participation, on simplifie drastiquement la formule et on pourrait même garder la prime PEPA pour les toutes petites entreprises. Mais il faut trouver un sens à tous ces dispositifs, ce qui n'est pas le cas pour le moment.

### Quelles autres mesures avez-vous tenté de faire intégrer à la loi pouvoir d'achat ?

Nous avons milité pour une contribution temporaire des plus aisés compte tenu du contexte actuel et aussi, sur des mesures liées à la prise en charge de l'énergie pour qu'elles soient plus ciblées. La proposition originelle du gouvernement était d'ailleurs plus dirigée vers les plus modestes. Il faut savoir que ce dispositif draine des montants gigantesques pour des gens qui n'en ont pas franchement besoin.



**Sur le bouclier tarifaire gaz-électricité, on pourrait très bien imaginer comme le font certains économistes que chacun ait droit à un volant de consommation à un prix subventionné et qu'au-delà, ce serait le prix du marché.**

Sur le bouclier tarifaire gaz-électricité, on pourrait très bien imaginer comme le font certains économistes que chacun ait droit à un volant de consommation à un prix subventionné et qu'au-delà, ce serait le prix du marché. Mais ce système se heurte à la réalité, qu'il faut traiter par ailleurs, des gens qui vivent dans des passoires thermiques.

Des discussions vont s'ouvrir sur cette question de la transition où il y a un vrai effort à faire. Il faut savoir que 40% des dépenses énergétiques en France concernent le bâti, c'est-à-dire le chauffage. Autrement dit, la question du traitement des passoires thermiques, de l'isolation des logements et des locaux des entreprises, est devenue primordiale. D'abord parce que cela crée de l'emploi non délocalisable sur les territoires et cela a des effets immédiats sur le volume d'énergie consommé. Pour arriver en 2050 à la neutralité carbone, il faudra diviser par

deux notre consommation énergétique. Cela passe notamment par un bâti correctement isolé. C'est du long terme bien sûr, et c'est une piste pour lutter contre l'inflation. Pour diminuer l'inflation liée à l'énergie, il faut en consommer moins ou mieux.

### Invitée du MEDEF, Elisabeth Borne a appelé les entreprises à l'objectif de réduire de 10% leur consommation d'énergie. Faut-il aller plus loin ?

Ce n'est pas suffisant à long terme. Car les besoins énergétiques continuent à croître. Des efforts de long terme passent par tous ces dispositifs d'isolation des bâtiments à mettre en place. Par ailleurs il y a des mesures à court terme à prendre à cause de la fermeture du gaz russe. Moins on consommera cet hiver, plus on disposera de réserves pour l'année prochaine.

Les questions de solidarité européenne énergétique vont se poser aussi. Ce que demande la Première ministre est donc très conjoncturel afin de passer le cap maintenant. À long terme, cela ne sera pas suffisant.

### Que comptez-vous proposer sur la question polémique des superprofits ?

Certains suggèrent l'augmentation temporaire du taux de l'impôt sur les sociétés à partir d'un certain montant de bénéfices, pendant un certain temps, ce qui serait assez simple à mettre en place et éviterait de s'échapper sur ce qu'est un superprofit.

Il y a quand même un paradoxe de sortir d'une situation où les plus aisés ont considérablement épargné pendant la crise Covid-19 et de voir aujourd'hui que les difficultés pèsent sur les plus faibles. Quand on discute avec eux, beaucoup de gens aisés concernés conviennent d'ailleurs qu'ils pourraient payer un peu plus. Une partie de ces gens-là ne sont pas



**Les difficultés du marché du travail concernent des tensions sur un certain nombre de métiers dues à des problèmes d'adéquation des compétences, de questions d'attractivité des métiers.**

du tout opposés à contribuer davantage à la solidarité nationale.

**Les mesures de sobriété énergétique ne risquent-elles pas de peser à terme sur la croissance avec des conséquences sur l'emploi ?**

Les entreprises qui annoncent actuellement du chômage partiel en raison des coûts de l'énergie se trouvent dans une situation particulière. Car elles utilisent massivement de l'énergie dans le cadre de leur activité.

On voit quand même que le taux de dépôts de bilans a considérablement baissé pendant les confinements. On est passé de 60 000 unités par an à 30 000 aujourd'hui. Nous ne sommes pas du tout dans une période de collapse de l'économie mais il est probable qu'il y aura de nouvelles fermetures pour des entreprises ayant cette spécificité énergétique.

**Le gouvernement a décidé de sortir progressivement du « quoi qu'il en coûte ». Mesurez-vous des conséquences négatives sur le marché du travail ?**

Pas vraiment. Les difficultés du marché du travail concernent des tensions sur un certain nombre de métiers dues à des problèmes d'adéquation des compétences, de questions d'attractivité des métiers. Un certain nombre de secteurs se sont déjà remis en cause comme l'hôtellerie-restauration.

Les secteurs qui ont le plus de difficultés à recruter, ce sont en fait l'aéronautique et les activités d'ingénierie, programmation et conseil d'après les chiffres de la Banque de France. L'aéronautique pâtit du fait que ce secteur a sous-traité beaucoup d'activités aéroportuaires, s'est séparé de beaucoup de monde pendant la pandémie et maintenant peine à recruter. Pour la programmation-conseil, il n'y a pas suffisamment de gens sur le marché ayant ces compétences. Par ailleurs, les branches professionnelles

devraient anticiper le sujet des transitions écologique, numérique. Il faut ouvrir ces chantiers dans les branches professionnelles. Certains observatoires des métiers se sont saisis de ces sujets, comme dans la banque. Il faut que dans les branches, au plus près des réalités de ce que sont les secteurs professionnels, les métiers, les compétences requises, on travaille sur ces sujets. Car livrées à elles-mêmes, beaucoup d'entreprises - on l'a constaté dans le numérique -, ne savent pas trop comment faire spontanément et décident en fonction des consultants qui viennent les voir... Les résultats ne sont pas toujours à la hauteur.

**France Travail, la nouvelle structure annoncée par le gouvernement, devrait-elle avoir pour mission de travailler sur ces programmes de formation ?**

Cela ne pourra se faire qu'au plus près des réalités des branches professionnelles mais aussi des réalités territoriales. Ce n'est pas une structure à Paris qui va imaginer les solutions à tous les problèmes. Tous les acteurs doivent être autour de la table. Nous militons pour une articulation entre ce que peut être fait au niveau global à partir des études de France stratégie et les travaux effectués dans les régions ou dans les branches professionnelles.

**Comment abordez-vous la question du coût de la transition écologique ?**

Ce ne sont pas uniquement les salariés qui vont payer la note. Cela concerne tout le monde, les citoyens, les salariés, les entreprises. La question est celle-ci : comment ce sujet de la transition devient un sujet d'entreprise ?

À la rentrée, une concertation s'est ouverte avec les organisations patronales sur la transition écologique pour faire un état des lieux de la situation réglementaire et sur ce qui se passe sur le terrain ici et là.

Ensuite, nous verrons de quelle manière on aide les entreprises à travers une délibération ou un accord interprofessionnel pour prendre en charge les sujets de transition écologique. Tout cela dépendant bien sûr des secteurs d'activité. L'idée est ensuite que cela soit relayé dans les branches professionnelles et aussi sur les territoires. C'est une sorte de coup de boost que l'on souhaite donner. L'idée de planification ne me choque pas. Un pilotage global, des grandes actions et des grands axes de travail, ce cadre me paraît logique.

**Quel bilan dressez-vous de l'initiative portée par la CFDT sur le Pacte du pouvoir de vivre à l'occasion de laquelle vous avez interpellé les candidats à l'élection présidentielle ?**

Nous avons lancé cette initiative en 2019 et dans le cadre de la présidentielle nous avons présenté 90 propositions sur lesquelles les organisations parties prenantes du Pacte continuent d'avancer. C'est un travail sur le fond entre des acteurs qui portent des choses différentes mais qui ont la volonté de construire un Pacte commun.

Nos 90 propositions restent sur la table et font l'objet de réunions au niveau national et régional. Ce travail de fond continue. Nous voulons montrer que la société civile a aussi une vision de l'intérêt général et qu'elle a des choses à dire sur ces sujets.

**Certaines des propositions du Pacte ont-elles déjà été reprises ? Le Pacte a-t-il sa place dans le Conseil national de la Refondation (CNR) ?**

Pas en tant que tel. Mais des organisations du Pacte ont été sollicitées dans le cadre du CNR. Nos mesures doivent encore s'imposer. Elles couvrent un champ très large et elles continuent d'infuser.

**Comment décririez-vous vos relations avec les autres partenaires sociaux ?**

On a publié en juillet avec les autres organisations syndicales un texte collectif sur la question du pouvoir d'achat. Nous essayons de poser des textes sur des sujets sur lesquels on est d'accord comme par exemple, celui publié depuis le 9 septembre 2022, autour de la question de la transformation de l'emploi dans un contexte de transition écologique et numérique.

Avec les organisations patronales, nous avons un agenda autonome avec la suite notamment de la déclinaison de la loi formation professionnelle, la concertation qui s'ouvre sur le traitement de la transition écologique dans les entreprises et dans le dialogue social. Ce serait intéressant d'avancer sur les questions de partage de la valeur.



**S'agissant des bas salaires, on demande, d'une part, des négociations par branches et d'autre part la transformation de la commission des experts du Smic.**

Enfin, s'agissant des bas salaires, on demande, d'une part, des négociations par branches et d'autre part la transformation

de la commission des experts du Smic. Elle ne traiterai pas exclusivement du niveau du Smic mais aussi des bas salaires, de l'environnement des emplois à bas salaires (organisation du travail, parcours professionnels et rémunérations). Chaque fois que des conflits salariaux éclatent, cela ne vient jamais tout seul. Quand il y a des revendications sur les salaires, il y en a aussi sur les conditions de travail, les parcours professionnels, notamment ils interrogent en fait l'ensemble de ces questions. L'idée est d'élargir le périmètre de cette commission.

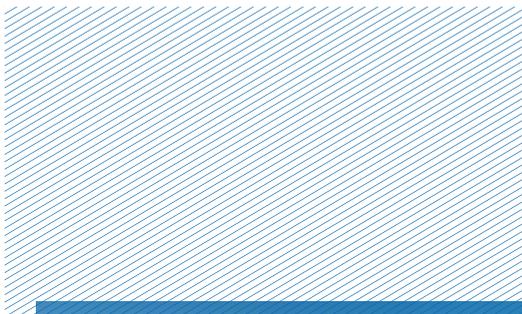
**Quel est votre analyse sociale de la situation ?**

Tous les ans à l'occasion du bureau national de rentrée de la CFDT, nous disons nous trouver à un moment particulier et périlleux... Bien sûr des événements imprévus peuvent advenir. Il y a un risque d'inflammation si on continue à traiter les sujets par les moyennes. On dit qu'en moyenne les salaires vont augmenter de 3%, mais dans la réalité le ressenti est très contrasté.



**Il y a un risque d'inflammation si on continue à traiter les sujets par les moyennes.**

Les plus hauts salaires captent l'essentiel de l'augmentation des masses salariales depuis plusieurs années et, pour ceux qui sont au milieu, tout dépend de la manière dont ils exercent leur activité (notamment leurs modes de déplacement domicile travail). Dans notre pays, on dispose d'études brillantes d'organismes reconnus sur tous les sujets possibles et imaginables. Mais par construction on traite des moyennes. Mais ces moyennes cachent des disparités en fonction des conditions de vie, d'exercice, qui sont très importantes. Lors du mouvement des « Gilets jaunes », ce sont ceux qui étaient dans des conditions d'exercice très spécifiques qui se sont mobilisés. C'est pour cela qu'il faut davantage articuler les dispositifs nationaux avec les aspects professionnels et territoriaux. C'est seulement de cette façon qu'on touche la réalité des choses. ■



### **Biographie Luc Mathieu**

Né le 5 janvier 1960 à Guebwiller (Haut-Rhin), Luc Mathieu est secrétaire nationale de la CFDT depuis le 30 août 2021. Secrétaire général de la Fédération CFDT des Banques et Assurances depuis 2010, cet ancien responsable de projets à la Banque Populaire (1991-2008) a été élu le 17 juin 2021 pour succéder à Thierry Cadart, devenu questeur au Conseil économique, social et environnemental (CESE).

Au sein du premier syndicat de France, Luc Mathieu est en charge des dossiers relatifs à la politique économique (dont l'économie sociale et solidaire), au numérique, aux garanties collectives en matière de salaire (y compris la part variable), à la consommation et au pouvoir d'achat, à l'épargne salariale et à l'investissement social responsable (ISR), ainsi qu'à la politique en direction des cadres et des petites entreprises.



ENTREPRISES

## Dominique Restino

Président de la CCI Paris Île-de-France

### LES ENTREPRISES, PRÉVOYANTES ET LUCIDES

En précisant les secteurs particulièrement touchés par la crise, Dominique Restino explique comment la CCI Paris Île-de-France accompagne les entreprises pour traverser cette période inflationniste. Le président de la CCI Paris Île-de-France alerte sur le risque d'une boucle prix-salaire qui entretiendrait l'inflation et appelle l'État à mettre l'accent sur les politiques structurelles qui favorisent l'innovation et la croissance.

Propos recueillis par Aude de Castet



© X.Renauld-CCIR

#### **SOCIÉTAL.- Quelles ont été les prémices de l'inflation dans le tissu d'entreprises que vous représentez ? À quel moment cela vous a-t-il alerté ?**

**Dominique Restino.-** Dès septembre 2021, six mois avant le début du conflit russo-ukrainien, des tensions inflationnistes étaient déjà perceptibles. En effet, le rebond économique post-pandémie s'est accompagné d'une forte demande en matériaux et en énergie qui a désorganisé le commerce mondial et provoqué une augmentation du prix des matières premières. L'activité de certains secteurs, comme le BTP ou certaines industries, a alors été pénalisée par cette hausse. Fin 2021, la situation s'est encore tendue mais le contexte macroéconomique, toujours porteur, a permis aux entreprises de surmonter cette inflation et de rester en capacité de produire et de vendre.

Néanmoins, les inquiétudes n'ont jamais cessé et, début 2022, avec le déclenchement de la guerre et l'enchaînement des sanctions - contre-sanctions, l'incertitude s'est encore renforcée ; c'est alors que les banques centrales ont pris conscience que l'inflation ne serait finalement pas temporaire et ont amorcé la remontée de leurs taux directeurs.

#### **Quels sont les secteurs les plus concernés par le phénomène ? Y a-t-il des tailles d'entreprise plus critiques que d'autres ?**

Les entreprises, quels que soient leur taille ou leur secteur, ont fait preuve d'une grande résilience depuis 2020. Face à la pandémie, à l'urgence climatique, aux pénuries et à l'inflation, elles prouvent qu'elles s'adaptent à ce monde qui vit de crise en crise. Elles parviennent à évoluer, à anticiper, à modifier leur *business model*. Les CCI sont d'ailleurs là pour les accompagner dans ces mutations.

Certains secteurs ont toutefois été plus touchés que d'autres ces trois dernières années. C'est le cas notamment du bâtiment : arrêt des chantiers au plus fort de la pandémie, pénurie de matériaux et, désormais, hausse des coûts de l'énergie. Demain, si le scénario de récession venait à se confirmer, les acteurs du secteur seraient confrontés à un net ralentissement des mises en chantier.

Plus globalement, selon un baromètre réalisé pour le compte des chambres de commerce et d'industrie interrogeant tous les mois 600 chefs d'entreprise, 74% de ces derniers déclarent



**Les entreprises, quels que soient leur taille ou leur secteur, ont fait preuve d'une grande résilience depuis 2020.**

depuis cet été qu'ils sont, actuellement, particulièrement attentifs à leurs charges. Certains rencontrent même des difficultés à court terme : 23% pour être payés à temps par leurs clients et 18% parce que leurs salariés leur demandent des avances.

Ainsi, certaines entreprises sont aujourd'hui dans des situations extrêmement difficiles et l'augmentation des prix les mène parfois à arrêter leur production, quitte à mettre en péril leur avenir. Cela peut provoquer une sous-offre, voire des pénuries, l'arrêt de la production d'un seul fournisseur mettant en péril toute la chaîne de valeur.

### Comment les chefs d'entreprise réagissent-ils à ce contexte d'inflation ?

Ils font face avec beaucoup de lucidité. Notre Observatoire consulaire des entreprises en difficultés (OCED) note certes une augmentation du nombre de

procédures collectives (+27% sur un an au 1<sup>er</sup> septembre 2022 au plan national et +12% au plan

francilien) mais il demeure très en deçà de son point haut historique de 1993 (-44% au plan national et -30% au plan francilien). Les entreprises résistent donc bien aux chocs - sanitaires et économiques - successifs.

Il n'en reste pas moins que la hausse des coûts se répercutera nécessairement sur les prix de vente. La Banque de France relevait d'ailleurs, en septembre dernier, que la proportion des industriels ayant augmenté leurs prix atteignait 29%, avec des différences sectorielles très marquées : 21% dans les services marchands mais 43% dans l'agro-alimentaire et 49% dans le bâtiment.

En revanche, en matière d'emploi, l'enjeu est ailleurs. Le marché du travail reste en effet très dynamique, ce que traduit notamment le nombre élevé de démissions (plus de 500 000 au premier trimestre 2022 selon la Dares), 8 démissionnaires en CDI sur 10 retrouvant un emploi dans les 6 mois. Cette situation s'explique en partie par les fortes difficultés de recrutement auxquelles sont confrontées les entreprises de tous

les secteurs : avant l'été, plus de 360 000 emplois étaient vacants ! L'emploi ne constitue donc pas, pour l'heure, une variable d'ajustement face au choc énergétique.

### Pensez-vous que cette période va durer ?

Si j'avais une boule de cristal, j'espère qu'elle nous montrerait un retour à la normale dès l'an prochain. Mais qu'est-ce que la « normalité » en matière d'inflation ? La situation que nous avons vécue depuis de nombreuses années, avec une inflation très faible et des taux d'intérêt négatifs, était une situation « hors normes ». Sommes-nous en train de nous diriger vers une nouvelle ère dans laquelle il va nous falloir réapprendre à vivre avec des augmentations des prix et des taux d'intérêt à 4% ?

Pour ce qui concerne précisément les coûts énergétiques, il s'agit d'une problématique

particulière ; elle durera tant que perdurera la situation géopolitique actuelle mais aussi tant que nous n'aurons pas



**L'emploi ne constitue donc pas, pour l'heure, une variable d'ajustement face au choc énergétique.**

trouvé de solutions durables et vertes pour répondre aux enjeux énergétiques et climatiques. En tout état de cause, les contrats qui vont être négociés pour 2023 vont l'être sur la base de prix anticipés durablement élevés et il semble donc peu probable que les prix de l'énergie reviennent à ceux d'avant-crise dès 2023.

### Comment les chefs d'entreprise se préparent-ils à « passer l'hiver » avec les objectifs fixés par Élisabeth Borne ? Est-ce le bon moment pour opérer la transition énergétique et écologique ?

Le coût de la facture énergétique dégrade la rentabilité des entreprises les plus consommatrices d'énergie, comme dans la chimie ou la métallurgie, et certaines entreprises voient leur résultat d'exploitation s'effondrer. Dans ce contexte et face au risque de pénuries, beaucoup d'entreprises n'ont pas attendu les consignes gouvernementales pour mettre en œuvre leur plan d'économies d'énergie. Ainsi, selon la dernière enquête de CCI France,



**L'accent devra être mis sur les politiques structurelles qui favorisent l'innovation et rehaussent la croissance potentielle de notre économie.**

pour près de la moitié des entreprises engagées dans cette démarche, le plan prévu pour y parvenir est déjà complètement mis en œuvre ou sur le point de l'être.

Une partie des entreprises voit même la crise énergétique comme une opportunité de revoir en profondeur leur fonctionnement et de se réinventer : si peu d'entreprises vont réduire leur activité pour diminuer leur consommation d'énergie (7%), 21% d'entre elles déclarent qu'elles vont remettre en question leur modèle économique.

### **Comment la CCI Paris Île-de-France accompagne-t-elle les entreprises pour traverser cette période inflationniste ?**

Nous nous consacrons d'abord sur l'information réglementaire des entreprises sur toutes les mesures mises en place par le gouvernement : bouclier énergétique et aides pour les entreprises énergivores, notamment.

Nous accompagnons ensuite les entreprises en leur proposant notamment un autodiagnostic et des *masterclass* leur permettant d'identifier les leviers éventuels d'économie d'énergie. Nous pouvons également leur faire bénéficier d'un accompagnement individualisé dans leur démarche de sobriété énergétique, avec le soutien de l'Ademe.

### **Pensez-vous que la situation va avoir une conséquence sur le niveau général des salaires ?**

On constate d'ores et déjà une hausse générale des salaires (+2,4% au 1<sup>er</sup> trimestre 2022 selon l'Insee) et c'est socialement incontournable. Toutefois, il faut éviter de « fabriquer de l'inflation » : aujourd'hui, l'inflation est essentiellement une inflation importée en raison du coût de l'énergie et des matières premières ; il ne faut

absolument pas tomber dans une situation de boucle prix-salaires où l'inflation serait auto-entretenu.

### **Qu'attendez-vous de l'État ?**

Selon le ministre de l'Économie, le gouvernement aura dépensé 100 milliards d'euros pour protéger les Français contre la flambée des prix entre 2021 et 2023. La situation de nos finances publiques nous invite à sortir de la logique du « quoi qu'il en coûte » qui n'est pas soutenable. Aujourd'hui, les politiques de la demande ont atteint leurs limites. Elles doivent être relayées par des politiques de l'offre qui renforcent durablement notre tissu productif et sa compétitivité. L'accent devra être mis sur les politiques structurelles qui favorisent l'innovation et rehaussent la croissance potentielle de notre économie.

On observe que les réponses varient d'un pays à l'autre pour faire face à la crise énergétique que nous traversons et à l'inflation qui en découle. Forte de ses excédents, l'Allemagne a des marges de manœuvre budgétaires pour soutenir ses entreprises et préserver leur compétitivité. Ce n'est malheureusement pas le cas de notre pays qui risque de subir un nouveau décrochage de compétitivité.

### **À plus court terme, y a-t-il des priorités à déterminer et des secteurs à surveiller plus particulièrement ?**

Les entreprises ont bien pris conscience des risques de pénuries de l'énergie. C'est pourquoi, elles participeront à l'effort général pour optimiser leur production, tout en tenant compte de l'impératif de réduction de leur consommation énergétique. Pour autant, à l'instar du plafonnement du prix du gaz et de l'électricité pour les ménages français, les entreprises dans leur ensemble, qu'elles soient énergivores ou non, devraient bénéficier de mesures

afin de lever les incertitudes de variations extrêmes des prix. On rappellera pour mémoire que seules certaines entreprises (celles de moins de 10 salariés réalisant un chiffre d'affaires inférieur à 2 millions d'euros pour une puissance inférieure ou égale à 36 kVA ou 33 kW) bénéficient actuellement d'un bouclier tarifaire, au même titre que les particuliers. En outre, ce bouclier ne joue que pour les tarifs réglementés de vente du gaz et de l'électricité, lequel a été supprimé au 31 décembre 2020 pour les PME de 10 salariés et plus ou dont le chiffre d'affaires est supérieur à 2 millions. ■

### **Biographie Dominique Restino**

Dominique RESTINO a été élu président de la CCI Paris Île-de-France le 9 décembre 2021.

Diplômé de l'executive MBA de HEC, il est président-fondateur d'EXPERTIVE - TEAM EXPERT depuis 2011. Auparavant, il avait cofondé le groupe d'agences de recrutement spécialisé Sogedis-Effectif, dont il fut président-directeur général jusqu'en 2006. Deux ans plus tard, il a fondé une société dédiée au conseil en stratégie de développement Executive Capital.

Depuis 2004, il est membre de la CCI Paris dont il a été Président de novembre 2016 jusqu'au 9 décembre 2021. Il assure également la présidence du Club Parisien des entreprises inclusives « Paris, une chance, les entreprises s'engagent » lancé en juin 2019 sous l'impulsion des pouvoirs publics.

Homme de terrain, particulièrement engagé dans la création et la transmission d'entreprises, il a présidé et transformé l'Agence pour la création d'entreprises (APCE) en Agence France Entrepreneur (AFE) et fondé l'Institut du mentorat entrepreneurial (IME) et le Mouvement pour les jeunes et les étudiants entrepreneurs (Moovjee) dont il est toujours le Président.

## À PROPOS DE SOCIÉTAL

**Sociétal, média de l'Institut de l'Entreprise, a pour vocation d'analyser les grands enjeux de notre société en rassemblant des réflexions d'universitaires, de praticiens de l'entreprise et de dirigeants politiques.**

**Son objectif est triple :**

- faire connaître aux décideurs économiques, politiques et aux *leaders* de l'avenir de notre pays les meilleurs décryptages des enjeux présents et à venir de l'économie et de la société
- permettre les échanges entre les mondes académiques et de l'entreprise
- faire progresser dans le débat public la compréhension d'une économie de marché équilibrée et pragmatique

**Sociétal se décline sous différents formats :**

- des conférences de haut niveau
  - une plateforme de débats
  - des dossiers thématiques
- proposant différentes contributions, émanant d'experts et de représentants des entreprises.

Sociétal diversifie ses formats et s'ouvre à de nouveaux partenariats prestigieux comme celui qui le lie à l'Académie des sciences morales et politiques (l'ASMP) en offrant la possibilité d'augmenter son audience grâce à l'Association des Journalistes Économiques et Financiers (AJEF) et à Newpolis, association créée par des étudiants de Sciences Po/HEC en lien avec d'autres universités en France et à l'international.

Sociétal est présidé par Jean-Marc Daniel et dirigé par Aude de Castet. Il est gouverné par un comité éditorial composé de personnalités issues des entreprises, d'experts académiques et de représentants des médias.

*Ce numéro n'aurait pu voir le jour sans l'aide précieuse de nos relecteurs : Paul Allibert, Reyane Benallal, Hortense Chadapaux, Christiane Cornacchia, Béatrice Couairon, Noémie Datan, Marie-Charlottenne Dichamp, Nathalie Garroux, Caroline Hunkeler, Erwan Matuchet, Laura Peschel, Margaux Terranova.*





**SOCIÉTAL**

29, rue de Lisbonne  
75 008 Paris  
+33 (0)1 53 23 05 40

[www.societal.fr](http://www.societal.fr)



ISBN 9782384544981



10€

